



CLUB DE PRÉVENTION
D'ÉPERNAY

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

INSERTION PROFESSIONNELLE

HÉBERGEMENT

LOGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ • 2023 •

Ensemble, LUTTONS contre l'EXCLUSION

www.club-prevention.fr





Lecture simplifiée :

Dans une volonté d'être compris par tous, nous nous sommes efforcés dans cet ouvrage de réduire au maximum les sigles, mais comme ils sont très largement utilisés dans notre domaine, voici un glossaire pour vous aider à les comprendre :

- A.A.H** : Allocation Adulte Handicapé • **A.E.B** : Action Éducative Budgétaire • **A.D.A** : Allocation Demandeur d'Asile
- A.L.T** : Allocation Logement Temporaire
- A.M.E** : Accueil Mère-Enfant
- A.P.S** : Autorisation Provisoire de Séjour
- A.R.A** : Auto-Réhabilitation Accompagnée
- A.R.E** : Allocation chômage d'aide au Retour à l'Emploi
- A.S.E** : Aide Sociale à l'Enfance
- A.S.L** : Ateliers Socio-Linguistiques
- A.S.L.L** : Accompagnement Social Lié au Logement
- A.S.S** : Allocation de Solidarité Spécifique
- A.T** : Appartement Temporaire • **A.V.D.L** : Accompagnement Vers et Dans le Logement • **B.D.F** : Banque De France
- B.G** : Bail Glissant • **C.H.R.S** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale • **C.P.H** : Centre Provisoire d'Hébergement • **C.M.P.S** : Centre Marnais de la Prévention de la Santé • **C.N.E.D** : Centre National Enseignement à Distance • **C.C.P.A** : Conseil Consultatif Personnes Accompagnées • **C.D.D** : Contrat à Durée Déterminée
- C.D.I** : Contrat à Durée Indéterminée
- C.N.L.A.P.S** : Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée • **C.P.E.L** : Commission de Prévention des Expulsions Locatives • **C.C.A.S** : Centre Communal d'Action Sociale • **C.I.A.S** : Centre Intercommunal d'Action Sociale • **C.C.E.P.C** : Communauté de Communes d'Épernay, Pays de Champagne • **C.S.S** : Complémentaire Santé Solidaire • **C.A.D.A** : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles
- C.A.S.T** : Centre Aide et Soins aux Toxicomanes
- C.I.S.P.D** : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance • **C.M.P** : Centre Médico-Psychologique • **C.E.J-J.R** : Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture
- C.M.P.E** : Centre Médico-Psychologique pour les Enfants
- C.S.D** : Circonscription de la Solidarité Départementale
- C.S.F.H** : Centre Social de la Ferme de l'Hôpital
- D.R.E.A.L** : Direction Régionale Environnement
- Aménagement et Logement
- D.U.D** : Document Unique de Délégation
- D.I.H.A.L** : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
- D.L.A** : Dispositif Local d'Accompagnement
- D.D.E.T.S.P.P** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
- D.A.L.O** : Droit Au Logement Opposable
- F.A.J** : Fonds d'Aide aux Jeunes • **F.A.S** : Fédération des Acteurs de la Solidarité • **F.I.P.D** : Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance • **F.S.L** : Fonds de Solidarité Logement • **G.L.A** : Gestion Locative Adaptée
- H.U** : Hébergement d'Urgence • **H.U.D.A** : Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile • **I.M.E** : Institut Médico-Éducatif • **I.M.L** : InterMédiation Locative
- I.J** : Indemnité Journalière • **I.S.G** : Intervention Sociale en Gendarmerie • **M.A.S.P** : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé • **M.A.T** : Maison d'Accueil Temporaire
- O.R.U** : Opération de Renouvellement Urbain
- P.D.A.L.P.D** : Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées
- P.D.P.D** : Plan Départemental de la Prévention de la Délinquance • **P.E** : Placement Extérieur
- P.E.P.S** : Plateforme d'Éducation Pour la Santé
- P.E.C** : Prise En Charge • **P.F** : Pension de Famille ou Prestations Familiales • **P.I** : Pension d'Invalidité
- P.L.J** : Pass Logement Jeunes • **P.L.I** : Prêt Locatif Intermédiaire • **P.U.M** : Protection Universelle Maladie •
- Q.P.V** : Quartier Prioritaire de la Ville
- Q.V.A** : Quartier Veille Active • **R.S.A** : Revenu de Solidarité Active • **S.I.A.O** : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation • **S.P.I.P** : Service Pénitencier d'Insertion et de Probation • **T.D.V** : Troubles Du Voisinage
- U.N.A.F.O** : Union professionnel du Logement Accompagné
- Z.R.R** : Zone de Revitalisation Rurale

SOMMAIRE

INTRODUCTION en Chiffres et en Images

Glossaire

2023 en quelques chiffres

Répartition des activités et des fonctions-support par territoire au 31 décembre 2023

Premiers Accueils

p 1

p 2

p 3

● PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Présentation Globale Chiffrée

Accompagnement Global et Arpentage de Rue

PÔLE PÉDAGOGIQUE

Ateliers Socio-Linguistiques Classiques

Accompagnement à la Scolarité et Tutorat

p 4 à 16

p 5

p 6

p 7

p 8

p 9

● INSERTION PROFESSIONNELLE

Chantier Éducatif

Auto-Réhabilitation Accompagnée

Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture

Navettes

Vendanges Partagées

AMBITIONS

p 10

p 11

p 12

p 13

p 14

p 15

p 16

● HÉBERGEMENT

Répartition des places d'hébergement par territoire au 31 décembre 2023

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Présentation Globale Chiffrée

Hébergement d'Urgence

Hébergement d'Urgence généraliste

Personnes Victimes de Violences

Hébergement d'Urgence SAS

Pôle Jeunes (Hébergement d'Urgence Jeunes - Colocations - Pass Logement Jeunes)

Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile

p 17 à 34

p 18

p 19 à 26

p 20

p 21

p 22

p 23

p 24

p 25

p 26

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Présentation Globale Chiffrée

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Dispositif « ALT » (Allocation Logement Temporaire)

Placements Extérieurs - Consultations psychologiques

Accueil Mère - Enfant

Centre Provisoire d'Hébergement

p 27 à 33

p 28

p 29

p 30

p 31

p 32

p 33

● LOGEMENT

Présentation Globale Chiffrée

Répartition des mesures de logement par territoire au 31 décembre 2023

Accompagnement Social Lié au Logement

Bail Glissant - Département

InterMédiation Locative Privé - Public - Ukraine

APRIL - Épernay - Reims

Accompagnement des Réfugiés

Les Réinstallés

Action Logement

LOJ'TOÏT Jeunes - Épernay

Colocation Accompagnée - Épernay

Intervention Sociale en Gendarmerie

Ateliers Socio-Linguistiques Ukraine

p 34 à 50

p 35

p 36

p 37

p 38

p 39 - 40 - 41

p 42 - 43

p 44

p 45

p 46

p 47

p 48

p 49

p 50

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Répartition des places en résidence sociale par territoire au 31 décembre 2023

Pensions de Famille - Épernay - Vitry-le-François

Résidence Accueil - Vitry-le-François

p 51

p 52

p 53

p 54

ANNEXES

Répartition des personnes hébergées / logées

Aides financières en 2023

Communication

Dossier de presse

p 55 à 59

p 56

p 57

p 58

p 59



• 2023 EN QUELQUES CHIFFRES •

1307
MÉNAGES

2158
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

DONT 669
ENFANTS

94
SALARIÉS
au 31/12/2023

262
APPARTEMENTS
EN GESTION
LOCATIVE

526
PLACES
D'HÉBERGEMENT

46
PARTENAIRES

35
BÉNÉVOLES
au 31/12/2023

1
SERVICE CIVIQUE
POUR 7 POSTES

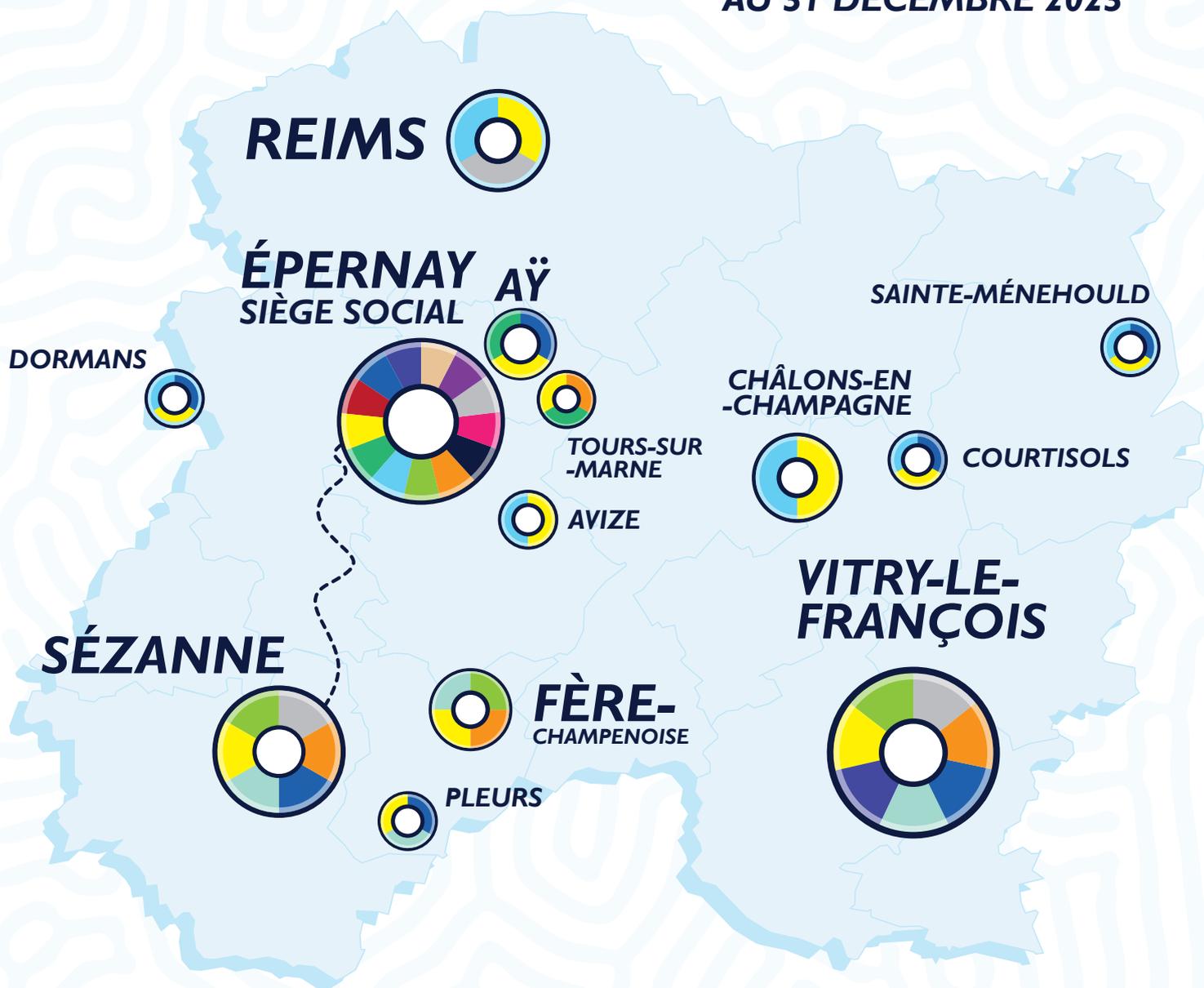
17
ADMINISTRATEURS

8
RÉSEAUX

20
STAGIAIRES

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ET DES FONCTIONS-SUPPORT PAR TERRITOIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2023



LES ACTIVITÉS ET LES FONCTIONS-SUPPORT

- | | | | |
|--|---|---|--|
|  | PRÉVENTION SPÉCIALISÉE |  | GESTION LOCATIVE ADAPTÉE (GLA) |
|  | HÉBERGEMENT NORD DEP. |  | FONCTIONS-SUPPORT - ADMINISTRATIF |
|  | LOGEMENT |  | FONCTIONS-SUPPORT - COMPTABILITÉ |
|  | HÉBERGEMENT SUD DEP. |  | FONCTIONS-SUPPORT - R. H. |
|  | ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES |  | FONCTIONS-SUPPORT - PSYCHOLOGUE |
|  | ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES UKRAINE |  | FONCTIONS-SUPPORT - GESTION PATRIMOINE + TECHNIQUE |
|  | VENDANGES PARTAGÉES |  | NAVETTES |
|  | SOLIDAIRES FACE À L'EMPLOI
PLATEFORME EMPLOI VENDANGES | | |



125 ménages

30 premiers accueils pour le service de la Prévention spécialisée

49 premiers accueils pour le service du logement

46 premiers accueils pour le service de l'hébergement



58 demandes d'hébergement

48 dossiers enregistrés dans le SI SIAO :



48 ménages

Soit 65 personnes :

55 adultes (20 F + 35 H)

10 enfants

Moyenne d'âge : 33 ans

42% de 18/25 ans

77% de personnes seules

23% de familles dont

8% de familles monoparentales



13
entrées en
hébergement

Les services Hébergement, Logement et Prévention Spécialisée effectuent chaque semaine un temps de permanence au sein du siège social.

Ces permanences permettent de recevoir tout public rapidement, d'effectuer un diagnostic, de traiter la demande si cela relève des compétences de l'association ou de réorienter vers le partenaire approprié.

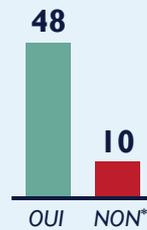


Motif du premier accueil, sur 125 ménages initiaux :



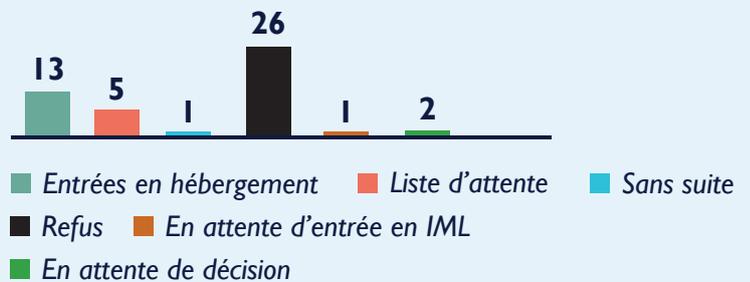
Détail du traitement des 58 demandes d'hébergement, à l'issue de l'entretien premier accueil :

Maintien de la demande auprès du SIAO :



*Les familles n'ont pas donné suite à leur demande

Traitement des 48 demandes par le SIAO :



13 ménages avaient déjà été hébergés par le Club



Fréquence des lers accueils et répartition par service, sur 125 ménages initiaux :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Hébergement	3	4	2	6	3	5	4	5	3	7	4	3	49
Logement	4	8	3	1	5	6	3	2	1	4	9		46
Prévention			1	5	2	3	3	2	1	6	3	4	30
Total	7	12	6	12	10	14	10	9	5	17	16	7	125

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Présentation Globale Chiffrée p 5

**Accompagnement global
et Arpentage de rue** p 6

PÔLE PÉDAGOGIQUE p 7

**Ateliers Socio-Linguistiques
Classiques** p 8

**Accompagnement à la Scolarité
et Tutorat** p 9

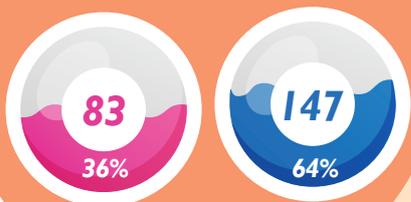




• Présentation Globale Chiffrée •

(Hors Auto-Réhabilitation Accompagnée, Navettes et ASL Classiques)

RÉPARTITION FILLES - GARÇONS



TRANCHES D'ÂGE



MOYENNE D'ÂGE

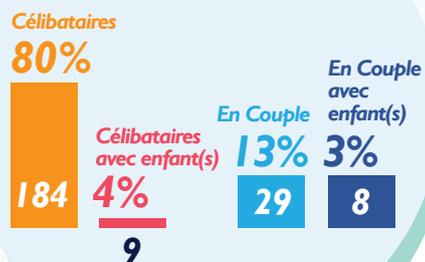


ACTES RÉALISÉS

666

230
JEUNES

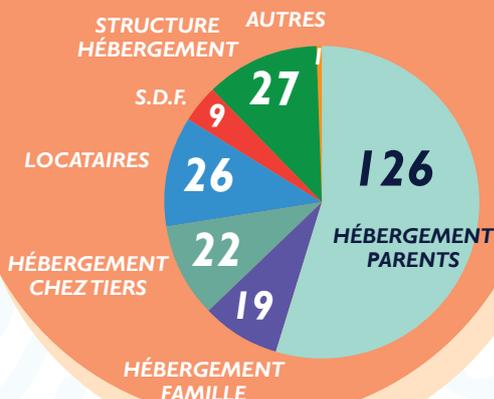
SITUATION MATRIMONIALE



PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE



SITUATION HABITAT



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL et ARPENTAGE DE RUE



230 jeunes (+31)

83 filles - 147 garçons

Moyenne d'âge : 20 ans



Iers accueils :

31 premiers accueils sur l'année 2023



Structure familiale

34 personnes sans famille

86 familles intactes

105 familles monoparentales

5 familles recomposées



Lieu de résidence :

110 Bernon - Bernon Village

36 Vignes Blanches

54 Sparnaciens hors Quartier Prioritaire de la Ville

30 hors Épernay



Situation Habitat :

26 Locataires

126 Chez les parents

19 Hébergés en famille (hors parents)

22 Hébergés chez tiers

27 Hébergés en structure

1 Autres

9 Sans Domicile Fixe

Il convient de rappeler que la mission de **prévention spécialisée** vise l'**insertion sociale** et **citoyenne** d'adolescents et de jeunes adultes en rupture, ou en risque de rupture (rupture scolaire, familiale, socio-professionnelle, ou encore rupture avec les institutions et plus largement le monde des adultes).

Le service a toute sa place pour **lutter contre ces phénomènes**, dans le sens où il ne se réduit pas à l'accompagnement social éducatif personnalisé des jeunes, mais qu'il est de plus en plus investi dans le **travail social collectif** et communautaire (au sens de « communauté de vie » et non de « communautarisme sectaire »).

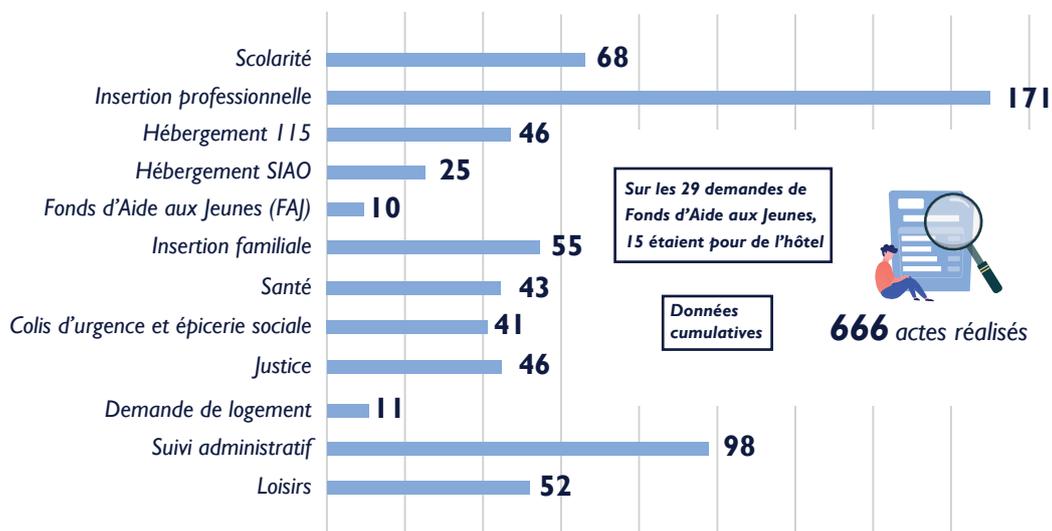


L'arpentage de rue :

La première mission de l'éducateur de prévention spécialisée est d'aller à la rencontre des jeunes.

Très présents sur le quartier BERNON et sur la ville, les éducateurs se font connaître et reconnaître afin de créer une relation de confiance entre eux et les jeunes. Celle-ci est primordiale. D'elle dépend l'efficacité de la prévention et de la lutte contre la marginalisation de ces jeunes désabusés et/ou livrés à eux-mêmes.

Domaines (ou Outils) de l'accompagnement travaillés :



*Ateliers Socio-Linguistiques
Classiques* p 8

*Accompagnement à la Scolarité
et Tutorat* p 9

PÔLE PÉDAGOGIQUE



ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES CLASSIQUES



301 inscrits (-30)
(130 F - 171 H)
Moyenne d'âge : non renseignée car certains ont une idée approximative de leur âge (pas d'état civil)
22% de 18/25 ans
63% ont - de 36 ans



Composition familiale
33% de personnes seules
67% de familles dont **4%** de familles monoparentales



Bénévoles :
38 bénévoles (+7)
sur **6** territoires

Origines géographiques des apprenants

21% d'AFRIQUE
35% d'ASIE
21% d'EUROPE
2% d'AMÉRIQUE du SUD
2% du MOYEN-ORIENT
14% d'UKRAINE



Heures effectuées :
1514 heures de cours

Les Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) visent l'intégration des personnes migrantes en leur permettant l'apprentissage de la langue française à l'oral et à l'écrit. Ces préalables sont indispensables pour appréhender la société française et la citoyenneté.



L'ancrage de l'apprentissage du français se fait dans des actions socialisantes à composante langagière. Les ateliers socio-linguistiques sont composés de 2 types d'ateliers : le **Français Langue Étrangère (FLE)** : apprendre le français en tant que langue étrangère, le **Français Langue d'Intégration (FLI)** : apprendre le français dans le but de s'intégrer à la société française.

Au sein du Club de Prévention :

L'apprentissage de la langue concerne le niveau A1 réparti en 3 groupes de niveau (débutant, intermédiaire, avancé) et repose sur 2 concepts :

- savoir se présenter, connaître l'alphabet et répondre aux questions simples,
- comprendre des mots familiers, exprimer des besoins concrets.

Ces ateliers sont animés par des bénévoles en lien avec une coordinatrice, salariée de l'association. Une évaluation de l'apprenant est faite avant chaque positionnement sur un groupe.

Les ASL du Club de Prévention s'étendent sur les différents sites d'intervention de l'association.



Répartition des apprenants & bénévoles par site :

Épernay		Vitry-le-F.		Sézanne		Fère-C.		Pleurs		Tours/M.	
Apprenants	Bénévoles	A.	B.	A.	B.	A.	B.	A.	B.	A.	B.
186	15	71	5	24	7	14	8	5	2	1	1

Orientations :

Sur Épernay, les apprenants sont principalement orientés par les centres d'hébergement (ADOMA, Croix-Rouge et Club de Prévention). Sur les sites de Vitry-le-François, Fère-Champenoise, Sézanne, Pleurs et Tours/Marne, la totalité des apprenants est orientée par le Club de Prévention.

Les projets en 2023 :

- **Création d'un parcours pédestre à Épernay** : un parcours pédestre a été réalisé, en 2022, pour aider les apprenants à se repérer dans la ville d'Épernay, favoriser leur autonomie et leur permettre d'apprendre à demander de l'aide. Cet outil a été reconduit en 2023. Il permet d'identifier 10 lieux de la quotidienneté : la mairie, une pharmacie, la poste, une boulangerie, le théâtre, le cinéma, les Restos du Cœur, l'épicerie sociale, la médiathèque et la gare. Un livret avec des questions simples, un plan de la ville et des images ont été distribués à chaque participant. Ce type d'atelier en extérieur plaît beaucoup aux apprenants et aux bénévoles. C'est un outil pédagogique intégré par les bénévoles.
- **Projet théâtre** : depuis 2021, le projet théâtre en partenariat avec le Salmanazar est mis en place sur différents sites à destination des primo-arrivants pour favoriser l'apprentissage du français. En 2023, nous avons continué de mettre en place ce projet car il permet aux apprenants d'apprendre la langue française d'une manière différente en sortant des ateliers ou cours plus traditionnels. Ainsi, le projet a été mis en place sur les sites d'Épernay et de Vitry-le-François avec un groupe d'une dizaine d'apprenants sur chaque site. Deux représentations ont été réalisées sur les deux sites.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ et TUTORAT



60 inscrits (+3)
22 filles - 38 garçons
Moy. d'âge : 14 ans



Répartition par classe :

6ème	4	2nde	4
5ème	24	1ère	1
4ème	13	Tnale	1
3ème	13		



Répartition par collège et lycée :

Terres rouges	33
J. Monnet	14
S. Hessel	6
St Victor	5
Côte Legris	2



Répartition et Moy. annuelle par site :

Maison Pour Tous :
53 jeunes pour 91 jours

Ferme de l'Hopital :
7 jeunes pour 62 jours



Partenaires :

Caisse d'Allocations Familiales
Ville d'Épernay
Partage Travail 51
Éducation nationale
DRE
Guidance Familiale



Non-inscrits :

Jeunes non inscrits mais présents de temps en temps :
MPT : 34
C.S.F.H. : 0

L'accompagnement à la scolarité est à destination des collégiens et lycéens sparnaciens. Il s'appuie sur 4 missions principales : l'accompagnement et le soutien aux familles, la réussite scolaire, la lutte contre le décrochage et l'ouverture à la citoyenneté.

Le tutorat scolaire a pour objectif de favoriser la réussite scolaire par des ateliers collectifs de soutien à la scolarité (théâtre, débat, écriture...).

Il s'agit aussi de mettre à disposition des collégiens et lycéens, un lieu calme et studieux leur permettant de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, encadrés par des adultes. L'action se déroule sur deux sites ; la Maison Pour Tous et le Centre Social de la Ferme de l'Hopital.

L'Équipe de tuteurs :

Les tuteurs sont tous à minima titulaires du baccalauréat et sont rémunérés par l'intermédiaire de Partage Travail 51.

11 tuteurs dont certains n'étaient pas présents toute l'année



Relation avec les familles :

La présence, l'assiduité et le niveau scolaire des jeunes sont suivis par le service, en lien avec les parents. Lorsqu'un enfant ne se présente pas régulièrement, les parents sont contactés et une visite à domicile ou un entretien au Club est organisé pour comprendre les motifs d'absence. Chaque famille bénéficie de l'accompagnement d'un éducateur du service de prévention spécialisée. Le contenu de l'accompagnement est individualisé en fonction des besoins repérés (soutien à la parentalité, accompagnement aux rendez-vous dans l'établissement scolaire, orientation vers des structures partenaires...).

Relation avec les collègues :

Depuis plusieurs années, les relations partenariales avec les établissements de l'Éducation Nationale sont riches. Ce partenariat est important à plusieurs titres :

- Le lien établissement scolaire-familles-jeune
- La connaissance des programmes et modalités d'examens
- Les orientations scolaires, notamment pour les 4èmes et 3èmes
- L'information de l'actualité de l'enfant
- La mise en place d'actions co-animées par des professeurs et des éducateurs
- L'accueil des décrocheurs et des exclus scolaires

Des contacts réguliers entre l'équipe éducative du Club de Prévention et les équipes éducatives des établissements scolaires existent pour les jeunes qui posent des difficultés scolaires et/ou de comportement. Ce partenariat doit se poursuivre et se développer dans l'intérêt de tous.

Actions collectives et citoyennes :

De nombreux projets culturels et ludiques ont pu voir le jour :

Activités citoyennes	Activités culturelles	Activités sport
- Octobre Rose	- Tournage d'un film avec Télé Centre Bernon	- Escalade
- Ciné-débat sur l'eau	- Visite de sites historiques	- Piscine
- Sensibilisation / fake news	- Aquarium	- Canoé
- Soirée débat / laïcité	- Séjour en Allemagne	- Rallye
- Collecte alimentaire		- Raid
- Semaine révision Brevet		- Aventure
		- Escape Game



● INSERTION PROFESSIONNELLE

Chantier Éducatif	p 11
Auto-Réhabilitation Accompagnée	p 12
Contrat d'Engagement Jeune Jeunes en Rupture	p 13
Navettes	p 14
Vendanges Partagées	p 15
AMBITIONS	p 16



CHANTIER ÉDUCATIF



20 jeunes (-8)

dont 1 jeune avec 3 passages

4 filles - 16 garçons

Moyenne d'âge : 21 ans



Lieu de résidence :

12 Quartiers Prioritaires de la Ville

0 Quartiers Veille Active

4 Sparnaciens hors Quartier Prioritaire de la Ville

4 hors Épernay



Niveau Scolaire :

4 de niveau BAC

1 Brevet

1 de niveau BEP

14 de niveau 3ème



Heures chantier :

5 144,5 heures réalisées

+44,83% par rapport à 2022

56 chantiers (28 en 2022)

18 donneurs d'ordre



Donneurs d'ordres :

Ville Épernay Contrat de ville ;

Service Circulation

Signalisation Mobilier Urbain ;

Communauté d'agglo. Épernay

Côteaux plaine de Champagne ;

Crèche de Pierry ;

Foyer Rémois ; Plurial Novilia ;

SNCF ; CAST ; CCAS ; CSD ;

Supplay ; 8 particuliers ;

Maison de l'Emploi Épernay ;

VRANKEN ;

Mairie de Fontaine-sur-Aÿ ;

Mairie d'Étoges ;

Champagne Lenique

et Spar Décor Peinture.

Le **chantier éducatif** poursuit deux objectifs principaux :

- Proposer un dispositif de remobilisation dans un projet d'insertion socio professionnelle pour les **jeunes les plus éloignés de l'emploi**.

- Constituer une **passerelle vers l'emploi** et la formation professionnelle pour les jeunes qui ont un projet et qui ont besoin d'être soutenus dans la mise en place de ce dernier.



Le chantier éducatif n'est pas une fin en soi. Il intervient dans le parcours d'un jeune, sur un laps de temps prédéterminé (4 semaines environ) avec les éducateurs et les partenaires. Il est un moyen de réimpulser ou de **soutenir une dynamique** d'insertion socioprofessionnelle. Pour nombre de jeunes, il représente un tremplin à l'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes sont rémunérés. La demande pour bénéficier de

ce dispositif est forte et le chantier éducatif ne peut pas accueillir tous les demandeurs. De plus en plus de jeunes sont « en panne » dans leur parcours d'insertion et dans l'accès à l'emploi. Les jeunes bénéficiant d'un passage sur le chantier éducatif sont orientés par les éducateurs.

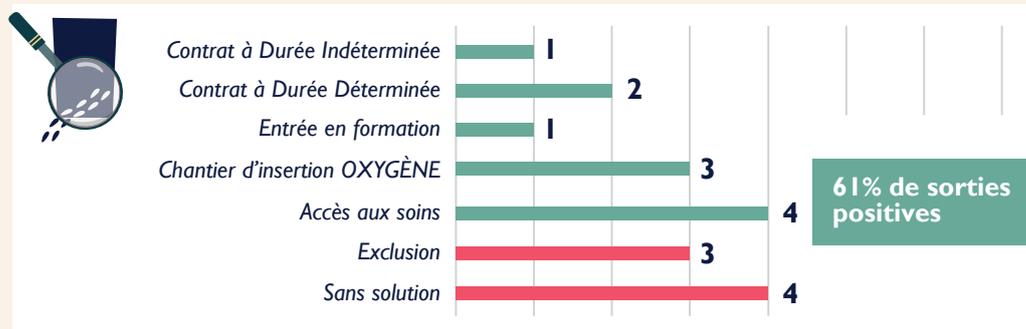
Nature des travaux : Entretien des espaces verts, peinture, déneigement, rénovation du mobilier urbain, désencombrements ...



Durée sur le chantier :

Le nombre moyen d'heures réalisées sur le chantier pour un jeune est de **257,23** heures soit environ **37** jours en 2023 (18 jours en 2022). La finalité étant que le jeune reste le temps nécessaire à la réalisation des objectifs de travail fixés (insertion pro., orientations adaptées à sa situation).

À l'issue du chantier, pour les 18 jeunes sortis :
(2 en cours sur le chantier au 31/12/23)



Pour une grande majorité des jeunes, nous pouvons observer qu'il y a eu des **répercussions positives** et concrètes sur des domaines spécifiques liés à l'accompagnement social mené par les éducateurs et par les conseillers de la Mission Locale.

2 personnes sont entrées sur le chantier éducatif dans le cadre d'une mesure de justice (Travaux d'Intérêts Généraux), non comptabilisée dans les chiffres. Elles ont fait 225 heures (175 pour l'un et 50 pour l'autre).

AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE



6 ménages (+1)

Soit 13 personnes :
7 adultes (4 F - 3 H)
6 enfants

Moyenne d'âge : 41 ans

67% de personnes seules
33% de familles dont
17% de familles monoparentales



Lieu de résidence :

6 Quartier Prioritaire de la Ville

0 Quartier Veille Active



Heures chantier :

256 heures réalisées (241 en 2022)

5 chantiers



Partenaires :

Plurial Novilia
Communauté d'Agglo.
Contrat de Ville d'Épernay
CCAS d'Épernay
CSD d'Épernay



Participation financière :

Il est demandé une contribution symbolique de 10 € pour bénéficier du dispositif



Condition de réussite :

Le locataire ou un membre de sa famille doit pouvoir participer activement aux travaux !

Constats :

Pour certains locataires, la réfection ou l'embellissement de certaines pièces du logement n'est pas envisageable et cette impossibilité de « réparer » concourt à des logements dégradés voire insalubres, ce qui renforce encore l'isolement de certains publics (honte, résignation, repli sur soi...).

Pour d'autres, le départ du logement devient difficile, voire impossible, les coûts liés à leur sortie étant devenus trop importants. Les projets de mutation vers un logement plus adapté ne se concrétisent pas.

L'Auto-Réhabilitation Accompagnée en partenariat avec Plurial est donc la solution toute trouvée pour ces personnes, afin de leur permettre une remise en état soignée d'une partie de leur logement. Avec l'aide d'un technicien, les personnes entreprennent les travaux nécessaires à la remise en état des lieux. Il ne s'agit pas de faire à leur place mais bien d'amener une expertise technique et des conseils tout au long des travaux.

Les orientations sont effectuées par Plurial, le CCAS, l'agglomération d'Épernay ou la CSD.

Public cible :

Sont visés les locataires de Plurial Novilia du **Quartier Prioritaire ou de Veille Active** d'Épernay ou résidant dans des communes rurales en lien avec la communauté de commune. Il s'agit en particulier de familles **monoparentales**, de familles **fragiles / isolées** ou de familles qui souhaitent une **mutation dans le parc locatif social**.



Types de travaux effectués :



ENDUIS /
PONÇAGE



PEINTURES



TAPISSERIES

Rôle de l'encadrant :

Véritable maillon entre le locataire et les institutions, le rôle de l'encadrant est multiple :

- Il assure et accompagne le projet d'embellissement du logement par ses conseils techniques,
- Il fait preuve de pédagogie, est attentif aux possibilités de chacun et sait repérer et valoriser les différentes compétences,
- Il transmet ses connaissances aux locataires, pour limiter leurs factures et améliorer leur capacité à rénover de manière autonome leur propre logement,
- Il fait le lien avec le travailleur social référent si des besoins spécifiques sont repérés,
- Enfin il recrée du lien avec les ménages parfois en rupture avec les institutions pour progressivement les amener à retourner vers le droit commun.



Objectifs du dispositif :

Les travaux que l'on accomplit soi-même sont valorisants et permettent au locataire de réinvestir son logement et de s'y sentir bien. L'intérêt est également financier car les travaux effectués soi-même réduisent considérablement la facture d'un état des lieux de sortie du logement.

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE JEUNES EN RUPTURE (CEJ-JR)

De mars à décembre 2023



59 jeunes entrés

sur le dispositif

18 filles - 41 garçons

44 célibataires

1 célibataire avec enfant

13 en couple

1 en couple avec enfants

Moy. d'âge : 19 ans



Origine géographique :

37 Communauté d'Agglo. d'Épernay Côteaux et plaines de Champagne

3 Communauté de Communes de la Brie Champenoise

14 Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais

2 Communauté de Communes des Paysages de la Champagne

3 Communauté de Communes du Sud Marnais

Origine du contact :

2 « Aller-vers »

7 CSD

13 Mission Locale

6 PJJ

1 Référent rural

24 Club (dont 6 issus de

l'hébergement, 2 du

logement et 16 de la

Prévention Spécialisée)

6 Autres



Accompagnement :

4 suspensions pour :

3 départs en formation < 6 mois

1 CDD < 6 mois

14 sorties :

1 en formation qualifiante,

1 en re-scolarisation,

12 plus aucun contact.



Partenaires :

Missions Locales, CCAS, CIAS, CSD, PJJ, organismes de formation Piste et AEFTI, SPARNALUTTE etc...

Le « Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture » (CEJ-JR) est un dispositif co-porté avec la Mission Locale. Il a pour objectif de capter en milieu urbain et rural des jeunes de 16 à 25 ans (29 ans si handicap), en situation d'isolement et éloignés de l'emploi.

Il vise à repérer, remobiliser et accompagner le jeune en difficulté de façon globale pour l'amener à une insertion socio-professionnelle durable. Ce travail se fait en lien étroit avec la Mission Locale compétente, en lui permettant d'accéder au « Contrat d'Engagement Jeune » (CEJ). Outre l'accompagnement, des ateliers de remobilisation sont mis en place et sont à disposition du jeune pour l'aider à se réinvestir dans son parcours et son avenir (préparation au code de la route avec simulateur de conduite, atelier « palettes », sport, art-thérapie etc...).

Les étapes d'accompagnement du jeune :

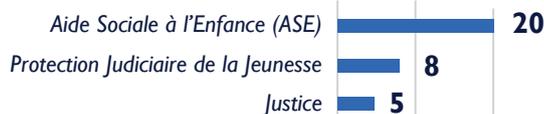
1 - « Aller vers » le jeune, rencontre, premiers échanges ;

2 - Mise en place d'une relation de confiance et phase de remobilisation à travers les ateliers ;

3 - Bilan avec le jeune après un 1er trimestre d'accompagnement ;

4 - Dernière étape, phase de relais et signature du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) avec la Mission Locale.

Parcours spécifique des jeunes :

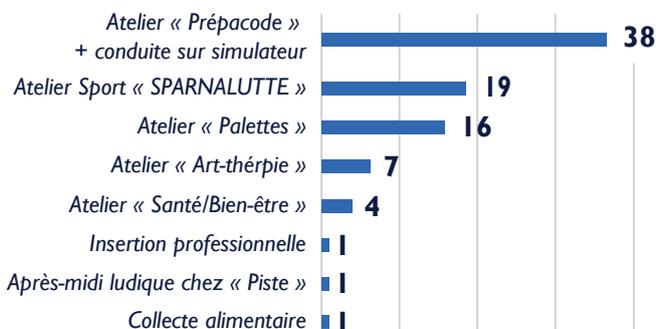


La situation résidentielle :

58% des jeunes étaient hébergés chez leurs parents, 22% en hébergement et 14% chez un tiers

Ateliers et actions de remobilisation :

Participation des jeunes par ateliers de remobilisation



Données cumulatives

+ de 7 jeunes présents, en moyenne, sur les ateliers

Nombre de CEJ signés :

59 jeunes sont entrés sur le dispositif et 15 ont signé un CEJ (25%).

L'objectif à atteindre au 31/12/2024 est de capter 100 jeunes pour 60 signatures de CEJ.





Nombre de personnes transportées : 284

137 « CEJ » dont 97 de Sézanne

31 « CEJ-JR »

116 « Insertion »



Moyenne d'âge :

20 ans « CEJ » et « CEJ-JR »

30 ans « Insertion »



4 Conducteurs

2 « Mission Locale »

1 « Insertion »

1 « CEJ-JR »



Kilométrage : 100 229 km

57 985 km « CEJ »
(du 24 janvier au 18 février)

21 611 km « CEJ-JR »

20 633 km « Insertion »



45 communes desservies

Nous disposons de 4 navettes :

- 2 pour le « Contrat d'Engagement Jeune » (CEJ), ex « Garantie Jeunes »
- 1 pour le « Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture » (CEJ-R)
- 1 pour l'« Insertion »

Les navettes **assurent le ramassage et le transport des jeunes** dans le cadre du dispositif de « CEJ » en lien avec la Mission Locale d'Épernay. Une des deux navettes peut également être utilisée pour assurer le transport des résidents des dispositifs d'hébergement et de logement du Club de Prévention.

Elle permet également d'**assurer l'approvisionnement et le transport de matériels nécessaires** à la vie de l'association. Le chauffeur a de plus la charge du premier niveau d'entretien des différents véhicules de l'association.

Ces navettes ont permis aux jeunes résidant dans des villages reculés, sans accès aux transports publics et sans moyen de locomotion, d'**accéder à des formations** sur le territoire d'Épernay ou de Sézanne.

Navette « Insertion » :

Il s'agit d'un partenariat entre le Département de la Marne et le Club de Prévention, au titre de la « Navette Insertion » visant à faciliter la mobilité des bénéficiaires du RSA sur les bassins de Sézanne et Épernay.

Cette offre de mobilité est assurée par l'utilisation d'un véhicule du Département (affecté à la CSD de Sézanne) et par un conducteur employé par le Club de Prévention.

Typologie du public :

« CEJ-JR » et « CEJ »

- Jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans si handicap);
- En grande précarité;
- N'ayant pas les moyens matériels de se rendre à leur formation;
- Résidant en zone rurale.

« Insertion »

- Personnes âgées de 25 ans et plus;
- Bénéficiaires du RSA;
- Souhaitant accéder à la formation
- Résidant dans des villages reculés.



LES VENDANGES PARTAGÉES

Du 7 septembre au 21 septembre 2023



50 participants
(16 F - 34 H)

Moyenne d'âge : 29 ans

Plus jeune : 18 ans
Plus âgé : 61 ans



Ressources des participants avant les vendanges :

- 20 avaient le **RSA**
- 2 avaient le **CEJ**
- 4 avaient l'**ARE**
- 2 avaient l'**ASS**
- 2 avaient l'**AAH**
- 20 **sans ressources**



Maisons de champagne et lieux d'exploitation :

- Épernay :**
Moët & Chandon
Vve Fourny & Fils
- Sézanne :**
Champagne Delong

Durée cumulée :
15 jours
pour une moyenne de 7 jours / équipe



Durée moyenne par vendangeur :
12 jours



« Les Vendanges Partagées », c'est proposer au public le plus éloigné de l'emploi la possibilité d'effectuer les vendanges en bénéficiant d'un accompagnement et d'une logistique portée par les partenaires du projet : déplacements, alimentation, formations, encadrement...

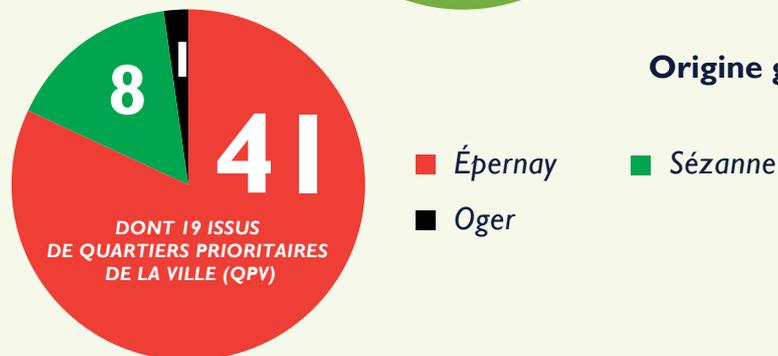


Pour l'édition 2023, nous avons été contraints à une formule « allégée » faute de financements suffisants. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de garde d'enfants ni de vendanges sur le territoire de Vitry-le-François. Elles ont par contre été reconduites avec les maisons Moët & Chandon et Veuve Fourny & Fils pour le territoire d'Épernay et la maison Delong aux alentours de Sézanne.

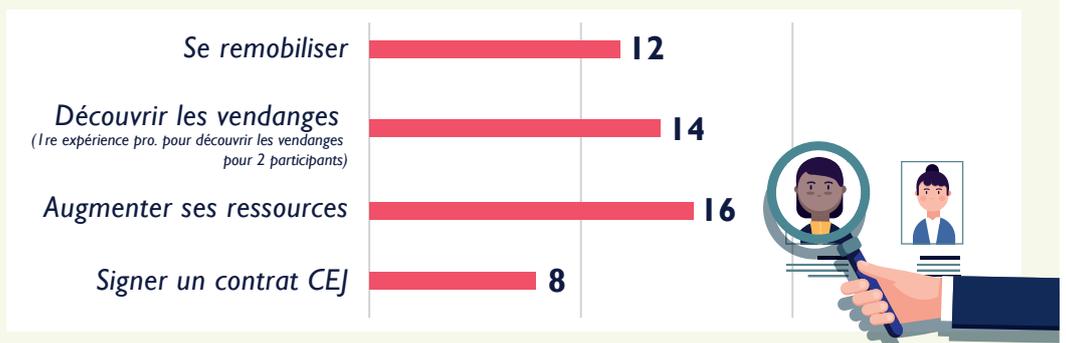
Prescripteurs des 50 postulants :



Origine géographique :



Objectifs des vendangeurs :





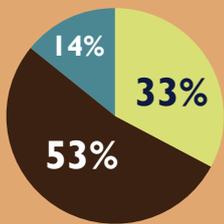
70 personnes accompagnées
(30 F - 40 H)

Dont

- 4 familles monoparentales
- 9 personnes en situation de handicap



Lieu de résidence :



- Quartier prioritaire de la Ville (QPV)
- Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Hors territoire prioritaire

Origine du contact :



- 21 Vendanges Partagées
- 42 orientations partenaires
- 7 orientations Club

70 adultes sortis :



- 1 CDI
- 4 Intérim
- 2 CDD
- 3 CDD
- 10 Format. préqualifiantes
- 2 Format. qualifiantes
- 36 Solutions structurantes dont 19 CEJ
- 12 Abandons

Consortium porteur du projet :



Tutelles :

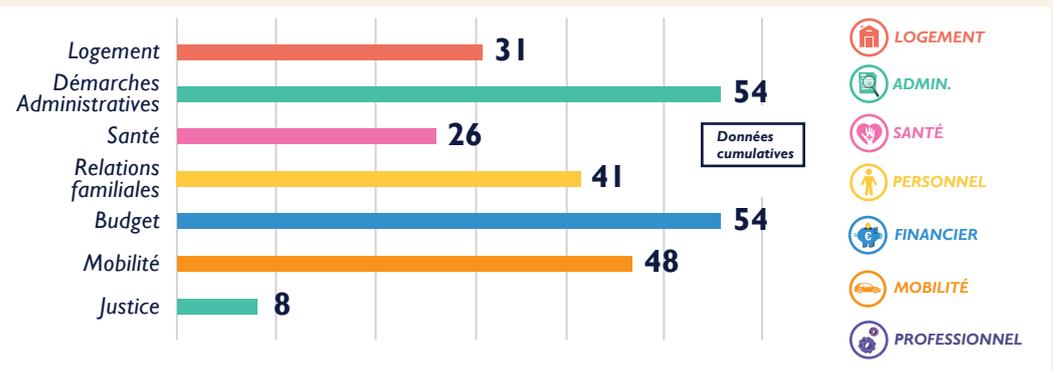


Le projet AMBITIONS visait à mettre en synergie les différentes ressources locales au profit de l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Il s'appuyait sur le temps fort économique que représente la vendange en Champagne. AMBITIONS, c'était emmener 250 bénéficiaires dans des actions de formations et d'insertion au travers d'un parcours composé de 5 phases (225 sur 3 ans à raison de 75 par an + 25 grâce à l'extension mobilité du dispositif obtenue en octobre 2022). Au 31 mai 2023, AMBITIONS s'est arrêté.

Le déroulement de l'action :



L'accompagnement social, tous territoires confondus :



Bilan global du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2023 :

Secteurs	ÉPERNAY	VITRY-LE-F.	SÉZANNE	TOUS SECTEURS
Total des entrées	87/120	47/60	66/70	200/250 <small>Dont 29 mobilité</small>
Total des sorties	87	47	66	200
Rupture de parcours	19	11	15	45 (22,5%) <small>Dont 5 mobilité</small>
Solutions structurantes	32	12	37	81 (40,5%) <small>Dont 20 mobilité</small>
Sorties positives	36	24	14	74 (37%) <small>Dont 1 mobilité</small>
Dont format. qualifiante	21	8	3	32
Dont emploi	15	16	11	42

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Présentation Globale Chiffrée

Hébergement d'Urgence

Hébergement d'Urgence généraliste

Personnes Victimes de Violences

Hébergement d'Urgence SAS

Pôle Jeunes (Hébergement d'Urgence Jeunes
Colocations - Pass Logement Jeunes)

Hébergement d'Urgence

Demandeurs d'Asile

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Présentation Globale Chiffrée

Centre d'Hébergement

et de Réinsertion Sociale

Dispositif « ALT » (Allocation

Logement Temporaire)

Placements Extérieurs

Consultations psychologiques

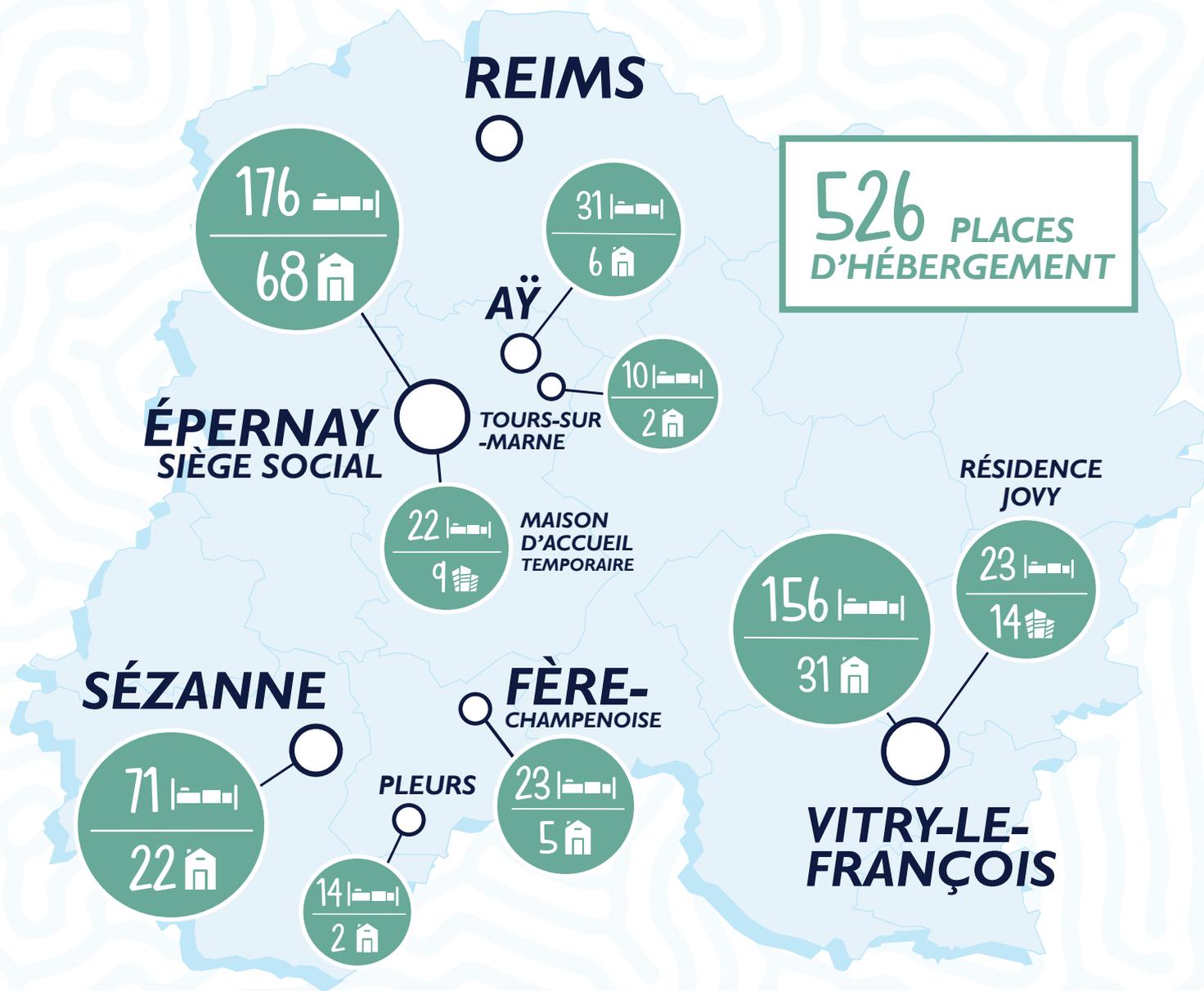
Accueil Mère - Enfant

Centre Provisoire d'Hébergement

● HÉBERGEMENT



RÉPARTITION DES PLACES D'HÉBERGEMENT PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023



L'HÉBERGEMENT



PLACES
HÉBERGEMENTS



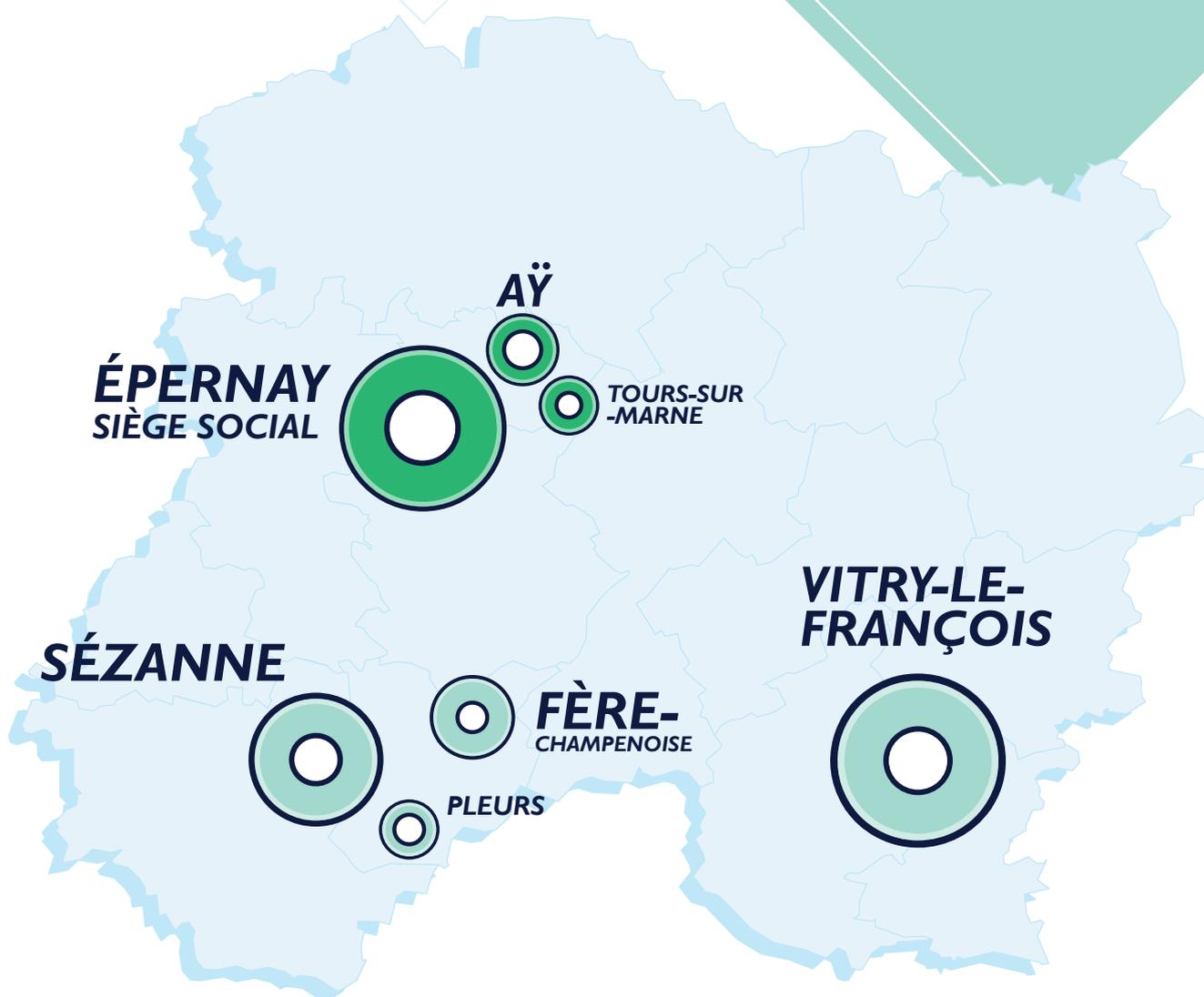
APPARTEMENTS
EN DIFFUS



APPARTEMENTS
REGROUPÉS

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Présentation Globale Chiffrée	p 20
Hébergement d'Urgence	p 21
Hébergement d'Urgence généraliste	p 22
Personnes Victimes de Violences	p 23
Hébergement d'Urgence SAS	p 24
Pôle Jeunes (Hébergement d'Urgence Jeunes Colocations - Pass Logement Jeunes)	p 25
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile	p 26



LES ACTIVITÉS

 HÉBERGEMENT NORD DÉPARTEMENT

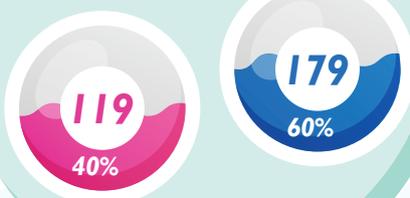
 HÉBERGEMENT SUD DÉPARTEMENT

• **Présentation Globale Chiffrée** •

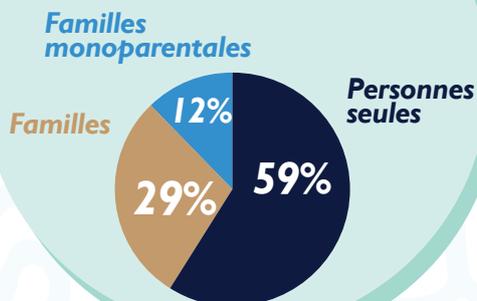


RÉPARTITION FEMMES - HOMMES

Sur 298 Adultes

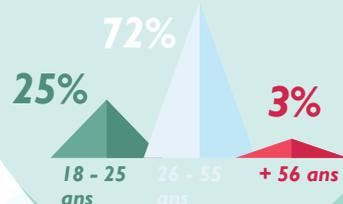


COMPOSITION FAMILIALE



231 MÉNAGES SOIT :
593 PERSONNES
298 ADULTES **295 ENFANTS**

TRANCHES D'ÂGE



RESSOURCES

55% AVEC RESSOURCES **45% SANS RESSOURCES**

INSERTION PROFESSIONNELLE

10% AVEC EMPLOI **16% Ont travaillé pendant leur séjour**
90% SANS EMPLOI

DURÉE MOY.
DU SÉJOUR

330 JOURS
SOIT 11 MOIS

ACCÈS AU
LOGEMENT
HU + HUDA

13 ACCÈS
au LOGEMENT

LES
SORTIES
115 MÉNAGES

140 ADULTES **115 ENFANTS**



105 ménages (-8)

Soit **240** personnes :
127 adultes (62 F + 65 H)
113 enfants (11 majeurs)

Moyenne d'âge : 34 ans
 30% de 18/25 ans

62% de personnes seules
38% de familles dont
17% de familles monoparentales

Sur **49** ménages sortis
 soit **53** adultes (+18 enf.) :

À l'ENTRÉE



3 en **CDD > 6 mois**
2 en **CDD < 6 mois**
3 en **CEJ**
2 en **stage/form > 6m.**
1 en **stage/form < 6m.**
42 sans emploi

À la SORTIE

2 en **CDI**
5 en **CDD < 6 mois**
2 en **CDDI (intérim)**
2 en **CEJ**
42 sans emploi

18 personnes ont travaillé pendant leur séjour

À l'ENTRÉE



3 avaient un **salaire**
6 avaient le **RSA**
2 avaient **rému. stage**
2 avaient l'**ADA**
2 avaient l'**ARE**
3 avaient l'**AAH**
2 avaient le **CEJ**
33 sans ressources

À la SORTIE

8 avaient un **salaire**
5 avaient le **RSA**
2 avaient l'**ARE**
4 avaient l'**AAH**
1 avait le **CEJ**
1 avait la **pension alim.**
32 sans ressources

Durée moyenne de séjour, sur 49 ménages sortis :



329 nuitées
 soit **11** mois
 (14 mois en 2022)

« Assurer à toute personne sans toit, un hébergement et une aide à l'insertion ».

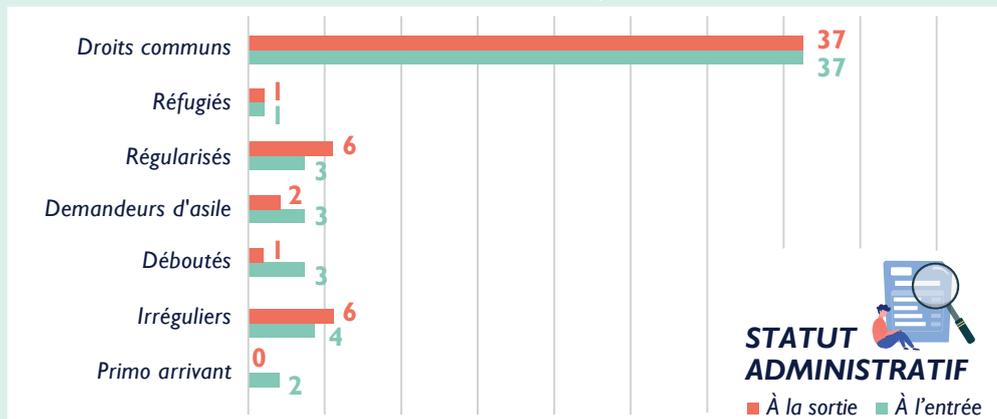
L'accès à l'hébergement d'urgence se fait par le 115.

Nous disposons d'une capacité d'accueil de **169** places :

69 HU à Épernay, à Aÿ et à Tours/Marne + **4** HU FVV + **6** HU Jeunes + **5** HU SAS à Épernay,
20 HU + **2** HU FVV à Sézanne, **10** HU à Fère-Champenoise et **6** à Pleurs et
40 HU + **3** HU FVV + **4** HU Jeunes à Vitry-le-François.

Nous proposons un hébergement d'urgence à bas seuil d'exigence avec pour unique condition d'accès et de maintien sur le dispositif, le respect du règlement de fonctionnement et un minimum d'adhésion.

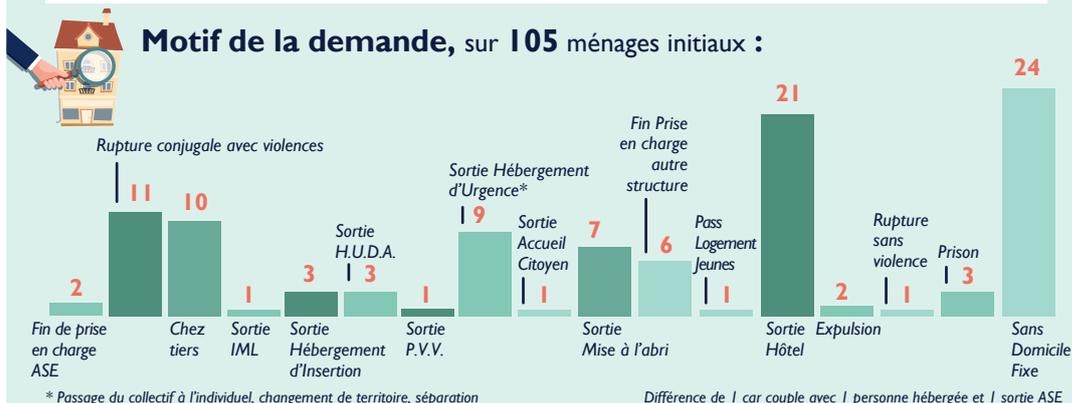
Statut administratif à l'entrée et à la sortie, sur 53 adultes sortis :



STATUT ADMINISTRATIF

■ À la sortie ■ À l'entrée

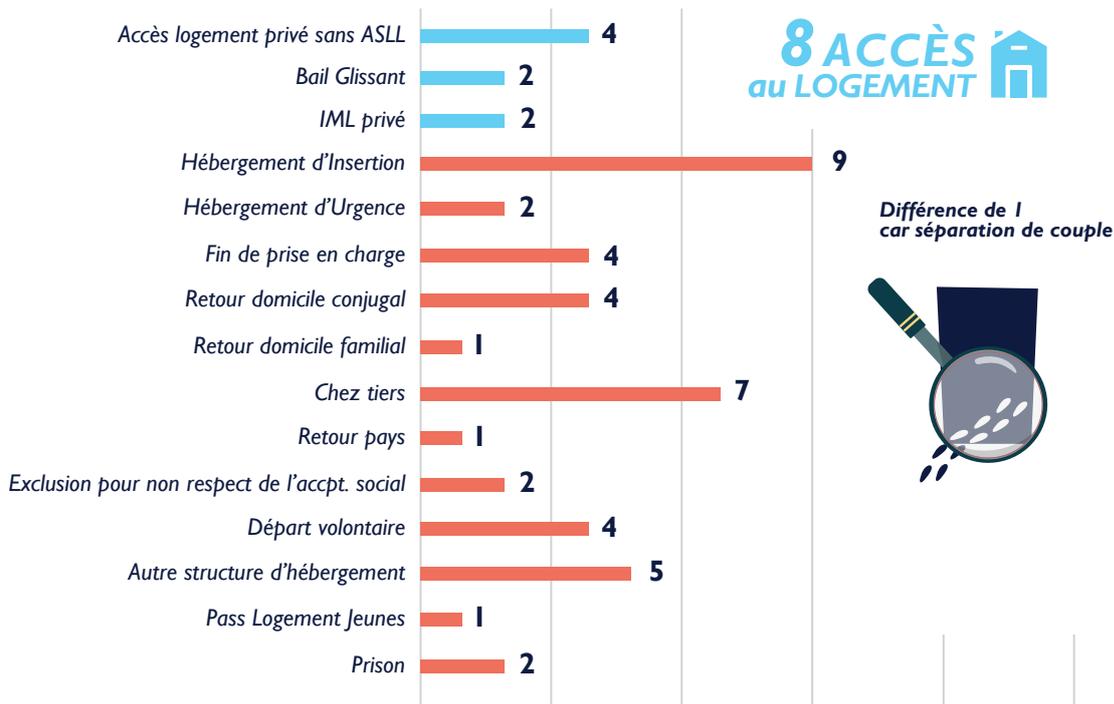
Motif de la demande, sur 105 ménages initiaux :



* Passage du collectif à l'individuel, changement de territoire, séparation

Différence de 1 car couple avec 1 personne hébergée et 1 sortie ASE

Solutions de logement à la sortie, sur 49 ménages sortis : 6 accès au logement



8 ACCÈS au LOGEMENT

Différence de 1 car séparation de couple



HÉBERGEMENT D'URGENCE généraliste



48 ménages

Soit 173 personnes :

68 adultes (36 F + 32 H)

105 enfants (10 majeurs)

Moyenne d'âge : 38 ans

4% de 18/25 ans

31% de personnes seules

69% de familles dont

27% de familles monoparentales

Sur 12 ménages sortis
soit 14 adultes (+15 enf.) :



À l'ENTRÉE

1 en CDD < 6 mois

13 sans emploi

À la SORTIE

1 en CDD Intérim

2 en CDD < 6 mois

1 en CEJ

10 sans emploi

4 personnes ont travaillé pendant leur séjour.



À l'ENTRÉE

1 avait l'ARE

1 avait le RSA

2 avaient l'ADA

10 sans ressources

À la SORTIE

2 avaient un salaire

1 avait le RSA

1 avait le CEJ

1 avait l'AAH

1 avait l'ARE

8 sans ressources

Nous disposons d'une capacité d'accueil de 145 places :

69 à Épernay, à Aÿ et à Tours/Marne,

36 à Sézanne, à Fère-Champenoise et à Pleurs et 40 à Vitry-Le-François.

Taux d'occupation des dispositifs d'urgence :



Taux d'occupation cumulé sur 3 secteurs : 94%



ÉPERNAY - AY - TOURS/M. : 96%

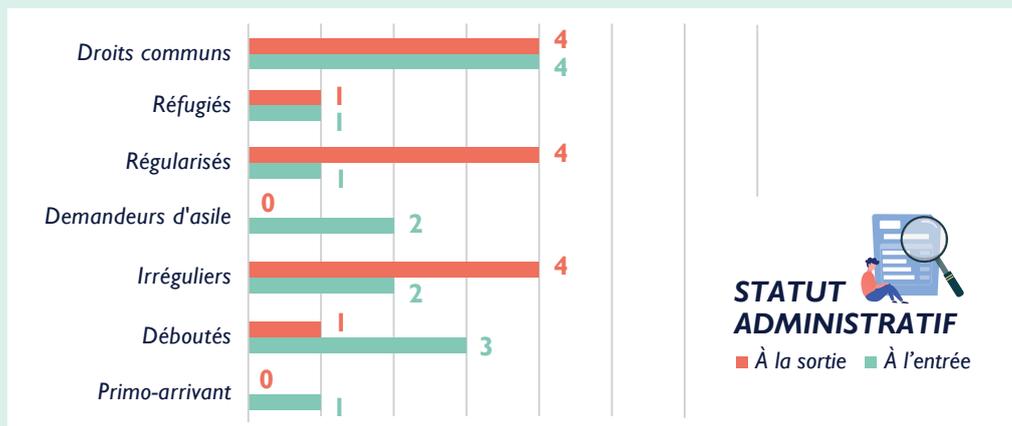


SÉZANNE - PLEURS - FÈRE-CHAMPENOISE : 95%



VITRY-LE-FRANÇOIS : 93%

Statut administratif à l'entrée et à la sortie, sur 14 adultes sortis :



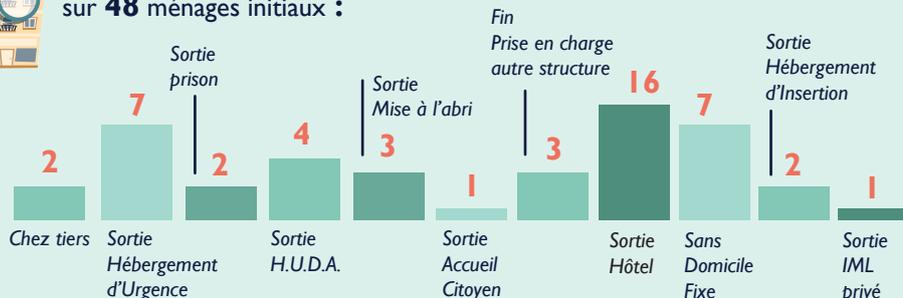
STATUT ADMINISTRATIF

■ À la sortie ■ À l'entrée

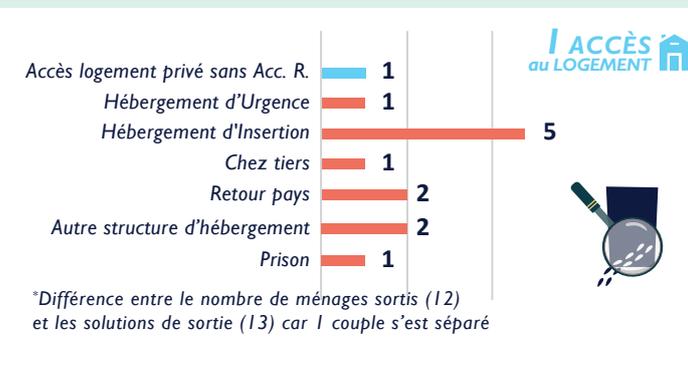


Motif de la demande, sur 48 ménages initiaux :

sur 48 ménages initiaux :



Solutions de logement à la sortie, sur 12 ménages sortis* : 1 accès au logement



*Différence entre le nombre de ménages sortis (12) et les solutions de sortie (13) car 1 couple s'est séparé



Les mises à l'abri hors sud marnais (non comptabilisées dans les effectifs) :

23 ménages soit

31 personnes :

23 adultes dont 43% de jeunes de 18/25ans



Durée moyenne de séjour, sur 12 ménages sortis :

651 nuitées soit environ 21 mois (24 mois sur 2022)

651 nuitées soit environ 21 mois (24 mois sur 2022)

Répartition sur le territoire :

Épernay : 33 ménages

Sézanne : 7 ménages

Vitry-le-F. : 8 ménages



17 ménages (+4)

Soit **23 personnes** :

15 femmes - 2 hommes

6 enfants

Moyenne d'âge : 38 ans

12% de 18/25 ans

76% de personnes seules

24% de femmes avec enfant

Sur **10 ménages sortis**
soit **10 adultes (+3 enf.)** :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE

5 droits communs

1 régularisé

1 primo-arrivant

2 irrégularisés

1 demandeur d'asile

À la SORTIE

5 droits communs

1 régularisé

2 irrégularisés

2 demandeurs d'asile

À l'ENTRÉE

et à la **SORTIE**

2 CDI

8 sans emploi

2 personnes ont travaillé
pendant la prise en charge



Au niveau de la santé

À l'ENTRÉE

et à la **SORTIE**

90% n'avaient pas de médecin traitant.

Cela s'explique par une pénurie de médecins.

Des départs en retraite non remplacés et les médecins en activité ne prennent pas de nouveaux patients.

À l'ENTRÉE

5 personnes n'avaient pas de couverture santé

À la SORTIE

2 personnes n'avaient pas de couverture santé

Les violences conjugales se définissent comme des situations où les faits de violences sont avérés, voire récurrents, cumulatifs, s'aggravent, s'accroissent et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique et figé. Elles concernent en majorité les femmes, mais pas uniquement.

Les conséquences pour la victime sont la peur, la culpabilité, la perte de l'estime de soi et d'autonomie, l'isolement, le stress. Dans le cadre de l'accompagnement, une **orientation** vers le médecin traitant du Centre Médico Psychologique, du Mars ou du CIDFF est **systématique**. Les manifestations de ces violences peuvent prendre plusieurs formes : **sexuelles, physiques, verbales**, comme des intimidations, des bousculades ou du chantage.

Les violences intra-familiales sont des actes violents exercés entre des membres d'une même famille. Nous disposons de 9 places depuis le 24/11/2023 (ouverture de 2 appartements pour 2 places à Sézanne).



Motif de la demande,
sur **17 ménages initiaux** :

VIOLENCES CONJUGALES
100%

VIOLENCES FAMILIALES
0%

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY 4 places			VITRY-LE-FRANÇOIS 3 places			SÉZANNE 2 places		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
9	13	4	6	6	0	2	4	2

Taux d'occupation cumulé :
78,15% (-19%)

Épernay : 112,08% (+4,08%)

Vitry-Le-François : 90,13% (+4,13%)

Sézanne : 32,26%



Hébergement antérieur :

Locataire / propriétaire	7
Structure d'hébergement	1
Mise à l'abri	1
Hôtel	6
SDF	1
Chez tiers	1



Durée moyenne du séjour, sur **10 ménages sortis** :
62 nuitées, soit environ **2 mois**
(**5 mois** en 2022).

Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 10 adultes sortis :

Sans ressources	5	5
Salaire	2	2
Revenu de Solidarité Active	1	1
AAH *	2	2
* Allocation Adulte Handicapé	2	2
Garantie Jeunes	0	0

RESSOURCES

■ À la sortie
■ À l'entrée

Solutions de logement à la sortie, sur 10 ménages sortis :

1 accès au logement (1 en 2022)

1 accès au logement privé sans ASLL



- **2 orientations** vers autres structures

- **3 chez tiers**

- **4 retours** au domicile conjugal



15 ménages (-3)
Soit **15 adultes** (12 H - 3 F)
Moyenne d'âge : 34 ans
47% de 18/25 ans
100% de personnes seules

Sur **10 ménages sortis**,
soit **10 adultes** :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE et À la SORTIE

9 droits communs
1 régularisé



À l'ENTRÉE

1 en CDI
9 sans emploi

À la SORTIE

1 en CDD intérim
9 sans emploi

2 personnes ont travaillé pendant leur séjour



Durée moyenne de séjour :

97 nuitées

soit environ **3** mois
(**5** mois en 2022)

Le SAS est un dispositif sparnacien d'hébergement d'urgence composé de deux appartements équipés et meublés (1 T2 et 1 T3 = 5 places) sur orientation du CCAS et du 115.



Les objectifs :

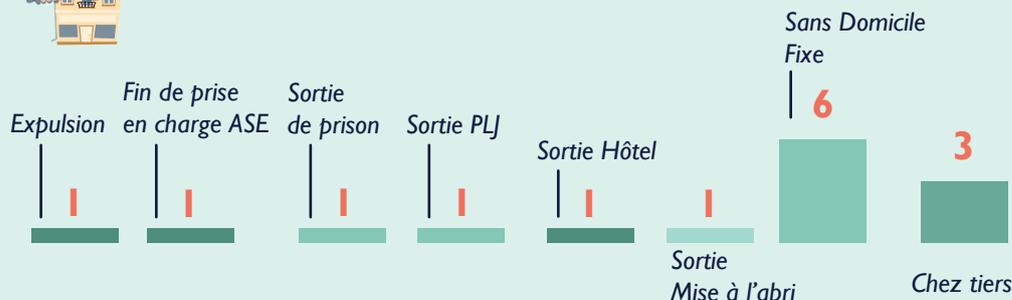
- **Accueillir** des personnes majeures ou des familles, originaires du territoire sparnacien, sans logement ni solution tierce sur un dispositif souple.
- **Proposer un accompagnement social renforcé**, de courte durée permettant d'orienter les personnes majeures ou les familles vers le logement.
- Proposer une évaluation et une **orientation** vers le dispositif d'hébergement le plus adapté à la situation de la personne majeure ou de la famille (si le logement n'est pas accessible).

La **durée** d'accueil et d'accompagnement sur le sas est de **1 mois** renouvelable 1 fois.



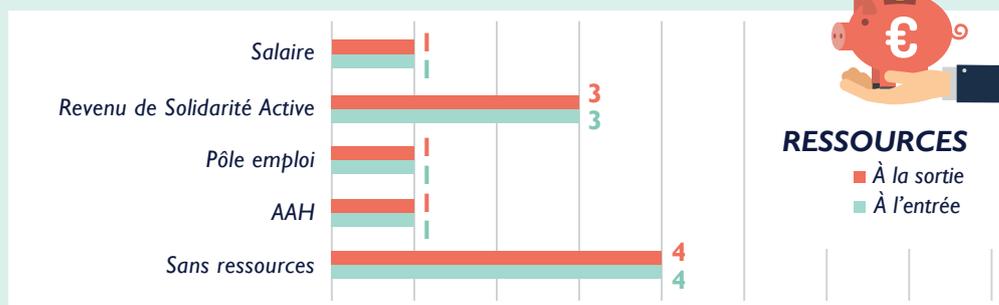
Motif de la demande, sur 15 ménages initiaux :

 Taux d'occupation : **90,33% (-0,56%)**



Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 10 adultes sortis :

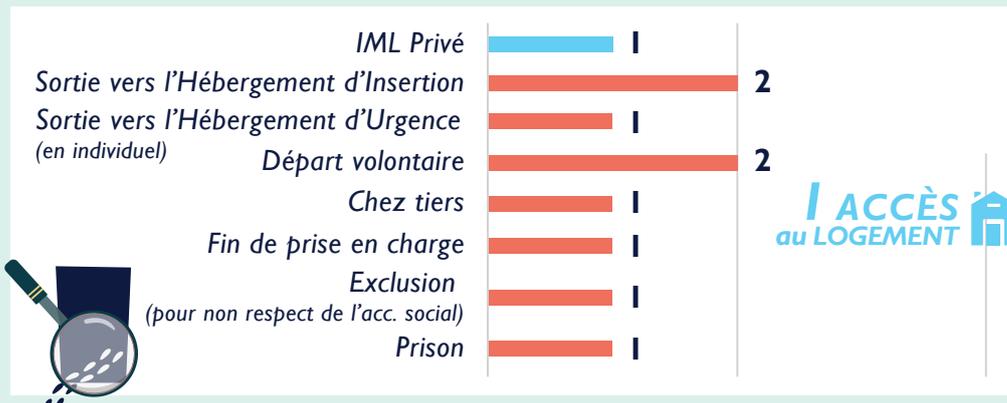
À la sortie, 2 personnes cumulaient des ressources



RESSOURCES

■ À la sortie
■ À l'entrée

Solutions de logement à la sortie, sur 10 ménages sortis : 1 accès au logement.



PÔLE JEUNES

(HU Jeunes, Colocations, Pass Logement Jeunes)

40 ménages (-3)

Soit 50 personnes
45 adultes (17 F + 28 H)
5 enfants

Moyenne d'âge : 21 ans
96% de 18/25 ans

58% d'hommes seuls
25% de femmes seules
10% de couples sans enfant
2% de couples avec enfant(s)
5% de femmes seules avec enfant(s)



Sur 23 ménages sortis
soit 26 adultes :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE et
À la SORTIE
26 en droit commun



À l'ENTRÉE

1 CDI
1 CDD < 6 mois
4 stages formation > 6m
2 stages formation < 6m
4 CEJ
23 sans emploi

À la SORTIE

3 CDD < 6 mois
3 stages formation > 6m
1 CEJ
19 sans emploi

15 personnes ont travaillé pendant leur séjour



À l'ENTRÉE

2 avaient un salaire
1 avait le RSA
3 avaient une rému. stage
3 avaient le CEJ
1 avait l'ARE
1 avait la pension alim.
15 sans ressources

À la SORTIE

5 avaient un salaire
1 avait une rému. stage
3 avaient la pension alim.
1 avait l'AAH
16 sans ressources



L'objectif principal de ce dispositif est d'accueillir des jeunes sur des dispositifs qui leur correspondent avec un accompagnement social visant leur autonomie et leur intégration dans un logement. Ce dispositif a vu le jour en 2020.

23 places sont réparties sur le département au 31/12/2023. 17 places sur Épernay, 2 sur Sézanne et 4 places sur Vitry-Le-François. Les appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux jeunes d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne.

En 2023, sur les 40 ménages accueillis sur les dispositifs Pôle Jeunes, 23 ménages avaient été orientés par le Club de Prévention (23 adultes et 3 enfants).

Taux d'occupation à l'année
Pôle Jeunes : 88,66%



Taux d'occupation Colocation : 55,85%



Taux d'occupation HUIJ Épernay : 107,46%



Taux d'occupation HUIJ VLF : 68,46%

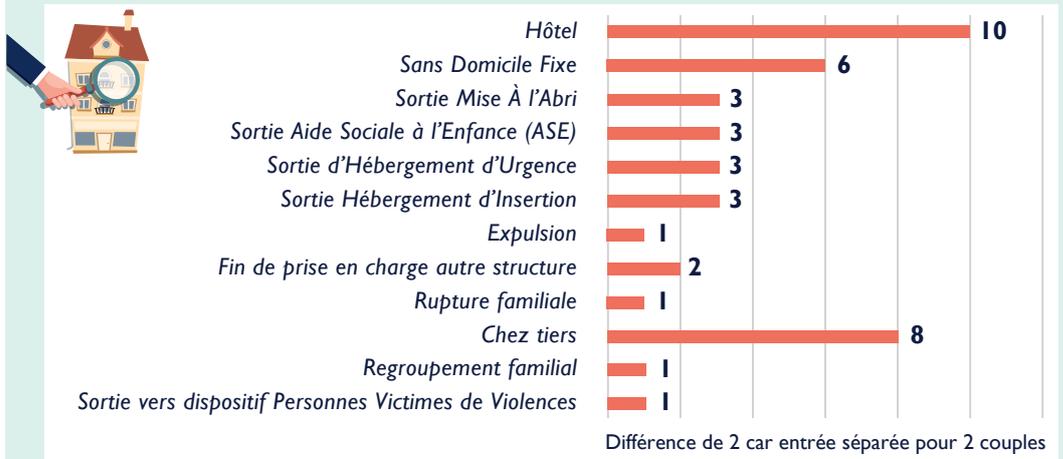


Taux d'occupation PLJ : 128,21%

Répartition des dispositifs et places par territoire :

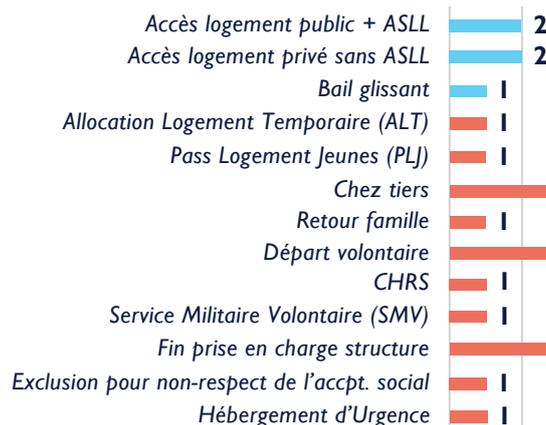
	ÉPERNAY		VITRY-LE-FRANCOIS		SÉZANNE	
HU Jeunes	6 places	15 pers.	4 places	14 pers.	/	/
Pass Logement Jeunes	6 places	13 pers.	/	/	/	/
Pass Logement Jeunes CEJ-JR	3 places	3 pers.	/	/	2 places	2 pers.
Colocation	2 places	3 pers.	/	/	/	/

Motif de la demande, sur 43 ménages initiaux :



Durée moyenne de séjour, sur 23 ménages sortis :
216 nuitées soit environ 7 mois (5 mois en 2022).

Solutions de logement à la sortie, sur 23 ménages sortis : 5 accès au logement



5 ACCÈS
au LOGEMENT 



HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEURS D'ASILE



126 ménages (=)

Soit **353** personnes :

171 adultes (57 F + 114 H)

182 enfants (dont 20 majeurs)

Moyenne d'âge : 33 ans

21% de 18/25 ans

57% de personnes seules

43% de familles dont

7% de familles
monoparentales

Sur **66** ménages sortis soit
87 adultes (97 enfants) :



**Statut
administratif :**

À l'ENTRÉE

31 sous DUBLIN

46 demandeurs d'asile

10 primo-arrivants

À la SORTIE

25 sous DUBLIN

2 régularisés

23 réfugiés

4 protections subsidiaires

12 demandeurs d'asile

21 déboutés

À l'ENTRÉE

87 sans emploi

À la SORTIE

1 CDD > 6 mois

1 CDD < 6 mois

1 CDD Intérim

84 sans emploi

5 personnes ont travaillé
pendant la PEC

**Durée moyenne
de séjour : 326 nuitées**
soit environ **11 mois**
(**14 mois** en 2022)

Épernay (Aÿ, ...) : **291**

Sézanne (Pleurs, ...) : **359**

Vitry-le-François : **328**

Le dispositif d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) est financé par l'État. Y sont accueillies uniquement les personnes qui ont déposé une demande d'asile en France, peu importe la procédure (Dublin, normale ou accélérée). L'HUDA fait partie des conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile avec l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA). C'est l'Office Français de l'Intégration et de l'Immigration (OFII) qui centralise et oriente les personnes vers les places disponibles via le logiciel « Dispositif National d'Accueil » (DNA). Les conditions matérielles d'accueil sont maintenues le temps de la demande d'asile : du passage au guichet unique en préfecture pour déposer la demande d'asile jusqu'au recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

193 places sont réparties sur le département au 31/12/2023 (+10 places en 2023). Les appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux résidents d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne.

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY - AY - TOURS/MARNE			SÉZANNE - PLEURS - FÈRE-CHAMPENOISE			VITRY-LE - FRANCOIS		
43 places pour 13 appartements			52 places pour 13 appartements			98 places pour 22 appartements		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
29	86	45	26	106	64	71	161	73

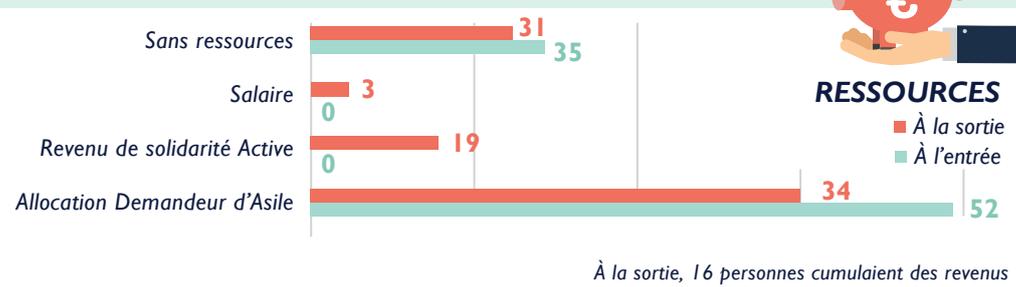
Taux d'occupation cumulé
sur 3 secteurs : **88,66% (-4,14%)**

Épernay - Ay - Tours : **103,77%**

Sézanne - Pleurs - Fère
- Champenoise : **74,37%**

Vitry-Le-François : **87,84%**

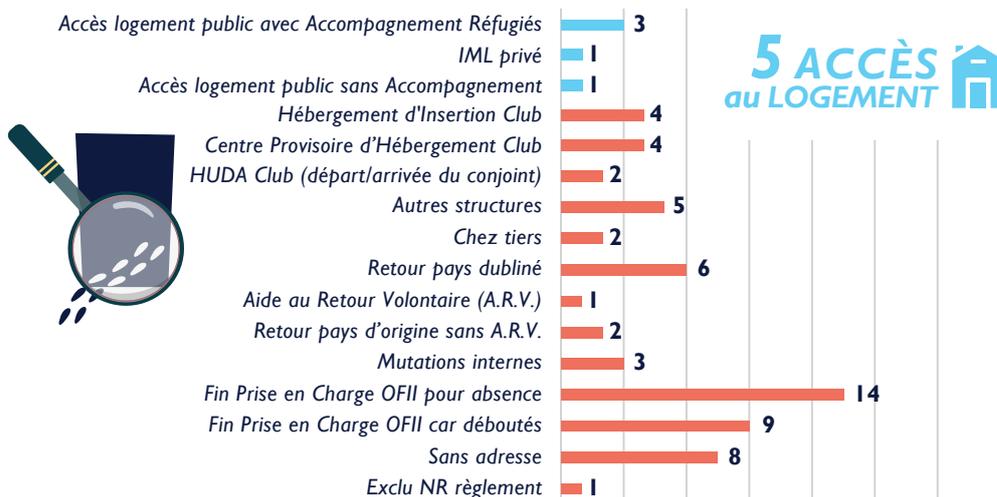
Ressources à l'entrée et à la sortie, sur 87 adultes sortis :



La perte de l'ADA est due à la fin de procédure de demande d'asile. Les ressources (salaire/RSA) perçues par des personnes encore présentes en HUDA s'expliquent du fait d'une régularisation de leur situation mais sont en attente d'un accès au logement.

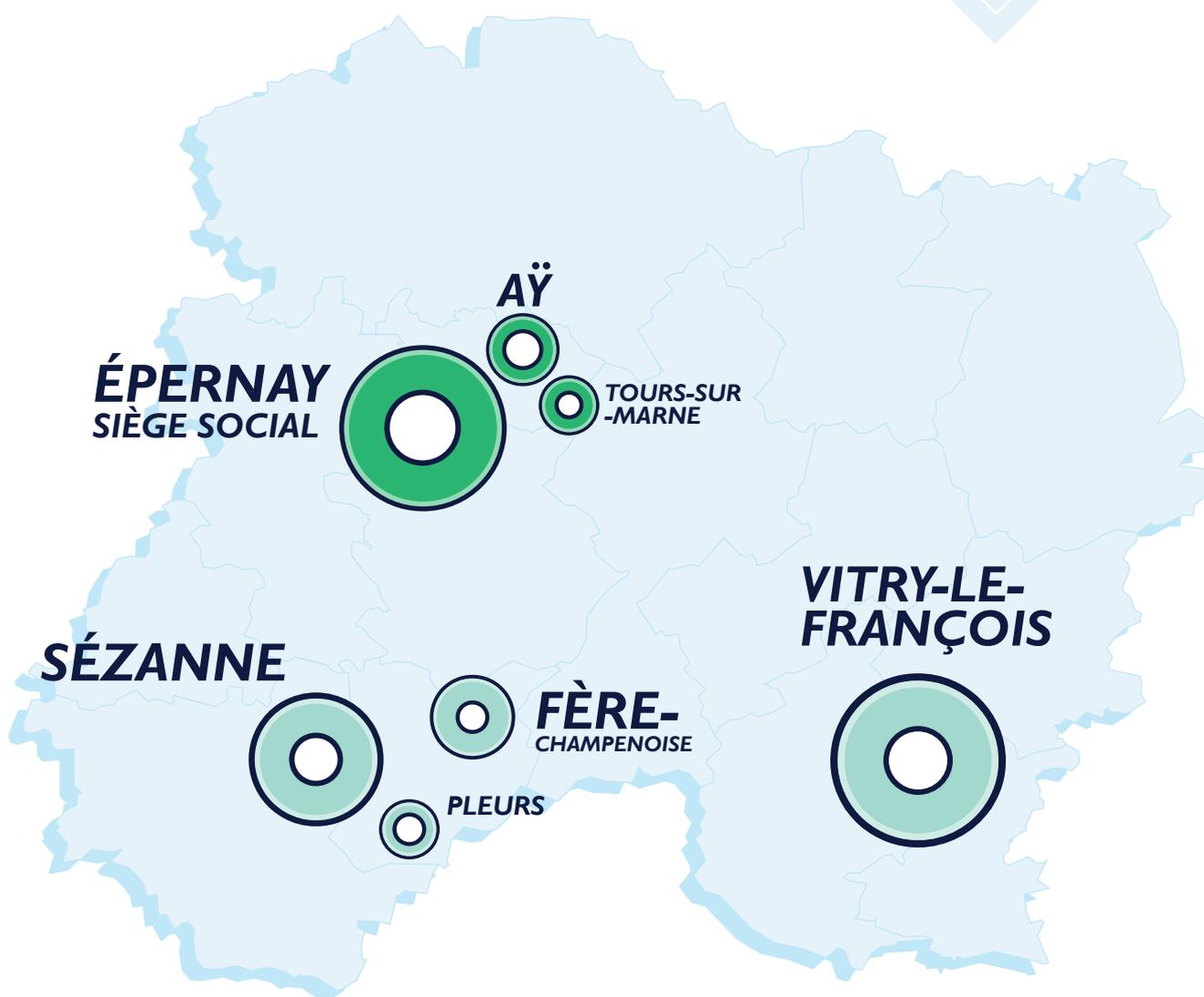
Solutions de logement à la sortie, sur 66 ménages sortis :

5 accès au logement (-3 en 2022).



HÉBERGEMENT D'INSERTION

Présentation Globale Chiffrée	p 28
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	p 29
Dispositif « ALT » Allocation Logement Temporaire	p 30
Placements Extérieurs Consultations psychologiques	p 31
Accueil Mère-Enfant	p 32
Centre Provisoire d'Hébergement	p 33



LES ACTIVITÉS

 HÉBERGEMENT NORD DÉPARTEMENT

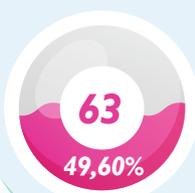
 HÉBERGEMENT SUD DÉPARTEMENT

• Présentation Globale Chiffrée •



RÉPARTITION FEMMES - HOMMES

Sur 127 Adultes



COMPOSITION FAMILIALE

Personnes
seules

55%

Familles
mono-
parentales

30%

Familles

110
MÉNAGES SOIT :
225 PERSONNES

127
ADULTES

98
ENFANTS

MOYENNE D'ÂGE

35 ANS



34% 18-25 ANS

RESSOURCES

93%
AVEC
RESSOURCES

7%
SANS
RESSOURCES

INSERTION PROFESSIONNELLE

30%
AVEC
EMPLOI

70%
SANS
EMPLOI

44%
Ont travaillé pendant
leur séjour

DURÉE MOY.
DU SÉJOUR

227 JOURS

SOIT ENV.
7 MOIS

ACCÈS AU LOGEMENT

23 ACCÈS
au LOGEMENT

LES SORTIES

55 MÉNAGES

61
ADULTES

48
ENFANTS

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE



21 ménages (=)

Soit **58 personnes** :

27 adultes (18 F - 9 H)

31 enfants (dont 2 majeurs)

Moyenne d'âge : 33 ans

41% de 18/25 ans

24% de personnes seules

76% de familles dont

48% de familles monoparentales

Sur **11 ménages sortis**
soit **14 adultes (+23 enf.)** :



Statut administratif :

À l'ENTRÉE et À la SORTIE

8 droits communs

3 régularisés

3 réfugiés



À l'ENTRÉE

1 avait un **salaire**

3 avaient l'**AAH**

3 avaient le **RSA + PF**

2 avaient le **RSA**

1 avait la **Garantie Jeunes**

1 avait l'**ARE**

1 avait l'**ARE + PF**

2 sans ressources

À la SORTIE

2 avaient un **salaire**

2 avaient l'**AAH**

3 avaient le **RSA + PF**

4 avaient le **RSA**

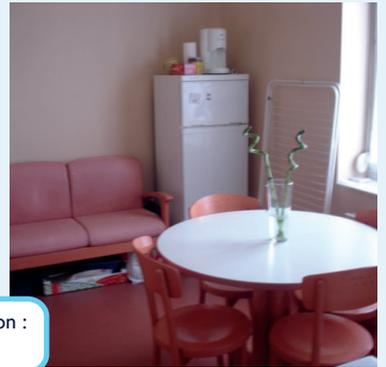
1 avait la **Garantie Jeunes**

1 avait l'**ARE**

1 avait les **PF**

Les **35** places du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale se répartissent en appartements regroupés à la Maison d'Accueil Temporaire et en appartements situés dans différents quartiers d'Épernay.

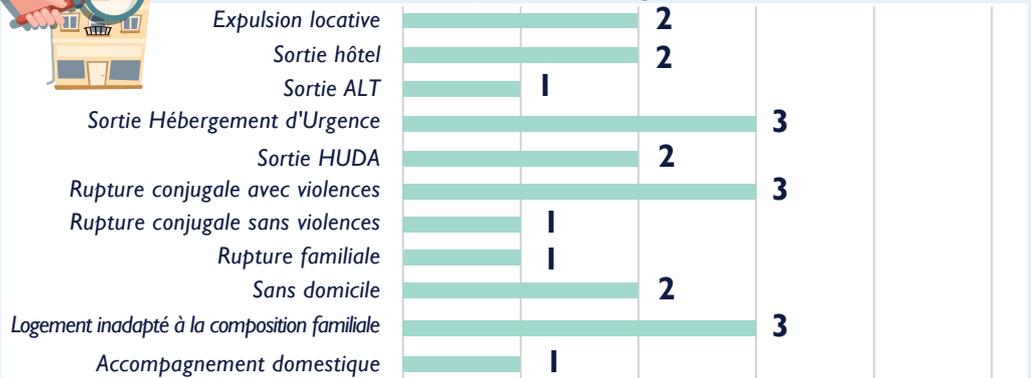
Ce dispositif permet aux familles et personnes de droit commun de bénéficier d'un accompagnement global et individuel en vue d'un accès au logement autonome ou accompagné.



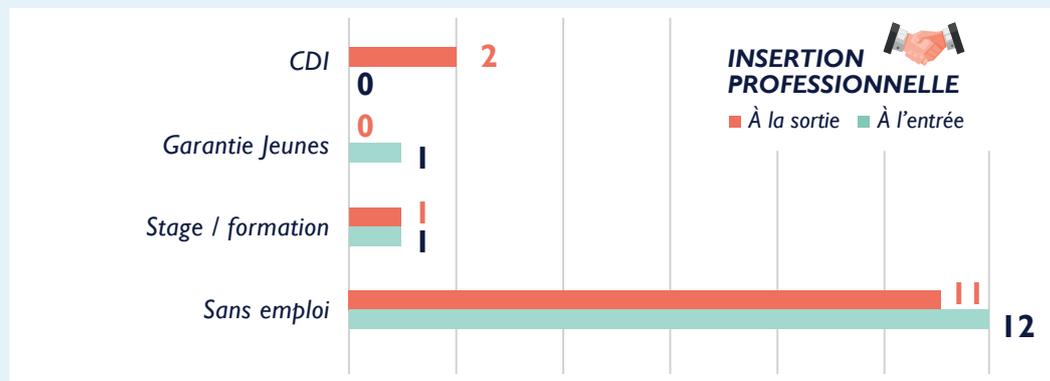
Taux d'occupation : **69% (-3,85%)**



Motif de la demande, sur 21 ménages initiaux :



Insertion professionnelle, sur 14 adultes sortis :



Durée moyenne de séjour, sur 11 ménages sortis :
196 nuitées soit environ **7 mois (11 mois en 2022)**

Solutions de logement à la sortie, sur 11 ménages sortis :
6 accès au logement (6 en 2022).

6 ACCÈS
au LOGEMENT 





57 ménages

Soit **109 personnes** :
63 adultes (24 F - 39 H)
46 enfants

Moyenne d'âge : 38 ans
17% de 18/25 ans

67% de personnes seules
33% de familles dont
23% de familles monoparent.

Sur **32 ménages sortis**
soit **34 adultes (+18 enf.)** :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE

29 droits communs
5 régularisés

À la SORTIE

29 droits communs
4 régularisés
1 irrégularisé

À l'ENTRÉE

7 avaient un **salaire**
1 avait une rému. stage
3 avaient le **CEJ**
13 avaient le **RSA**
1 avait la **retraite**
3 avaient l'**ARE**
1 avait l'**AAH**
1 avait la **pension alim.**
1 avait la **pension d'invali.**
3 **sans ressources**
10 **en cumul ressources**

À la SORTIE

9 avaient un **salaire**
3 avaient le **CEJ**
13 avaient le **RSA**
1 avait la **retraite**
2 avaient l'**ARE**
1 avait la **pension alim.**
1 avait l'**AAH**
1 avait la **pension d'invali.**
1 avait des **PF**
2 **sans ressources**
8 **en cumul ressources**

À l'ENTRÉE

1 avait un **CDI**
1 avait un **CDD < 6 mois**
2 avaient un **CDI**
3 avaient le **CEJ**
1 avait un **stage/format* < 6 m.**
26 **sans emploi**

À la SORTIE

2 avaient un **CDI**
3 avaient un **CDD > 6 mois**
2 avaient un **CDI**
3 avaient le **CEJ**
1 avait un **stage/format* < 6 m.**
23 **sans emploi**

L'endettement,

sur **32 ménages sortis** :

À l'ENTRÉE

15 avaient des **dettes** dont
5 **locatives** ; **3** dossiers de **surenndettement**

À la SORTIE

17 avaient des **dettes** dont
6 **locatives** ; **1** dossier de **surenndettement**
Dettes découvertes en cours d'accompagnement

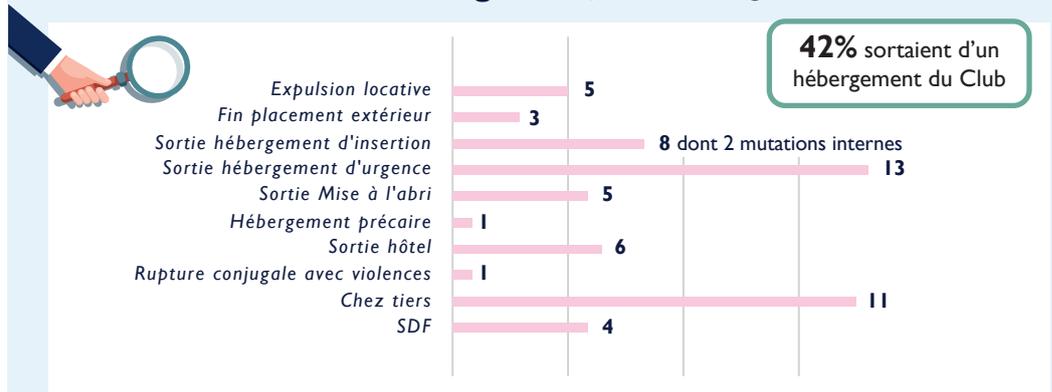
DISPOSITIF « ALT » (ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE)

Les ménages accueillis sur le dispositif ALT bénéficient d'un accompagnement social global porté par l'association. Les objectifs obligatoires à travailler dans ce dispositif sont le budget et l'accès au logement. D'autres objectifs tels que l'insertion professionnelle, l'accès aux soins, l'accès aux droits, aux loisirs, etc. peuvent être proposés et sont à adapter en fonction des besoins du ménage.

Pour entrer sur le dispositif ALT, l'obtention de ressources est une condition d'accès exigée à contrario du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Nous disposons de 71 places pour 28 appartements : 18 appartements sur Épernay (50 places), 4 appartements sur Sézanne (7 places) et 6 appartements à Vitry-le-François (14 places).

Motif de la demande d'hébergement, sur 57 ménages initiaux :

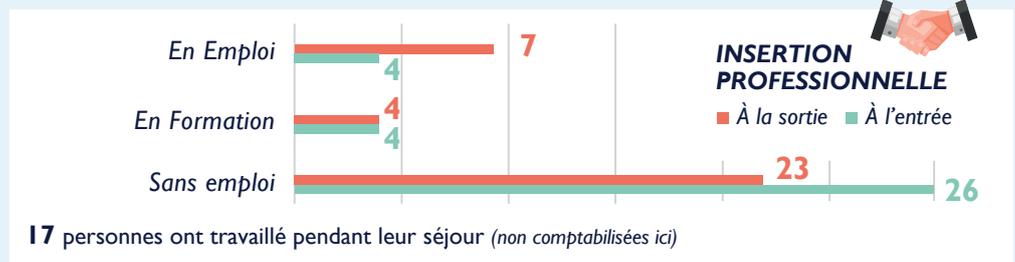


Répartition par territoire et taux d'occupation :

ÉPERNAY 50 places ALT Taux d'Occ. : 68,30%			SÉZANNE 7 places ALT Taux d'Occ. : 96,50%			VITRY-LE-FRANÇOIS 14 places ALT Taux d'Occupation : 107,64%		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
38	67	27	9	18	6	10	24	13

Durée moyenne de séjour,
sur **32 ménages sortis** :
223 nuitées
soit environ **7 mois**

Insertion professionnelle : Sur 34 adultes sortis

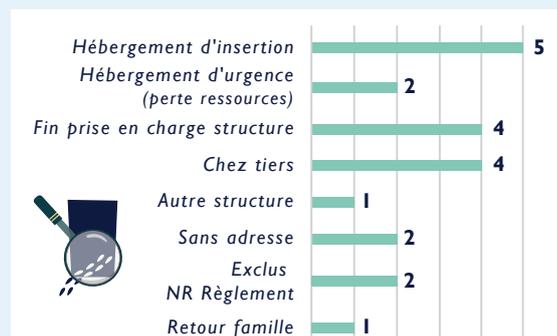


Solutions de logement, sur 32 ménages sortis* : 13 accès au logement

13 ACCÈS au LOGEMENT



Autres solutions à la sortie :



*Différence entre le nombre de ménages sortis (32) et les solutions de sortie (34) car 2 couples se sont séparés

3 ménages (-2)

Soit 3 adultes :

0 femme - 3 hommes

Moyenne d'âge : 42 ans

0% de 18/25 ans

100% de personnes seules



Taux d'occupation



Épernay :
17%



Vitry-Le-François :
46%



sur les 2 secteurs :
31,5%

Sur 2 ménages sortis
soit 2 adultes :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE et
À la SORTIE
2 droits communs

À l'ENTRÉE et
À la SORTIE
1 Pôle Emploi (ARE)
1 sans ressources

À l'ENTRÉE et
À la SORTIE
2 sans emploi

0 personne a travaillé
pendant son séjour

Durée moy. de l'accompagnement :

98 nuitées soit environ
3 mois

L'aménagement de peine
concerne uniquement les
personnes condamnées
dont la fin de peine
n'excède pas un an.

Placement extérieur en hébergement :

Au cours de l'année 2009, une convention a été signée avec la Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires Centre-Est Dijon pour l'accueil en hébergement de détenus dans le cadre d'un aménagement de peine.



Nous disposons de 3 studios, 2 à Épernay et 1 à Vitry-le-François. Ce dispositif permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Il a pour vocation de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif dépend des Services Pénitentiers d'Insertion et de Probation. Ce sont eux qui au départ évoquent avec nos services les personnes pouvant bénéficier d'un aménagement de peine. Une première rencontre s'organise pour déterminer les modalités d'accueil de la personne. C'est le juge d'application des peines qui en dernier ressort décide de la mise en place de cette mesure et de sa temporalité.



Motif de la demande, sur 3 ménages placés en hébergement :

Tous les ménages sortant d'incarcération bénéficiaient d'une fin de peine aménagée.

Solutions de logement à la levée d'écrou, sur 2 ménages sortis :



Sortie vers l'Hébergement d'Insertion

Départ volontaire sans adresse



Placement extérieur à domicile :

Depuis 2022, nous avons la possibilité d'effectuer le suivi de personnes relevant d'un placement extérieur à leur domicile, sur nos territoires d'intervention (Vitry-le-François, Sézanne et Épernay)



1 personne a bénéficié de l'accompagnement dans son logement sur le secteur d'Épernay

Durée = 34 jours

Consultations Psychologiques :

Depuis mai 2021, dans le cadre de notre partenariat avec le SPIP de Châlons-en-Champagne, nous sommes subventionnés par le ministère de la justice pour proposer aux personnes ayant une obligation de soins et orientées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Marne, des temps de consultations psychologiques.



En effet, les services dédiés à cette mission sont saturés et cette alternative permet de mettre à disposition 2 créneaux de 30 mn par semaine et ainsi contribuer à prévenir et éviter la récidive. Sur 2023, le temps dédié a été de 2h/semaine, une nouvelle psychologue a pris ses fonctions le 05/12/2022.

Sur la période 01/02/2023 à 31/12/2023

Sur les 20 orientations du SPIP, 17 personnes ont pu être accompagnées au cours de 90 rendez-vous dont 35 n'ont pas été honorés (38%).



17 Personnes
accompagnées

16 hommes
1 femme

34,5 ans
de moyenne
d'âge



90 Consultations

62% honorées
38% non honorées



5 ménages (+1)

Soit **13 personnes** :
5 femmes - 8 enfants

Moyenne d'âge : 29 ans
20% de 18/25 ans

100% de familles monoparentales

Sur **4 ménages sortis**
soit **4 femmes (+ 7 enf.)** :



Statut administratif :

À l'ENTRÉE et
À la SORTIE

2 droits communs
2 personnes régularisées



À l'ENTRÉE
4 sans emploi

À la SORTIE
1 stage/formation
< 6 mois

3 sans emploi
1 personne a travaillé
pendant son séjour



À l'ENTRÉE

1 avait le RSA
2 avaient le RSA + PF*
1 sans ressources

À la SORTIE

1 avait une rému. stage
1 avait le RSA
1 avait le RSA + PF*
+ Pôle emploi

1 avait le RSA + PF*
* Prestation Familiales

Cet accueil concerne les femmes enceintes ou les parents isolés ayant au moins un enfant de moins de trois ans qui ont besoin d'un hébergement. Le dispositif apporte un soutien matériel, une aide à la parentalité et un accompagnement sur certains aspects de la vie quotidienne en vue d'accéder ou de réaccéder au logement.

Deux appartements de type 3 sont spécifiquement dédiés à l'accueil mère-enfant.



L'Accueil Mère-Enfant est financé par le Conseil Départemental de la Marne et l'orientation des familles s'effectue uniquement par celui-ci. Toute admission fait l'objet d'une décision du Président du Conseil Départemental.



Taux d'occupation :
74,52% (+14,2%)



Motif de la demande d'hébergement, sur 5 ménages :

Rupture conjugale avec violences	1		
Chez tiers	1		
Hôtel	2		
Fin de prise en charge structure	1		



Durée moyenne de l'accompagnement, sur 4 ménages sortis :
226 nuitées soit environ **7 mois (5 mois en 2022)**.

Solutions de logement à la sortie, sur 4 ménages sortis :
4 accès au logement



4 ACCÈS
au LOGEMENT 

Accès logement public autonome	3
Accès logement public + APLL	1

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

De mai à décembre 2023



9 ménages

Soit 21 personnes :

11 adultes (7 F - 4 H)

10 enfants

Moyenne d'âge : 34 ans

27% de 18/25 ans

33% de personnes seules

67% de familles dont

22% de familles monoparentales

0 ménages sortis en 2023



Statut administratif :

À L'ENTRÉE

2 protections subsidiaires

6 réfugiés

2 régularisés

1 débouté (enfant BPI, régularisation en cours)



À L'ENTRÉE

2 avaient le **RSA + PF**

2 avaient le **RSA**

7 sans ressources

Les personnes admises en Centre Provisoire d'Hébergement sont des bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire), sortant d'hébergement HUDA/CADA, dont la vulnérabilité et le besoin d'accompagnement renforcé ont été évalués par l'Office Français de l'Intégration et de l'Immigration (OFII), notamment :

- Les personnes ne pouvant pas vivre en logement autonome,
- Les jeunes de moins de 25 ans sans ressources,
- Les personnes présentant un handicap physique ou psychologique.

Les 33 places sont réparties sur les territoires d'Epernay, Sézanne et Vitry-le-François et ont été ouvertes progressivement ; en mai sur Epernay, en août pour Sézanne et en décembre 2023 pour Vitry-le-François.



Motif de la demande, sur 9 ménages initiaux :

Sortie HUDA Club 4

Autres structures 5

Répartition par territoire et taux d'occupation :

ÉPERNAY Taux d'Occ. : 71%			SÉZANNE Taux d'Occ. : 90%			VITRY-LE-FRANÇOIS Taux d'Occupation : 4%		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
3	6	3	2	8	5	4	7	2



Taux d'occupation cumulé : 55%

Les places ont été ouvertes :

- Epernay - mai 2023
- Sézanne - août 2023
- Vitry-le-François - décembre 2023

L'ouverture des logements s'est faite progressivement

Aucun ménage sorti en 2023

Nombre de places par territoire :

ÉPERNAY	SÉZANNE	VITRY-LE-FRANÇOIS
1 appartement	2 appartements	4 appartements
6 places	8 places	19 places

● LOGEMENT

Présentation Globale Chiffrée	p 35
Répartition des mesures de logement par territoire au 31 décembre 2023	p 36
Accompagnement Social Lié au Logement	p 37
Bail Glissant - Département	p 38
Intermédiation Locative Privé - Public - Ukraine	p 39 - 40 - 41
APRIL Épernay - Reims	p 42 - 43
Accompagnement des Réfugiés	p 44
Action Logement	p 45
LOJ'TOÏT Jeunes Épernay	p 46
Colocation Accompagnée - Épernay	p 47
Intervention Sociale en Gendarmerie	p 48
Ateliers Socio-Linguistiques Ukraine	p 49



LES ACTIVITÉS



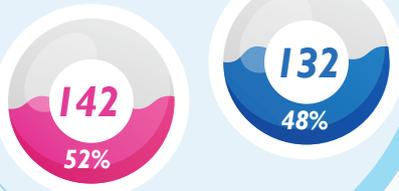
• Présentation Globale Chiffrée •

(Hors APRIL, ISG, ASL)

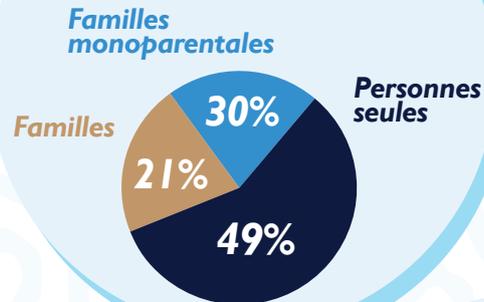


RÉPARTITION FEMMES - HOMMES

Sur 274 Adultes



COMPOSITION FAMILIALE



MOYENNE D'ÂGE

42 ANS

9% 18-25 ANS

208 MÉNAGES

SOIT :

436 PERSONNES

274 ADULTES 162 ENFANTS

RESSOURCES

87% AVEC RESSOURCES

13% SANS RESSOURCES

INSERTION PROFESSIONNELLE

37% AVEC EMPLOI

63% SANS EMPLOI

60% Ont travaillé pendant l'accompagnement

DURÉE MOY. DES MESURES

395 JOURS

SOIT 13 MOIS

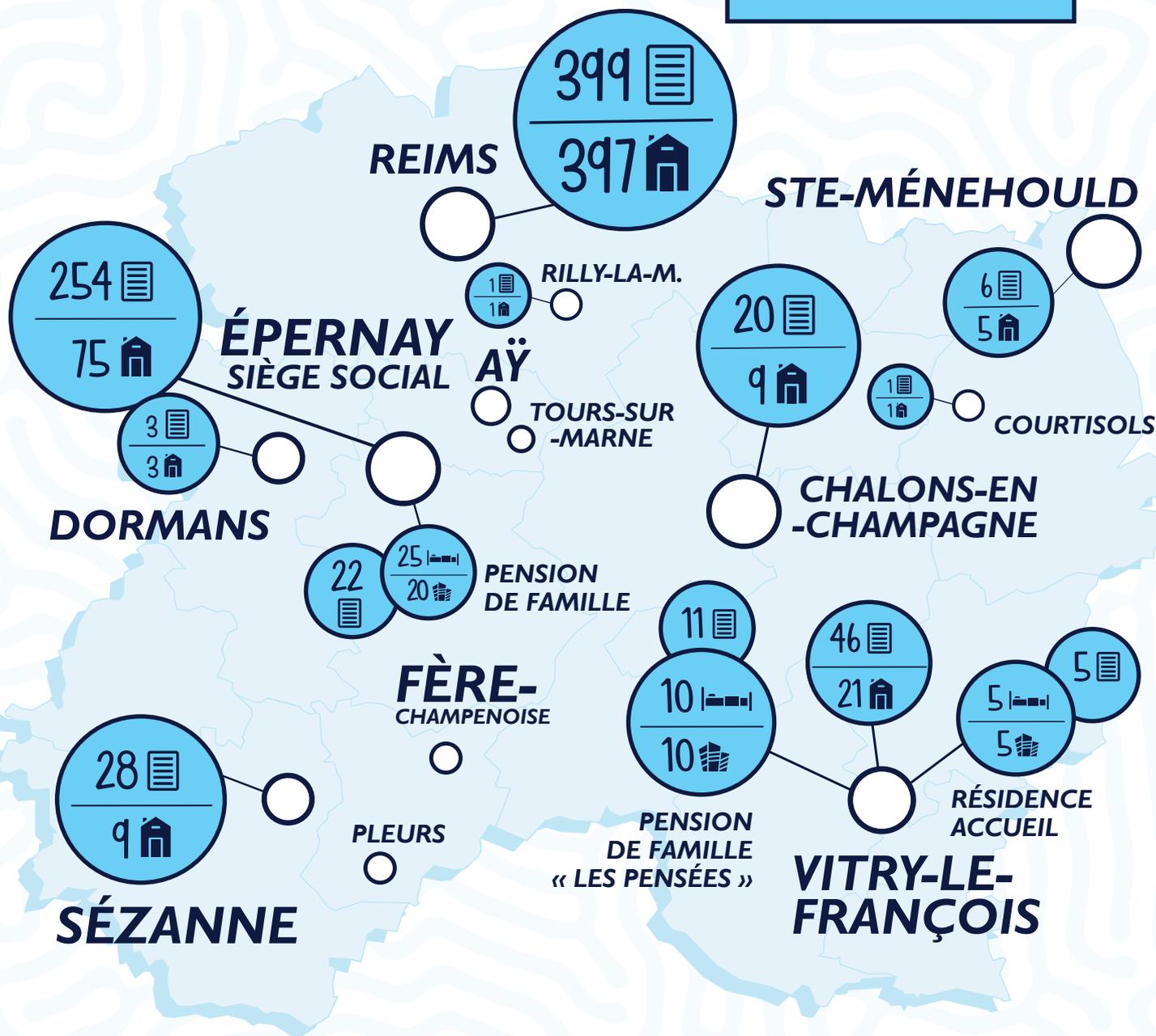
LES FINS DE MESURES

90 MÉNAGES

84 ADULTES 58 ENFANTS

RÉPARTITION DES MESURES DE LOGEMENT PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

758 MESURES
DE LOGEMENT



538 APPARTEMENTS DONT **105** EN GESTION LOCATIVE

LE LOGEMENT



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT



60 ménages (-1)

5 mesures annulées soit

55 mesures exercées

Soit **95 personnes** :

64 adultes (31 F - 33 H)

31 enfants

Moyenne d'âge : 40 ans

19% de 18/25 ans

62% de personnes seules

38% de familles dont

22% de familles monoparentales



Les mesures d'accompagnement social lié au logement interviennent dans le cadre d'un accès ou du maintien dans le logement. Les personnes sont locataires de leur logement.

L'Accompagnement Social Lié au Logement a pour objectif de favoriser l'insertion par le logement des ménages en difficulté relevant du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Les mesures sont individualisées, personnalisées, modulables mais limitées dans le temps. La finalité de la mesure est un maintien durable dans le logement.

Le service développe un dispositif d'intermédiation locative avec deux entrées possibles :

- ASLL faisant suite à une sortie d'un hébergement en interne,
- ASLL exercé suite à une demande d'un prescripteur extérieur.

Répartition des ménages par territoire, sur les 55 ménages :

ÉPERNAY 38 mesures			SÉZANNE 17 mesures		
Ménages	Personnes	Dont enf.	Ménages	Personnes	Dont enf.
38	69	25	17	26	6

Sur 38 mesures terminées,
43 adultes sortis (+14 enf.) :

Statut administratif :

En début et en fin de mesure

42 droits communs

1 ressortissant européen



En début de mesure

10 en CDI

6 en CDD < 6 mois

2 en Stage/formation

25 sans emploi

En fin de mesure

12 en CDI

6 en CDD > 6 mois

1 en CDD < 6 mois

2 en Stage/formation

1 en CEJ

21 sans emploi

22 ont travaillé pendant la mesure



L'endettement, sur

38 ménages sortis :

En début de mesure

24 avaient des **dettes**

4 avaient d'**autres dettes**

10 n'avaient **pas de dettes**

En fin de mesure

18 avaient une **dette**

locative

4 avaient d'**autres dettes**

14 n'avaient **pas de dettes**

2 dossiers

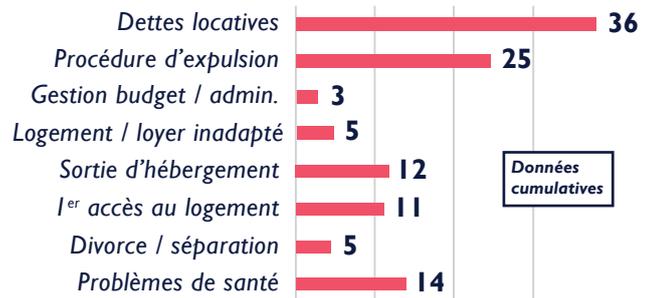
de **surendettement**



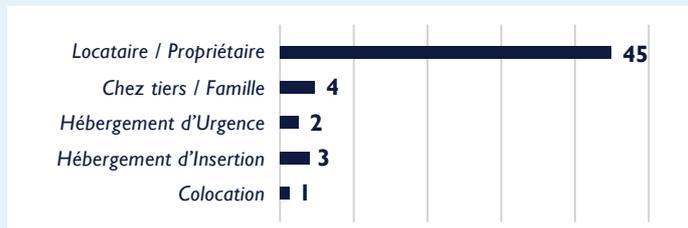
Motif de la demande, sur 55 ménages :



Difficultés rencontrées par les 55 ménages :



Situation locative avant l'entrée, sur 55 ménages :



Origine de la demande :



82% de maintien dans le logement et **18%** d'accès au logement



Durée moyenne des mesures, sur 38 ménages sortis : 7 mois

36 BILANS BONUS

6 mois après la fin de mesure, l'éducateur reprend contact avec le ménage pour établir un bilan et évaluer les effets de la mesure. Si le bilan est positif (objectifs de départ respectés), l'association perçoit un bonus financier.

ÉPERNAY 26 bilans transmis

SÉZANNE 10 bilans transmis

Au 31/12/2023, nous n'avons eu aucun retour des services du département.



25 ménages orientés (-6)

Soit **47** personnes :
31 adultes (14 F - 17 H)
16 enfants

14 nouveaux ménages orientés en 2023

dont 1 annulation de mesure

Moyenne d'âge : 40 ans

52% de personnes seules
48% de familles dont
24% de familles monoparentales

Sur 14 mesures terminées,
18 adultes sortis (+10 enf.) :

Statut administratif :

En début de mesure et en fin de mesure
18 droits communs



En début de mesure

1 en CDI
1 en contrat aidé
1 en CDD > 6 mois
4 en CDD < 6 mois
11 sans emploi

En fin de mesure

1 en CDI
3 en CDD > 6 mois
1 en CDD < 6 mois
1 en Formation
12 sans emploi
12 ont travaillé pendant la mesure.



L'endettement, sur 14 ménages sortis :

En début de mesure
5 avaient des **dettes locatives** (et autres)
 et **2** dossiers de **surenndettement**

En fin de mesure
4 avaient des **dettes locatives** (et autres)
 et **2** dossiers de **surenndettement**

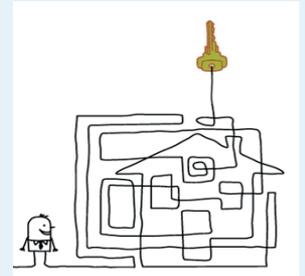
BAIL GLISSANT Département

Le bail glissant est un dispositif d'intermédiation locative destiné aux personnes avec ou sans dette de loyer, rencontrant des difficultés de gestion et ayant besoin d'un soutien éducatif.

Il s'agit d'une médiation qui consiste à favoriser la relation entre un propriétaire bailleur et un locataire. Le logement est loué par le Club de Prévention, qui le sous-loue ensuite à une famille.

Le bail glissant sécurise la personne mais rassure aussi l'organisme logeur en raison du suivi et du soutien qu'il continue d'obtenir de la part de l'équipe éducative. Lorsque la mesure est terminée, le bail glisse du nom du Club au nom de la personne ou de la famille qui garde ainsi son logement et devient locataire en titre.

Le bail glissant département est couplé d'une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).



Répartition des ménages par territoire, sur les 25 ménages :



Épernay			Sézanne		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
17	33	11	5	11	5
Vitry-le-François					
Mén.	Pers.	Dont Enf.			
3	3	0			

Motifs de la demande, sur 25 ménages :



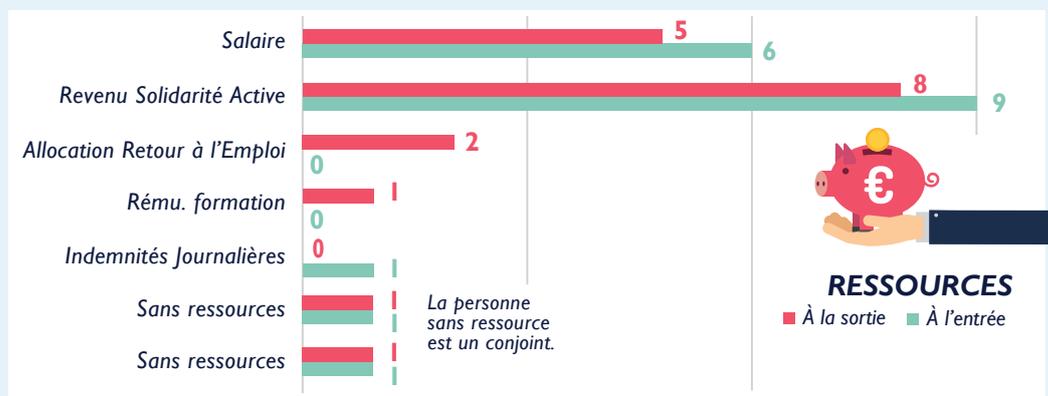
- SDF
- Procédure expulsion
- Logement insalubre
- Logement inadapté
- Sortie HBGT
- Aide budget / Adm.
- Chez tiers



Durée moyenne d'une mesure : 14 mois

6 ménages ont nécessité une prolongation à la demande du bailleur

Ressources en début et en fin de mesure, sur 18 adultes sortis :



Solutions de sortie, sur 14 ménages sortis :

- 11 glissements de bails
- 2 fins de mesure sans glissement (non adhésion + non respect des obligations)
- 1 arrêt pour une orientation en Pension de Famille

ACCÈS au LOGEMENT 



37 ménages (+14)

Soit **63** personnes :
42 adultes (21 F - 21 H)
21 enfants

Moyenne d'âge : 42 ans
 2% de 18/25 ans

65% de personnes seules
35% de familles dont
22% de familles monoparentales

Sur 16 mesures terminées,
18 adultes sortis (+10 enf.) :

Statut administratif :

En début et fin de mesure
16 droits communs
2 régularisés



En début de mesure
4 en CDI
0 en CDD > 6 mois
3 en CDD < 6 mois
1 en formation < 6 mois
10 sans emploi

En fin de mesure
5 en CDI
4 en CDD > 6 mois
9 sans emploi
11 ont travaillé pendant la mesure



En début de mesure
7 avaient un **salaire**
8 avaient le **RSA**
1 avait une **rému. form.**
2 avaient l'**AAH**

En fin de mesure
9 avaient un **salaire**
6 avaient le **RSA**
2 avaient l'**ARE**
1 avait l'**AAH**

IML - PRIVÉ (InterMédiation Locative - parc privé)

L'**InterMédiation Locative** est un dispositif solidaire qui depuis 2022 s'inscrit dans le cadre de la loi Cosse « **LOC' AVANTAGE** » (ex. : « Louer abordable »). Il s'agit de favoriser l'accès au logement de personnes hébergées ayant des difficultés à accéder au logement du fait d'une situation précaire.



L'objectif est de fluidifier les sorties d'hébergement en mobilisant le **parc de logements privés**. Le bien est loué par l'association qui le met en sous location à des personnes orientées par le SIAO. L'association fait tiers entre le bailleur et le sous-locataire. Elle assure la gestion du bien dans son ensemble et effectue l'accompagnement social afin de permettre aux personnes de s'inscrire dans une location pérenne mais majoritairement de travailler un relogement dans le parc public.

Objectif de déployer l'IML à Vitry-le-François et Sézanne



Répartition des 37 ménages par territoire :

Épernay			Agglo. Épernay			Chalons-en-C.			Agglo. Châlons en C.			Reims		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
23	40	14	1	1	0	11	18	5	1	1	0	1	3	2

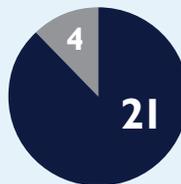


Répartition des logements par territoire (25 logements) :

1 logement du parc privé capté en 2023 + **22** appartements depuis 2018 (dont 2 rendus et 1 IML Ukraine)

Épernay - 13 logements					Agglo. Épernay - 1		Chalons-en-C. - 9			Agglo. Châlons en C. - 1			Reims - 1
Studio	T1	T2	T3	T5	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T3
1	3	7	1	1	1	0	0	6	3	1	0	0	1

Point de situation des logements (au 31/12/2023) :



■ Loués par le Club
 ■ Vacants



Solutions de logement à la sortie, sur 16 ménages sortis : 13 accès au logement

- 8 en public sans ASLL
- 2 en public avec ASLL
- 1 en privé sans ASLL
- 1 en privé avec ASLL
- 1 en Pension de Famille
- 1 en hôtel
- 1 chez Tiers
- 1 départ volontaire



12 ménages (-3)

Soit 23 personnes :
16 adultes (7 F - 9 H)
7 enfants

Moyenne d'âge : 40 ans
22% de 18/25 ans

58% de personnes seules
42% de familles

Sur 11 mesures terminées,
15 adultes sortis :

Statut administratif :

En début et en fin de mesure

13 droits communs
2 régularisés



En début de mesure

4 en CDI
3 en CDD < 6 mois
3 en stage/formation
5 sans emploi

En fin de mesure

3 en CDI
2 en CDD < 6 mois
1 en CDD > 6 mois
1 en CDDI
3 en stage/formation
5 sans emploi
9 personnes ont travaillé pendant la mesure



En début de mesure

6 avaient un salaire
2 avaient le RSA
2 avaient une Indemn. J.
1 avait l'ARE
1 avait une rému. form.
3 sans revenus (conjoints)

En fin de mesure

7 avaient un salaire
2 avaient l'ARE
2 avaient une rému. form.
1 avait le RSA
1 avait l'AAH
2 sans revenus (conjoints)



L'endettement :

En début de mesure

4 avaient des dettes locatives + autres

En fin de mesure

3 avaient des dettes locatives

3 avaient d'autres dettes

Au sein de l'association, l'InterMédiation Locative s'exerce sous la forme de « sous-location ». Son objectif est de mobiliser le parc locatif à des fins sociales en étant un intermédiaire entre le bailleur public et le sous locataire. L'orientation du public se fait par le SIAO pour une durée maximale de 18 mois (période de 6 mois renouvelable 2 fois) et est proposée à des personnes initialement hébergées.



Dans le cas des bailleurs publics, l'engagement du bailleur est de proposer un logement adapté au ménage dans un quartier non-prioritaire et d'envisager dès la signature du bail le glissement du bail pendant la durée de la prise en charge SIAO. Même si le Club de Prévention effectue la gestion locative, la situation du sous-locataire est évaluée régulièrement dans le cadre de l'examen contradictoire avant de devenir locataire en titre.

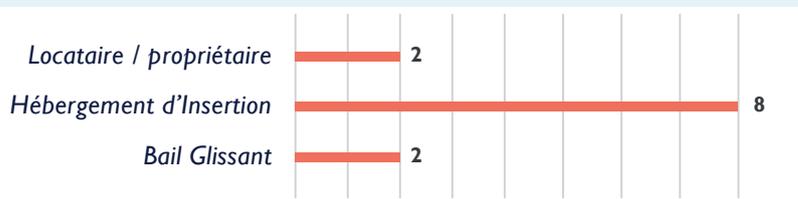
Répartition des 12 ménages par territoire :



Épernay			Vitry-le-François			Sézanne	
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.
8	13	3	3	8	4	1	2



Hébergement antérieur :



Durée maximum d'accompagnement : 18 mois



L'endettement sur 12 ménages entrés :



5 avaient des dettes dont 4 locatives 1 avait un dossier de surendettement

Les ressources des personnes logées en IML public sont précaires et instables et avec peu d'évolution sur le temps de la sous-location. La fragilité budgétaire reste prégnante et peut vite être un frein au travail mené sur les dettes en vue d'un accès au logement ou tout simplement pour le règlement du loyer.



Solutions de logement à la sortie, sur 11 ménages sortis :

9 accès au logement

1 départ volontaire

1 placement extérieur

9 glissements de baux



47 ménages

Soit 176 personnes :
89 adultes (61 F - 28 H)
87 enfants

Moyenne d'âge : 42 ans
1% de 18/25 ans

9% de personnes seules
91% de familles dont
51% de familles
monoparentales

**Sur 8 mesures
terminées,**

14 adultes sortis (+22 enfants) :



Statut administratif :

En début et fin
de mesure
14 protections européennes



En début de mesure
14 sans emploi
En fin de mesure
1 CDI
2 CDD < 6 mois
11 sans emploi



En début de mesure
14 ADA
En fin de mesure
3 salaires
4 ADA
7 sans ressources

Il s'agit de faciliter l'accès et le maintien dans un logement autonome de personnes «déplacées d'Ukraine» grâce à une sécurisation de la relation locative entre le propriétaire bailleur et l'occupant.

Le dispositif permet de mobiliser le parc privé et public et de développer des solutions supplémentaires en attendant l'accès au logement social, ou en attendant de savoir si la famille doit repartir dans son pays.



Répartition des 47 ménages par territoire :

Épernay			Agglo. Épernay			Dormans		
Mén.	Pers.	Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Enf.
10	33	15	3	9	3	3	13	8

Sézanne			Vitry-le-François			Ste-Ménehould			Rilly-la-M.			Courtisols		
Mén.	Pers.	Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
4	15	8	19	78	37	6	22	13	1	2	1	1	4	2



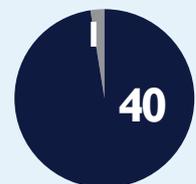
Répartition des logements par territoire (41 logements) :

Épernay					Courtisols	Dormans			Sézanne			V-L-F			Ste-Ménehould	
T1	T2	T3	T4	T5	T3	T3	T4	T5	T3	T4	T5	T3	T4	T5	T3	T4
1	2	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	4	7	4	1	4

Rilly-la-M.	St-Martin d'Ablois	Avize
T3	T3	T3
1	2	1

Occupation des logements au 31/12/2023 :

- Loués par le Club de Prévention
- Vacants



Solutions de logement à la sortie, sur 8 ménages sortis :

4 retours en Ukraine

1 départ autre pays

2 départs sans prévenir

1 glissement de bail



80 ménages (+3)
95 adultes

Moyenne d'âge : 41 ans

4% de 18/25 ans

32% de moins de 35 ans

46% de personnes seules

54% de familles dont

65% de familles monoparentales

Sur 48 ménages sortis :



En début de mesure pour les 48 ménages

Données cumulatives

23 avaient un **salaire**

7 avaient le **RSA**

1 avait une **Indemn. J.**

8 avaient l'**ARE/ASS**

1 avait l'**AAH**

1 avait une **P. de retraite**

1 avait une **Pension Alim.**

13 avaient la **Prime d'activité**

3 avaient des **PF**

2 sans **ressources**

En fin de mesure pour les 48 ménages

Données cumulatives

21 avaient un **salaire**

3 avaient le **RSA**

4 avaient une **Indemn. J.**

11 avaient l'**ARE**

2 avaient l'**AAH**

1 avait une **Pension Alim.**

1 avait une **P. de retraite**

15 avaient la **prime d'activité (cumul)**

3 avaient des **PF**

1 sans **ressources**



Sorties positives sur les **48** ménages sortis :

Reprise significative des paiements **19**

Dettes soldées **4**

Rendu du logement **5**

Orientations partenaires **8**

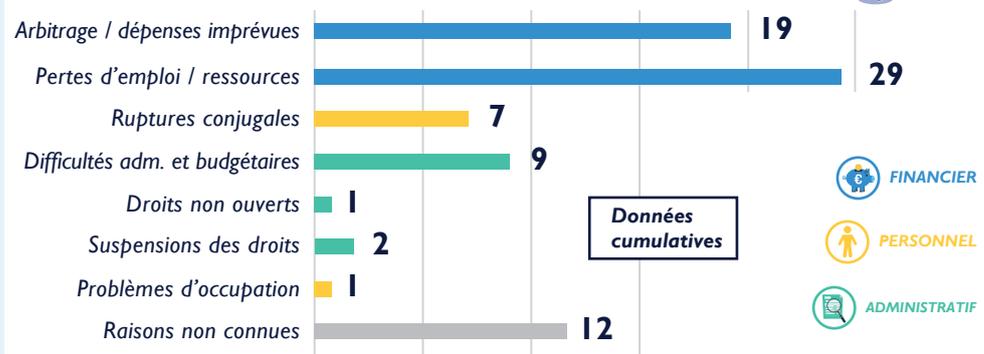
APRIL est un dispositif de lutte contre les expulsions qui permet d'accompagner et de sécuriser les parcours des locataires en difficulté. Ce projet s'articule autour de deux axes :

- Un accompagnement social « précontentieux »,
- La mise en place d'une intermédiation locative et d'un accompagnement social après la résiliation du bail.



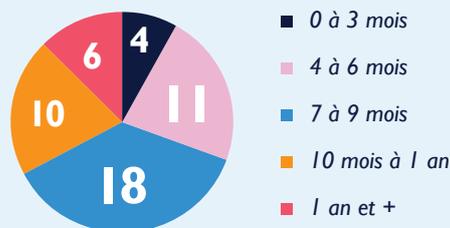
En 2020, le dispositif APRIL est devenu un dispositif de droit commun et les orientations sont effectuées via le COSPAL, une instance départementale.

Éléments principaux de précontentieux et contentieux :

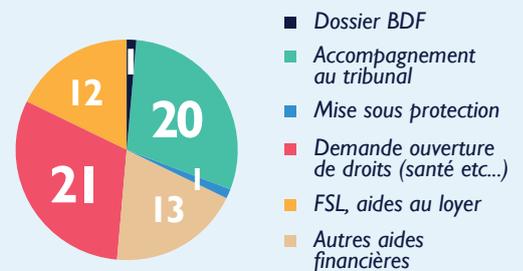


Durée de l'accompagnement :

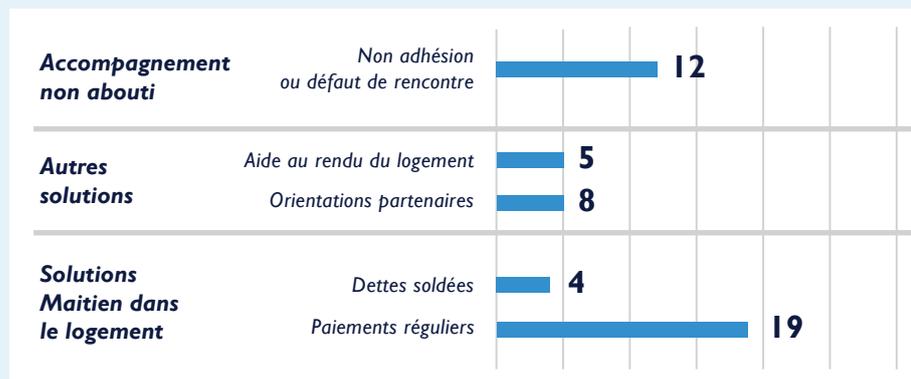
8 mois en moyenne



Domaine de l'accompagnement :



Situation face au logement, sur 48 ménages sortis :



36 ménages sur **48** ont vu leur situation s'améliorer, ce qui représente **75%** de sorties positives.

APRIL - Reims



368 ménages (+40)

- 8% de 18/25 ans
- 20% de -35 ans
- 10% de 66 ans et +
- 49% de personnes seules
- 51% de familles dont
- 53% de familles monoparentales

Sur 262 ménages sortis :



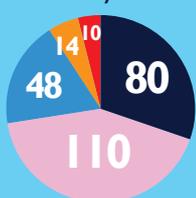
L'endettement sur 262 ménages sortis :
En début de mesure 253 avaient des **dettes locatives et diverses**
9 sans dettes



En fin de mesure
Reprise des paiements sur 3 mois, sur les 262 ménages sortis :

- Reprise significative des paiements **107**
- Non stabilisé avec accompagnement **28**
- Non stabilisé **52**
- Dette soldée **66**
- Aucune dette **9**

Durée de l'accompagnement :
 5 mois en moyenne



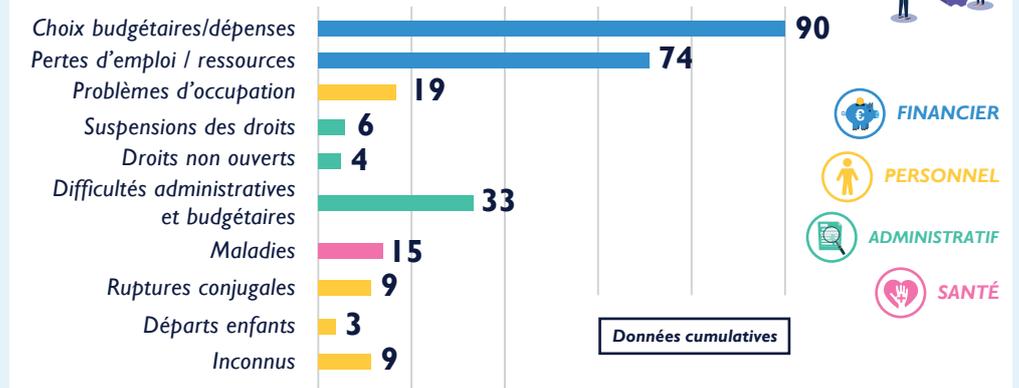
- 0-3 mois
- 4-6 mois
- 7-9 mois
- 10-12 mois
- +12 mois

Face à un constat de territoire préoccupant, les trois bailleurs sociaux rémois; Plurial Novilia, le Foyer Rémois et Reims Habitat ont expérimenté depuis août 2017 le projet APRIL sur le quartier Croix-Rouge de Reims et depuis le 01/10/2021 sur tous les Quartiers Prioritaires de la Ville de Reims.

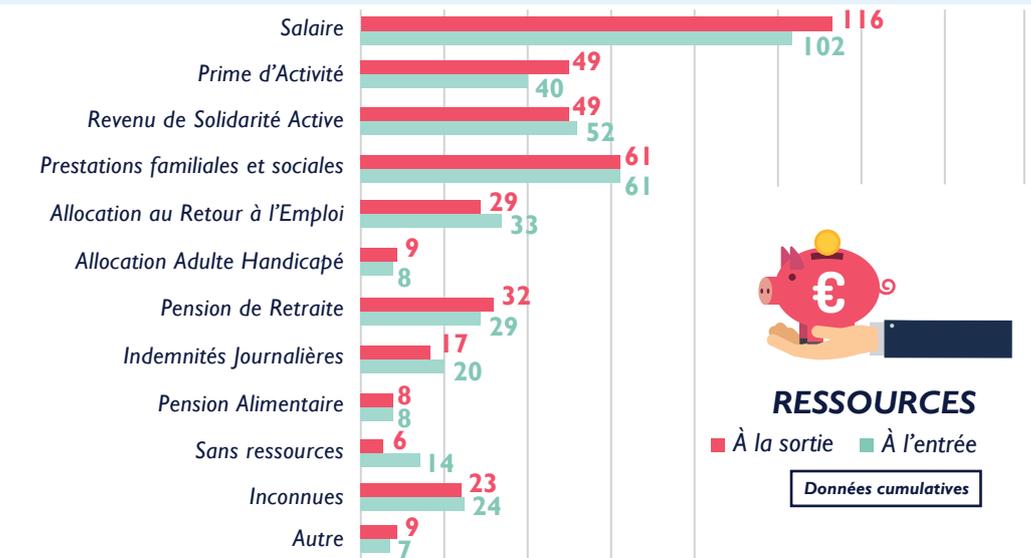


L'objectif est de maintenir les familles dans le logement en évitant l'expulsion locative. **4** éducateurs sont en poste pour ce projet. Les bureaux sont situés au coeur du quartier Croix-Rouge.

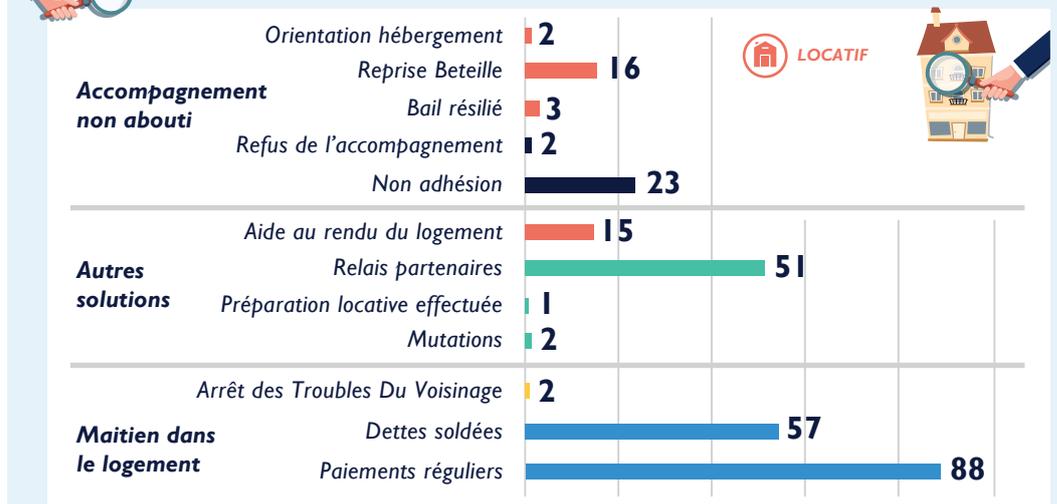
Éléments principaux de précontentieux et contentieux :



Ressources en début et en fin de mesure :



Situation face au logement, des 262 ménages sortis :



Sur **262** sorties, **237** ont vu leur situation financière s'améliorer ce qui représente **+ de 90%** de sorties positives.



22 ménages (-5)

Soit **84** personnes :

37 adultes (18 F - 19 H)

47 enfants

Moyenne d'âge : 36 ans

3% de 18/25 ans

18% de personnes seules

82% de familles dont

14% de familles monoparentales

Sur 15 ménages sortis, soit 25 adultes (+28 enf.) :



Statut administratif :

En début et en fin de mesure

11 régularisés

12 réfugiés

2 protections subsidiaires



À l'ENTRÉE

4 avaient un **salair**e + PF

4 avaient un **salair**e

7 avaient le **RSA + PF**

5 avaient le **RSA**

1 avait l'**AAH**

4 sans ressources

(conjoints)

À la SORTIE

5 avaient un **salair**e + PF

6 avaient un **salair**e

6 avaient le **RSA + PF**

2 avaient le **RSA**

1 avait l'**AAH + PF**

1 avait l'**AAH**

4 sans ressources



L'endettement sur 15 ménages sortis :

En début de mesure

1 avait d'**autres dettes**

En fin de mesure

2 avaient d'**autres dettes**



Durée moyenne de l'accompagnement :

378 nuitées soit

environ **12** mois

Dans le cadre de la circulaire du 12 décembre 2017, la DDCSPP a mandaté le Club de Prévention pour la prise en charge de **25** mesures d'accompagnement dans le cadre du dispositif « **Accompagnement des Réfugiés** ».



Le public visé est des ménages sortant d'hébergement bénéficiant d'une protection internationale et les ménages régularisés ayant besoin d'un accompagnement social tant dans l'accès au logement autonome que dans l'accès à l'emploi. La durée d'accompagnement est d'un an maximum.

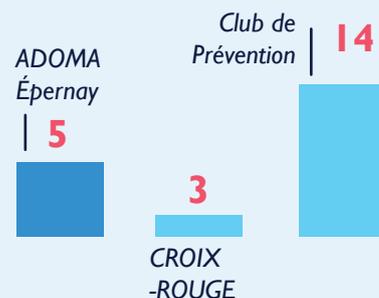
Lieu d'intervention : les mesures pour 2023 sont réparties sur les territoires d'Épernay et Vitry-le-François.

L'objectif d'accompagnement est destiné à garantir le maintien et l'autonomie dans le logement et d'informer les familles sur les droits et devoirs du locataire mais aussi d'assurer l'insertion socioprofessionnelle des adultes et l'accès à la scolarisation des enfants et les droits fondamentaux en matière de santé, de justice, de formation...

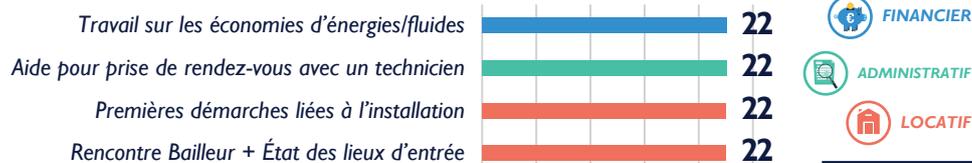
Répartition sur les territoires,
sur les **22** ménages initiaux :

ÉPERNAY	19 ménages
VITRY-LE-FRANÇOIS	3 ménages

Les prescripteurs :

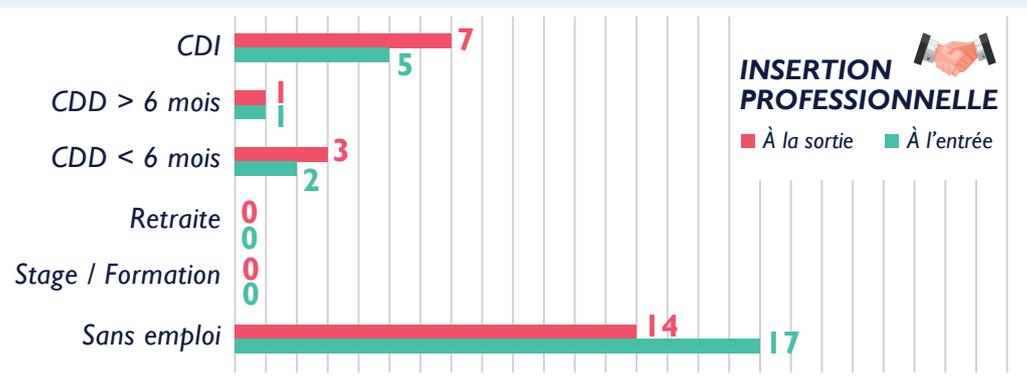


L'accompagnement dans le logement,
sur **22** ménages initiaux :



Données cumulatives

Insertion professionnelle, sur 25 adultes sortis :



INSERTION PROFESSIONNELLE

■ À la sortie ■ À l'entrée



2 ménages

Soit 11 personnes :

3 adultes (2 F - 1 H)

8 enfants (dont 3 majeurs)

3 ménages orientés dont

1 annulation

Moyenne d'âge : 43 ans

100% de familles dont

33% de familles

monoparentales

0 ménage sorti en 2023



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

3 réfugiés

Origine géographique :

1 Somalie

1 Syrie



Aucun ne travaillait à leur arrivée du fait de la barrière de la langue.
-> Orientation vers ASL.



À l'ENTRÉE

Aide à la subsistance en attendant une ouverture de droits.



Durée moyenne de l'accompagnement :
12 mois maximum



La réinstallation consiste à accueillir en France des réfugiés particulièrement vulnérables auxquels le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR) a placé sous sa protection, dans des pays dits de premier asile ou ils ne peuvent trouver une protection durable et effective.

Les personnes bénéficiant du programme de réinstallation obtiennent leur protection internationale depuis un camp de réfugiés situés au Proche Orient ou en Afrique. Dès la protection obtenue, ces personnes sont acheminées par l'OIM (Organisation Mondiale de l'Immigration) vers leur pays d'accueil. Ainsi, l'accompagnement démarre dès l'arrivée sur le territoire français.

Le dispositif est sous la responsabilité de la DGEF et il est géré par la DDETSPP de la Marne en lien avec les services de la région Grand-Est. En 2023, notre objectif était d'accueillir 12 personnes.

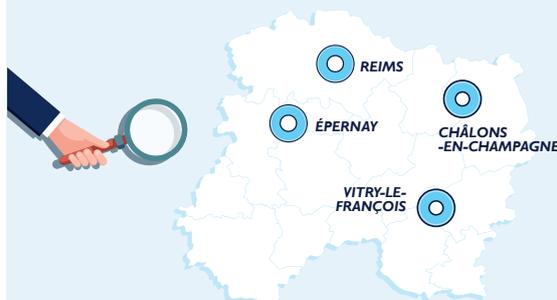
Le dispositif a débuté le 28 mars 2023.

	Nationalité	Lieu du camp de réfugiés	Durée de vie dans le camp
FAMILLE 1	Somalie	Ethiopie	12 ans
FAMILLE 2	Syrie	Turquie	1 an

L'arrivée en France après avoir vécu plusieurs années en camp rudimentaire a un impact sur la durée d'accompagnement.

Lieu d'intervention :

Département de la Marne



À leur arrivée, les familles sont accueillies dans un hébergement « SAS » à Épernay, facilitant un travail de proximité des travailleurs sociaux, en attendant l'accès au logement sur le département.

Les axes d'accompagnement :

- Le 1er rendez-vous a lieu lors de l'arrivée à l'aéroport,
- Les ouvertures de droits et démarches administratives dès l'arrivée en France,
- La parentalité et la scolarité,
- Le domaine professionnel et la formation,
- La santé,
- Le logement,
- Le budget et l'administratif.

	Nombre de visites à domicile	Nombre de messages WhatsApp/SMS	Nombre d'accompagnements physiques (rdv)
FAMILLE 1	48	95	52
FAMILLE 2	22	55	32



53 ménages (+2)

Soit 140 personnes :
73 adultes (43 F - 30 H)
67 enfants

Moyenne d'âge : 40 ans

11% de 18/25 ans
26% de 46/55 ans

38% de personnes seules
62% de familles dont
24% de familles
monoparentales

Sur 36 ménages sortis,
soit 48 adultes (+44 enf.) :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE et
À la SORTIE

48 droits communs

À l'ENTRÉE

36 en CDI
5 en CDD
1 en apprentissage
1 en retraite
5 sans emploi

À la SORTIE

32 en CDI
5 en CDD
1 en apprentissage
1 en retraite
9 sans emploi

À l'ENTRÉE

33 avaient un salaire
1 avait l'ARE
8 avaient une Indemn. J.
1 avait la retraite
5 sans ressources

À la SORTIE

34 avaient un salaire
6 avaient l'ARE
4 avaient une Indemn. J.
1 avait la retraite
3 sans ressources

L'endettement sur

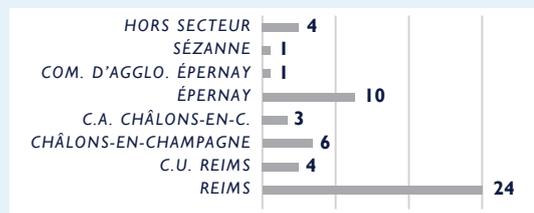
36 ménages sortis :
En début de mesure
28 avaient des dettes
dont 23 locatives
En fin de mesure
16 avaient des dettes
dont 11 locatives

Le dispositif d'Action Logement a pour objectif l'accompagnement social du public, souvent salarié, orienté par l'organisme **Action Logement**. Ce public connaît un événement imprévisible ayant une incidence sur ses ressources et notamment sur son logement.

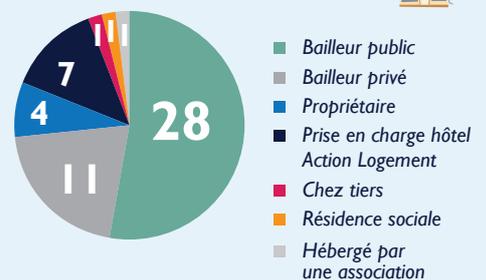


Dans le cadre de notre convention avec Action Logement, les conseillers du CIL-PASS Assistance peuvent nous mandater pour 3 missions : **une mission de diagnostic complémentaire, une mission d'accompagnement social lié au logement et une mission de bail glissant.**

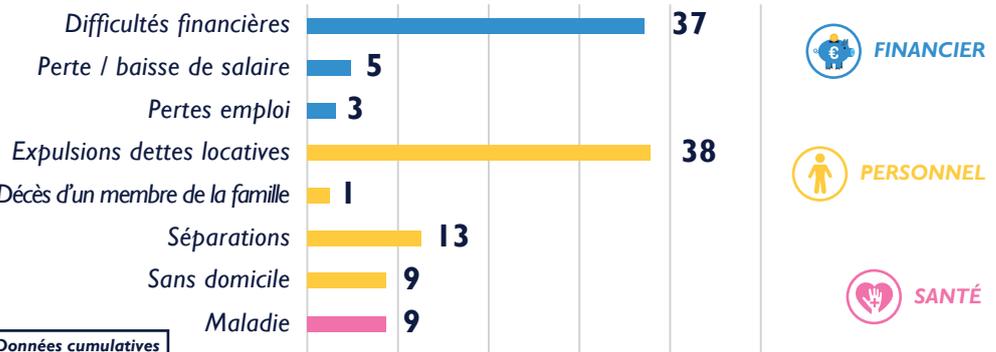
Territoires d'intervention :



Situation logement des 53 ménages :

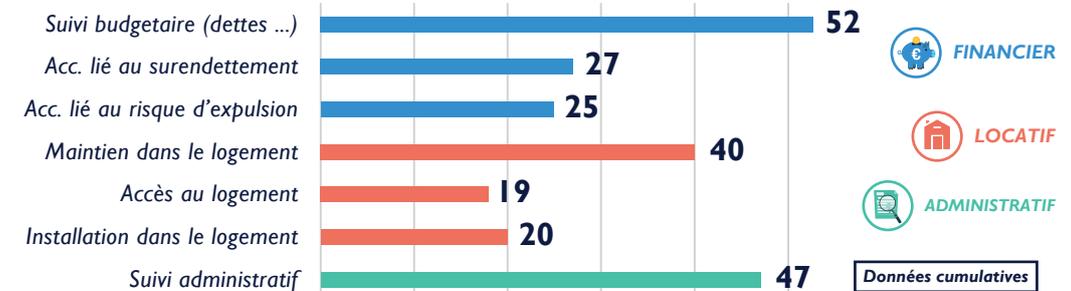


Motif de la demande, sur 53 ménages :



Objectif de l'accompagnement, sur 53 ménages :

Durée de l'accompagnement :
jusqu'à 18 mois



Fin des mesures et/ou renouvellements demandés :

Sur les 53 mesures, 36 ont vu leur échéance se terminer en 2023.
25 de ces mesures ont été renouvelées par le conseiller Action Logement.

LOJ'TOÎT JEUNES - Épernay



39 jeunes (-3)
 16 femmes - 23 hommes
Moyenne d'âge : 22 ans
 87% de 18/25 ans
 (1 mineur)
 87% personnes seules
 13% de familles



Lieu de résidence :

23 Épernay
 3 Communauté d'Agglo.
 d'Épernay
 6 Secteur rural
 7 hors plateforme Épernay



Niveau Scolaire :

2 de niveau II (école
 élémentaire)
 15 de niveau III (CAP/BEP)
 12 de niveau IV (BAC)
 9 de niveau V (BAC +2)
 1 de niveau VI (BAC +3)



À l'ENTRÉE

9 avaient un **salair**
 6 avaient une **bourse**
 9 avaient l'**ARE**
 4 avaient le **CEJ** (Ex. Garantie
 Jeunes)
 11 avaient une **Rému. form**
 0 était **sans ressources**



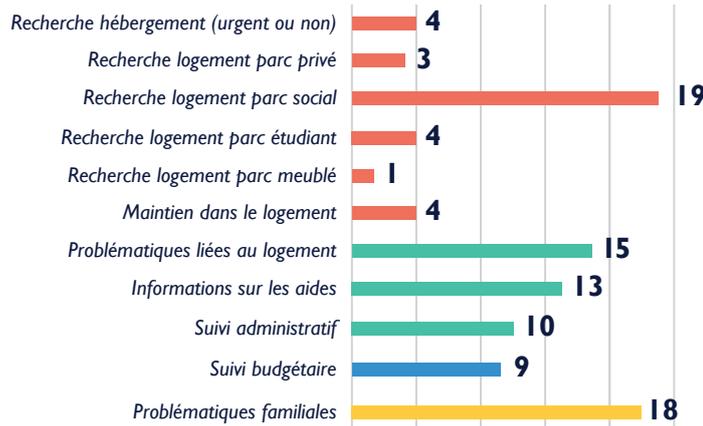
Partenaires :

Missions locales
 SIAO
 TS conseil départemental
 Bailleurs sociaux / privés
 SPIP
 FJT
 Centre Médico-Social

Loj'Toît est une plateforme d'information et d'orientation pour les jeunes de 15 à 29 ans en mobilité professionnelle rencontrant une ou des problématiques liées à l'accès ou au maintien dans le logement. L'action a démarré le 1er octobre 2018.

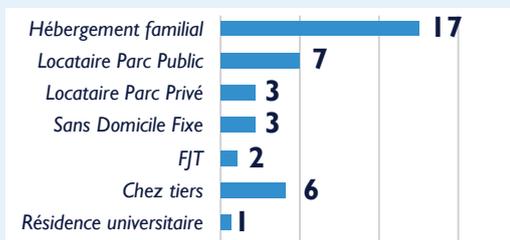
L'objectif est de trouver des solutions de logement adaptées à chaque situation, de mener un accompagnement personnalisé vers le logement et de sécuriser les parcours locatifs par des orientations auprès de partenaires compétents.

Motifs d'accompagnement, sur 39 ménages initiaux :



Données cumulatives

Situation locative des jeunes au jour de leur demande, sur 39 ménages :

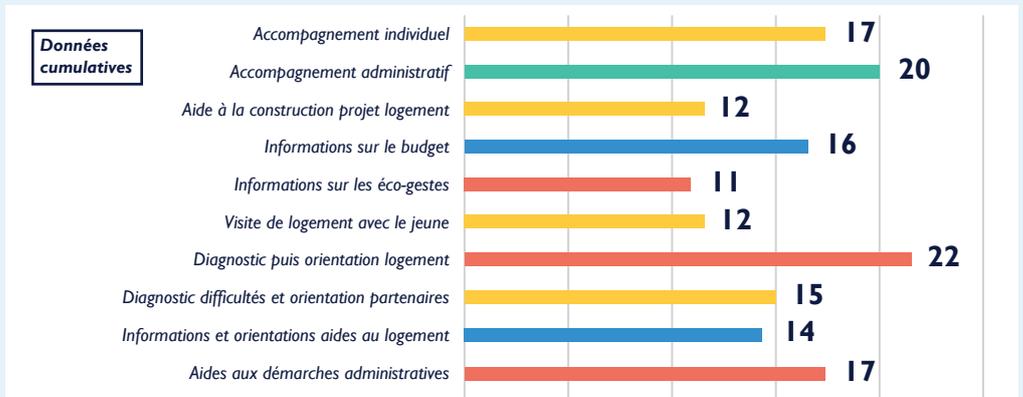


Relogement des jeunes :

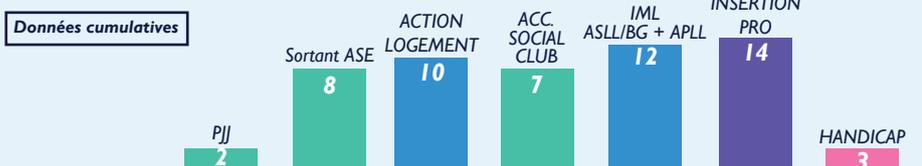


20 ACCÈS au LOGEMENT 

Accompagnement des jeunes : la durée moyenne est de 3 mois



Accompagnements spécifiques :



COLOCATION ACCOMPAGNÉE

Épernay (évoquée dans « Pôle Jeunes » p.25)



3 ménages (-1)

Soit 2 femmes et 1 homme

Moyenne d'âge : 22 ans
67% de 18/25 ans

100% de personnes seules

Sur 2 ménages sortis,
soit **2 adultes :**



Statut

administratif :

À l'ENTRÉE et
À la SORTIE

2 droits communs



À l'ENTRÉE et

À la SORTIE

2 en formation
> 6 mois



À l'ENTRÉE et
À la SORTIE

1 avait un **salaire**

1 avait une **rémunération**
de formation

Le dispositif "colocation accompagnée" est adressé aux jeunes de 16 à 25 ans ayant des ressources. Ils sont en formation, en activité salariale, en « garantie jeunes », en service civique ou en contrat jeunes majeurs. Ils sont inscrits ou peuvent s'inscrire à la Mission Locale. Le suivi est d'un an maximum.



Un appartement meublé et équipé est mis à disposition. Le bail est signé pour un an maximum.

L'accompagnement éducatif exercé par le Club de Prévention est axé sur le logement et sur la solution de sortie vers un logement autonome ou un autre dispositif. Des rencontres se font régulièrement au domicile ou dans les locaux de l'association.

Ce projet est réalisé en partenariat avec la Mission Locale d'Épernay et Plurial Novilia.

 Taux d'occupation : **55,44%**

Motif de l'orientation
des 2 mesures :



Prescripteurs des 2 mesures terminées :

2 orientations par le Club de Prévention



Durée moyenne
d'accompagnement,
sur 2 ménages sortis :
326 nuitées
soit environ **11 mois.**



Solutions de logement à la sortie,
pour 2 ménages sortis :



Accès logement public + ASLL

Chez tiers



ACCÈS
au LOGEMENT 

INTERVENTION SOCIALE EN GENDARMERIE



72 personnes reçues (+8)

63 adultes (37 F - 26 H)

9 mineurs (5 F - 4 G)

Moyenne d'âge : 42 ans

17% de -18 ans

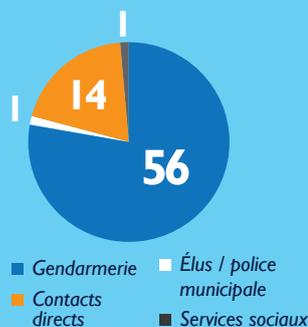
13% de 18/25 ans

57% de 26/50 ans

14% de +60 ans



Origine de l'orientation :



Situation connues des services sociaux :



Proches impactés non reçus : 145 personnes

L'Intervention Sociale en Gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et lutte contre les violences intrafamiliales faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficultés.

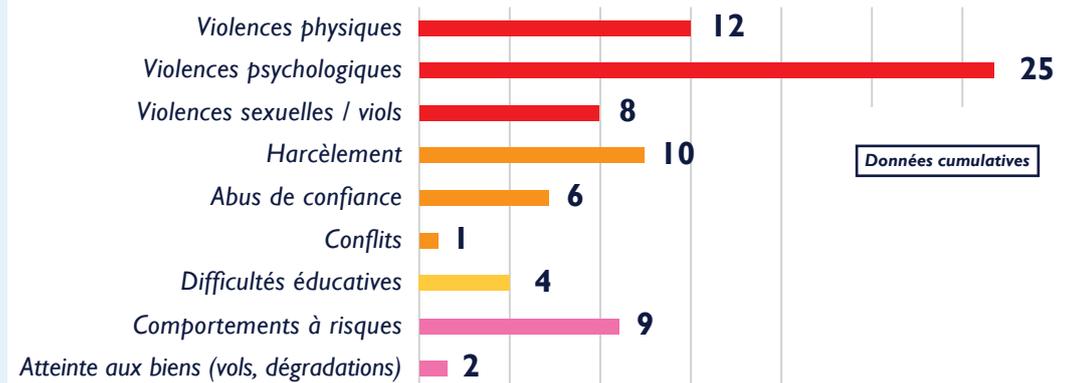


Conformément à l'article L 121-1-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité.

Cette action, portée par une assistante sociale du service Logement Nord département de l'association, a débuté le 09 février 2021. Elle se traduit par une permanence hebdomadaire de 3 heures dans chacune des 2 gendarmeries concernées, à savoir celle d'Avize et celle de Fère-Champenoise.



Identification de la problématique, pour 72 situations :

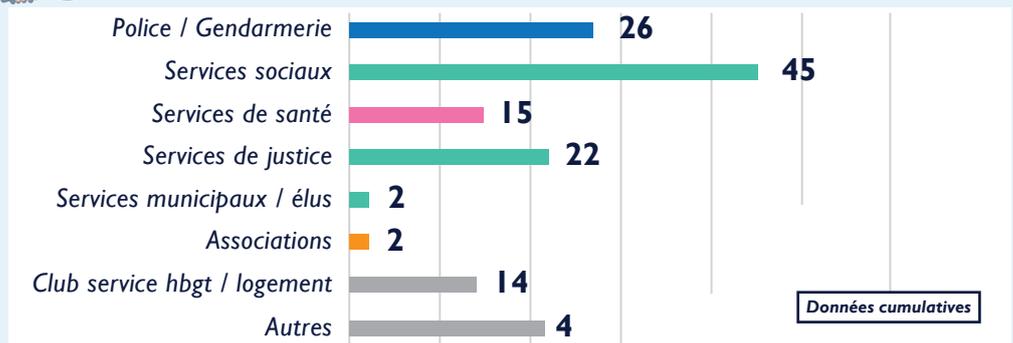


Répartition par territoire :

	AVIZE	FÈRE-CHAMPENOISE
Personnes rencontrées	36 personnes	36 personnes



Réorientations vers les partenaires :



ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES UKRAINE



42 inscrits (36 F - 6 H)

18/25 ans : 0

26/35 ans : 11

36/55 ans : 28

56/62 ans : 2

+62 ans : 1

Composition familiale

4% de personnes seules

96% de familles dont

33% de familles

monoparentales



Sur 98 personnes

en IML Ukraine :

71 sur l'entretien d'éval.

42 sur les ASL

31 sur l'atelier « emploi »

54 sur les ateliers

thématiques



Bénévoles :

17 bénévoles

sur 6 territoires

Origines géographiques des apprenants

100% d'Ukraine



Heures effectuées :

106 heures

sur l'entretien d'éval.

310 heures sur les ASL

693 heures sur les

ateliers « emploi »

116 heures sur les

ateliers thématiques

Les Ateliers Socio-Linguistiques Ukraine (ASL-UK) relèvent d'un dispositif d'accompagnement à l'apprentissage de la langue Française et à l'intégration en France, visant spécifiquement les personnes déplacées Ukrainiennes.

L'action s'articule autour de 4 modules indépendants pouvant être proposés simultanément ou successivement en fonction du niveau et de la disponibilité des personnes.

Le module 1 est toujours proposé en 1er lieu dès l'accueil des personnes sur le territoire.

- Module 1 : Evaluation linguistique - Module 2 : Evaluation professionnelle - Module 3 : Apprentissage de la langue française - Module 4 : Ateliers thématiques



Ces ateliers sont animés par des bénévoles en lien avec une interprète, salariée de l'association. Le public cible est constitué des personnes déplacées Ukrainiennes de plus de 18 ans. Les ateliers sont proposés à toutes les personnes concernées et leur présence se fait sur la base du volontariat. Néanmoins, une forte incitation est portée par les éducateurs intervenant sur le dispositif IML Ukraine.

Les ASL du Club de Prévention s'étendent sur les différents sites d'intervention de l'association.



Répartition des apprenants & bénévoles par site :

Épernay		Vitry-le-F.		Dormans		Ste. Mén.		Courtisols		Sézanne	
Apprenants	Bénévoles	A.	B.	A.	B.	A.	B.	A.	B.	A.	B.
12	4	14	3	6	1	7	5	2	3	1	1

Orientations :

Les orientations se font sur la base du volontariat.

Les Travailleurs Sociaux travaillant le dispositif d'Intermédiation Locative spécifique au public Ukrainien incitent fortement les personnes à se positionner sur les ateliers d'apprentissage de la langue française pour faciliter et compléter le travail mené sur l'insertion professionnelle.

Les différents ateliers thématiques menés en 2023 :

Afin d'améliorer le processus d'intégration du public Ukrainien accompagné par le Club, 7 livrets pédagogiques ont été réalisés en français et traduits en russe sur les thématiques suivantes :

- Logement (lecture de quittance, assurance habitation, rôle du bailleur, obligations du bailleur/du locataire,
- Utilisation de plateformes numériques des institutions : CAF/Santé-Améli/France Travail,
- Scolarité/parentalité : explication du système français et ukrainien, utilisation des outils numériques pour les écoles, collèges et lycées),
- Emploi : consultation des offres, découverte des différents sites,
- Citoyenneté : valeurs, histoire de France et institutions de la France,
- Violences conjugales, intrafamiliales,
- Numéros d'urgence à connaître.

Chaque atelier thématique a nécessité une vingtaine d'heures de travail préparatoire sans compter la traduction en russe ensuite.

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Répartition des places en résidence sociale
par territoire au 31 décembre 2023

p 52

Pensions de Famille - Épernay - Vitry-le-François

p 53

Résidence Accueil - Vitry-le-François

p 54



LES ACTIVITÉS



PENSION DE FAMILLE



RÉSIDENCE ACCUEIL

RÉPARTITION DES PLACES EN RÉSIDENCE SOCIALE PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

37
RÉSIDENTS



ÉPERNAY
SIÈGE SOCIAL

35 APPARTEMENTS EN
RÉSIDENCE SOCIALE

**PENSION
DE FAMILLE**



**PENSION
DE FAMILLE
« LES PENSÉES »**



**RÉSIDENCE
ACCUEIL**

**VITRY-LE-
FRANÇOIS**

LE LOGEMENT - RÉSIDENCE SOCIALE



APPARTEMENTS



PLACES
EN APPARTEMENTS
REGROUPÉS



APPARTEMENTS
REGROUPÉS EN
STRUCTURE

COUP D'OEIL



32 ménages (-1)

Soit **32 adultes** (8 F - 24 H)

Moyenne d'âge : 52 ans
0% de 18/25 ans

Plus jeune : 31 ans

Plus âgé : 80 ans

41% sous Protection judiciaire

Sur 3 ménages sortis,
soit **3 adultes :**

Mesures de Protections :

À l'ENTRÉE et à la SORTIE

2 curatelles renforcées
1 sans



À l'ENTRÉE et à la SORTIE

3 sans emploi

À l'ENTRÉE

1 avait la retraite + RSA
1 avait l'AAH
1 avait le RSA

À la SORTIE

1 avait la retraite + RSA
1 avait l'AAH + PF
1 avait le RSA



PENSIONS DE FAMILLE

Épernay - Vitry-le-François

Les pensions de famille « sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement. »

Nous disposons de **25** places pour 20 appartements à Épernay Résidence « la Cité » et de **10** places pour 10 appartements dans la résidence « Les pensées » à Vitry le François.



Taux d'occupation
Épernay :
80,06% (+1,16)



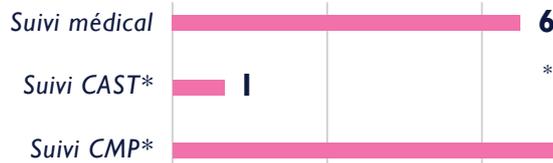
Taux d'occupation
Vitry-le-François :
97% (+1,73)

Au niveau de la santé :



Le public des pensions de famille est en partie vieillissant et l'aspect santé est prédominant. Cette année, un tiers des résidents est suivi pour des troubles psychologiques ou psychiatriques.

78% des personnes avaient un médecin traitant à leur entrée.



SANTÉ

* Centre Aide et Soins aux Toxicomanes

* Centre Médico Psychologique



Sur les **32** ménages à l'entrée,
29 avaient une **mesure de protection.**

Répartition des ménages par territoire, sur les 32 ménages :

Épernay		Vitry-le-françois	
Mén.	Pers.	Mén.	Pers.
21	21	11	11



Solutions de logement à la sortie, sur 3 ménages sortis :

1 famille gouvernante
1 Résidence Accueil
1 Résidence Sociale

RÉSIDENCE ACCUEIL

Vitry-Le-François



5 ménages (-1)

Soit 5 hommes

Moyenne d'âge : 47 ans

0% de 18/25 ans

Plus jeune : 28 ans

Plus âgé : 65 ans



100% sous Protection judiciaire

3 curatelles renforcées (60%)

2 curatelles (40%)

Aucun ménage sorti en 2023



Statut administratif :

À l'ENTRÉE

5 droits communs



À l'ENTRÉE

2 CDI temps partiel

3 sans emploi



À l'ENTRÉE

2 avaient un salaire + l'AAH

1 avait l'AAH

1 avait l'AAH + P. inva

1 avait le RSA



L'endettement :

À l'ENTRÉE

1 avait des dettes locatives

La résidence accueil s'adresse aux personnes ayant de faibles ressources, fragilisées par des troubles psychiatriques liés à une pathologie mentale et ne pouvant accéder à un logement autonome ou s'y maintenir durablement. L'idée est de proposer une solution de logement durable, dans un cadre chaleureux, chaque résident ayant la possibilité d'entretenir des relations de vie quotidienne avec les autres résidents et intervenants. Elle garantit ainsi un accompagnement sanitaire et social en partenariat avec le secteur psychiatrique.



La résidence accueil combine l'avantage d'un logement privatif et d'un espace collectif. Les résidents bénéficient d'un soutien social et de soins infirmiers avec le Centre Médico Psychologique. Une équipe de travailleurs sociaux intervient en permanence dans la structure. Le résident est locataire en titre de son logement.

5 places à Vitry-le-François ont été ouvertes le 30/09/2019 dans la résidence «Les pensées», en attendant la construction d'une résidence mixte.



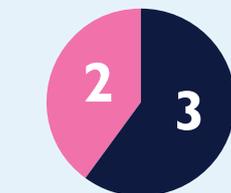
Taux d'occupation Vitry-le-François : **100% (+2%)**

Au niveau de la santé :



L'aspect santé est prédominant chez le public de la résidence accueil. Tous les résidents sont suivis pour des troubles psychologiques ou psychiatriques. Une majorité détiennent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Type de protection judiciaire :



■ Curatelles renforcées
■ Curatelles



Hébergement antérieur :

Locataire	1
Sortie d'hôpital	2
Sortie de structure	2



0 sortie en 2023

ANNEXES



Hébergement d'Urgence

Hébergement d'Urgence
(HU - HU FVV - HU J - HU SAS)

HU demandeurs d'asile

Pass Logement Jeunes
(PLJ + PLJ CEJ-JR + colocation)

2023 

105 familles - 127 Adultes
(62 F - 65 H) et 113 enfants

126 familles - 171 Adultes
(57 F - 114 H) et 182 enfants

15 ménages - 18 Adultes
(9 F - 9 H) et 3 enfants

2022 

113 familles - 140 Adultes
(73 F - 67 H) et 108 enfants

126 familles - 162 Adultes
(49 F - 113 H) et 151 enfants

11 ménages - 14 Adultes
(7 F - 7 H) et 4 enfants

Hébergement d'Insertion

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale

ALT + PE - Épernay

ALT + PE - Sézanne / Vitry-le-F.

Accueil Mère-Enfant

CPH Épernay

CPH Sézanne / Vitry-le-F.

21 familles - 27 Adultes
(18 F - 9 H) et 31 enfants

40 familles - 42 Adultes
(15 F - 27 H) et 27 enfants

20 familles - 24 Adultes
(9 F - 15 H) et 19 enfants

5 familles - 5 Adultes
(5 F - 0 H) et 8 enfants

3 familles - 3 Adultes
(3 F - 0 H) et 3 enfants

6 familles - 8 Adultes
(4 F - 4 H) et 2 enfants

21 familles - 27 Adultes
(16 F - 11 H) et 28 enfants

37 familles - 42 Adultes
(16 F - 26 H) et 27 enfants

19 familles - 24 Adultes
(11 F - 13 H) et 23 enfants

4 familles - 4 Adultes
(4 F - 0 H) et 6 enfants

Logement

Bail Glissant
(Département)

Pensions de Famille
(Épernay + Vitry-le-F.)

Résidence Accueil

ASLL Épernay

ASLL Sézanne / Vitry-le-F.

APRIL - Épernay

APRIL - Reims

InterMédiation Locative
(privé + public + Ukraine)

Accompagnement Réfugiés

Action Logement

25 familles - 31 Adultes
(14 F - 17 H) et 16 enfants

32 familles - 32 Adultes
(8 F - 24 H) et 0 enfant

5 familles - 5 Adultes
(0 F - 5 H) et 0 enfant

38 familles - 44 Adultes
(20 F - 24 H) et 25 enfants

17 familles - 20 Adultes
(11 F - 9 H) et 6 enfants

80 familles

368 familles

96 familles - 147 Adultes
(89 F - 58 H) et 115 enfants

22 familles - 37 Adultes
(18 F - 19 H) et 47 enfants

53 familles - 73 Adultes
(47 F - 26 H) et 67 enfants

40 familles - 51 Adultes
(24 F - 27 H) et 34 enfants

33 familles - 33 Adultes
(9 F - 24 H) et 0 enfant

6 familles - 6 Adultes
(0 F - 6 H) et 0 enfant

40 familles - 50 Adultes
(21 F - 29 H) et 24 enfants

13 familles - 15 Adultes
(7 F - 8 H) et 3 enfants

77 familles

328 familles

81 familles - 118 Adultes
(68 F - 50 H) et 88 enfants

27 familles - 43 Adultes
(23 F - 20 H) et 45 enfants

51 familles - 59 Adultes
(33 F - 26 H) et 56 enfants

Total

1 077 familles

1 027 familles

Sur 115 familles sorties d'Hébergement d'Urgence → 13 accès au logement soit 15%

Sur 55 familles sorties d'Hébergement d'Insertion → 23 accès au logement soit 42%



• AIDES FINANCIÈRES EN 2023 •



COMMUNICATION



facebook

12 900

PERSONNES ONT
VU LE CONTENU
SOIT UNE HAUSSE
DE 50,1%

137

NOUVEAUX
FOLLOWERS
SOIT UNE HAUSSE
DE 9,6%

16 200

VISITES

SOIT UNE HAUSSE
DE 278,8%



LinkedIn*

1 556

VUES DE LA PAGE

111

NOUVEAUX
ABONNÉS

478

VISITEURS
UNIQUES

*POUR LINKEDIN, LES CHIFFRES S'ÉTENDENT SUR LA PÉRIODE DU 23 MAI AU 31 DÉCEMBRE 2023

8

GRANDS
ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS

30/01/2023 : galette des Rois

22/05/2023 : réunion Institutionnelle

19/06/2023 : assemblée générale

07/09/2023 : début des Vendages Partagées

26/09/2023 : présentation de la nouvelle organisation
aux tutelles et aux partenaires

17/10/2023 : séminaire AMBITIONS

09/10/2023 : semaine des pensions de famille

20/10/2023 : semaine de l'intégration

6

EN 2023

ARTICLES
DE PRESSE



DOSSIER DE PRESSE

Ensemble,
LUTTONS
contre
l'EXCLUSION

FAIT DIVERS

"Je vis ici depuis dix ans et ça ne fait que se dégrader"

ÉPERNAY Une semaine après le feu de cave qui a endommagé un immeuble, les habitants sont en cours de relogement. Ils se plaignent du manque de sécurité, dénombrent quatre feux depuis le début de l'année dans cet immeuble, au milieu d'un quartier plutôt tranquille.

LES FAITS

- **Judi 18 mai** à 16 heures, un feu se déclare dans la cave du 5, rue Ile-de-France à Épernay, près de la place de la Méditerranée.
- **Quarante pompiers** interviennent pour sauver les habitants des huit logements. Une personne sera intoxiquée. Les dégâts sont importants, notamment au dernier étage.
- **L'origine criminelle** ne fait aucun doute, une enquête a été ouverte.
- **Les habitants** sont excédés. Depuis le début de l'année, ils ont été victimes de plusieurs incendies volontaires.

MAXIME MASCOLI

Ils attendent chacun leur tour, une valise à la main ou adossés à un fourgon. Sous le chaud soleil de ce 25 mai, les habitants du 5 rue Ile-de-France viennent pourtant de subir une douche froide. « J'ai pris le camion de l'entreprise pour pouvoir récupérer des meubles mais on vient de me dire qu'on ne pouvait prendre que nos papiers d'identité, soupire un homme. Il paraît que c'est parce qu'il y a de l'amiante. »

Une semaine après l'incendie de leur immeuble, les huit foyers devront attendre encore une semaine ou deux avant de récupérer leurs biens. Une petite moitié est en passe d'être relogée, d'autres vivent encore dans leur famille ou dans un logement d'urgence fourni par le Club de prévention.



Judi, les huit foyers sinistrés ont pu récupérer quelques documents mais pas leurs vêtements ou leurs meubles.

tion. Ce qui les met en colère, c'est que l'incendie de cave qui les a mis dans cette situation est loin d'être un cas isolé. « C'est le quatrième incendie ici depuis le début de l'année », s'agace une habitante, excédée. Elle n'est pas la seule. « J'avais entreposé une poussette dans la cave, soupire une jeune femme. On y a mis le feu. Je vis ici depuis trois ans et on a toujours eu des problèmes. » Épuisée, elle veut trouver un logement ailleurs. « Ils venaient de refaire le local poubelle en extérieur, il a brûlé aussitôt », s'agace

un autre habitant, en pointant du doigt les grilles noircies du local jouxtant l'immeuble. Un problème de sécurité qui s'est accentué. « Je vis ici depuis dix ans et ça ne fait que se dégrader », soupire un voisin du numéro 3, F, qui affirme lui aussi avoir « subi un feu de cave. J'entends souvent du bruit en sous-sol. Des gens s'introduisent pour faire la fête. Ce n'est pas Marseille d'accord mais je ne dors pas sur mes deux oreilles. » Selon une sinistrée, qui vit elle aussi depuis une quinzaine d'années dans ce vieux

bloc d'immeubles décrépi du Foyer rémois, « on était peinard avant. Mais la situation s'est franchement dégradée depuis trois ou quatre ans. » Intrusions dans les caves, nuisances sonores, départ de feux... de la petite délinquance qui épuise les riverains. Le feu de cave qui a endommagé le numéro 5 est une première par sa gravité mais n'étonne pas les habitants. « Les portes sont souvent grandes ouvertes, se plaint l'un d'eux, très énervé. Des gens rentrent dans l'immeuble ! S'il y avait eu des camé-

« C'EST UN QUARTIER POPULAIRE CALME »

Dans le voisinage, l'incendie étonne. « J'habite plus loin, on n'a jamais eu de soucis », nous explique une voisine. La place de la Méditerranée est un quartier qui ne fait pas parler de lui. Certes, il y a un peu de trafic de drogue. « C'est un lieu de rendez-vous, confirme la commissaire Héloïse Konwerski. Mais nous n'avons pas d'affaires graves en cours. On patrouille souvent comme il y a des commerces. » « C'est un quartier populaire calme », nous confirme une commerçante qui craint que cette incendie donne une mauvaise image non méritée.

ras, ça ne serait pas arrivé ! » Les habitants se sentent abandonnés par la police et le bailleur.

COLLABORATION DIFFICILE AVEC LA POLICE

Contacté, le Foyer rémois n'a pas répondu sur ces problèmes de sécurité, se concentrant sur le relogement des habitants et confirmant que l'immeuble sera inaccessible pendant plusieurs mois. Du côté de la police, la commissaire Héloïse Konwerski indique : « nous n'avions jamais eu de plainte avant concernant cet immeuble. Les gens ne viennent pas vraiment nous voir », déplorant une collaboration compliquée. Parmi les relogés, certains ont accepté d'habiter à côté du numéro 5, faute de mieux. « Je reste deux ans max et je m'en vais », balance une habitante. Elle n'attend aucune amélioration. ■

enedis

Enedis recrute en CDI et en alternance à Epernay, Reims, Châlons-en-Champagne, Sedan, Revin, Charleville-Mézières, Saint-Dizier, et Bar-sur-Aube.

Pour devenir l'accélérateur de la transition écologique, RDV sur enedis.fr !



Bienvenue dans
la nouvelle France électrique



SÉZANNE

Le GIGN interpelle un homme retranché

Un homme originaire de Somalie s'est retranché, hier, dans son appartement après une bagarre avec ses colocataires. L'unité d'élite est intervenue peu avant 18 heures.

ISABEL DA SILVA
avec notre correspondant JÉRÔME LEFÈVRE

Gros déploiement de force hier en début d'après-midi rue Aristide-Briand à Sézanne, dans l'immeuble Limousin où un migrant s'était retranché dans son appartement après une bagarre avec ses colocataires. C'est l'intervention du GIGN peu avant 18 heures qui a permis d'arrêter le forcené.

Dans la commune du sud-ouest marnais, cela faisait plusieurs jours que les voisins se plaignaient de l'agitation dans un appartement géré par le Club de prévention. Ce dernier accueillait trois migrants d'origines syrienne et somalienne.

Les habitants de l'immeuble ont été évacués et rassemblés dans les locaux du Pôle emploi

Hier en début d'après-midi, une nouvelle querelle entre colocataires a viré à la bagarre. Les deux Syriens ont réussi à sortir de l'appartement avant l'arrivée des gendarmes dépêchés sur les lieux vers 13 heures. L'un des deux présentait des blessures superficielles malgré une agression à l'arme blanche. Le troisième migrant s'était quant à lui retranché dans l'appartement.

Un large périmètre de sécurité est alors mis en place autour du bâtiment Limousin, puis les habitants de l'immeuble, évacués et rassemblés dans les locaux du Pôle emploi. La police municipale a bloqué l'ensemble de la rue Aristide-



L'assaut du GIGN n'a duré que quelques minutes. DR

Briand et de nombreux gendarmes sont arrivés sur les lieux dont le PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie). Les tentatives de négociations sont restées vaines.

DEUX DÉTONATIONS AUDIBLES DANS LE QUARTIER

Aucun contact n'a pu être établi avec le forcené. Au lendemain du drame d'Annecy, la décision a été prise d'appeler en renfort le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Les hommes d'élite sont arrivés dans la petite cité de caractère peu avant 18 heures.

L'assaut n'a duré que quelques minutes. Après deux détonations audibles dans le quartier, les forces de l'ordre interpellaient l'individu qui n'a pas opposé de résistance. Il a été placé en garde à vue dans les locaux de la gendarmerie de Sézanne tandis que les riverains regagnaient enfin leur logement sans crainte. ■

AISENE

Un infirmier doit rembourser 500 000 euros

La douloureuse est lourde mais à la hauteur de la fraude. Le tribunal de Saint-Quentin vient de déclarer coupable l'infirmier libéral soupçonné d'avoir détourné plus de 770 000 euros à la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Aisne (CPAM).

Le 21 mars 2023, il s'était présenté au tribunal correctionnel pour des délits de faux et usages de faux et d'escroquerie commis entre le 1^{er} mars 2014 et le 24 octobre 2018, et de tentative d'escroquerie commis entre janvier 2018 et janvier 2019, pour avoir employé des manœuvres frauduleuses ayant consisté à avoir facturé des actes fictifs, facturé des actes en l'absence de prescription médicale, des actes à l'aide de prescriptions médicales falsifiées ou douteuses ou d'actes en violation de la réglementation en vigueur, pour tromper ou tenté de tromper la CPAM de l'Aisne.

UNE ENQUÊTE MENÉE SUR TRENTE PATIENTS

Le professionnel de santé, qui a interdiction d'exercer pendant cinq ans avec sursis, devra rembourser près de 500 000 euros (377 330 € auxquels s'ajoutent deux amendes de 100 000 euros puis 5 000 € à la CPAM

pour réparation du préjudice moral ainsi que 2 000 € de frais d'avocat). Il a également écopé d'une peine de deux ans d'emprisonnement assortie d'un sursis probatoire. Pour rappel, le 13 décembre 2019, une enquête préliminaire avait été ouverte par la CPAM qui avait repéré un « profil d'activité atypique » chez l'infirmier, où les « anomalies » étaient nombreuses.

L'enquête menée sur trente patients, suivis par l'infirmier entre 2014 et 2018, avait révélé un préjudice de 772 360 euros à la CPAM du département. ■ VINCENT GUILLE

RETHEL

L'incendie d'un immeuble suscite la polémique

Odeur de brûlé et atmosphère chaotique, hier matin dans le centre-ville de Rethel. La circulation est encore perturbée tandis que les soldats du feu terminent de s'affairer dans la rue Renan. Les étages d'un immeuble ont été entièrement ravagés par les flammes durant la nuit. L'incendie a été signalé aux alentours de 2 h 30 du matin. Il aurait démarré sur le palier de l'immeuble avant de se propager. Deux familles d'habitants des lieux, la première compte deux adultes et deux enfants, la seconde quatre adultes et cinq enfants ont été secourus à temps par les pompiers. Aucun blessé n'est donc à déplorer.



L'incendie a eu lieu rue Renan.

"ON SUSPECTE UN RÉGLEMENT DE COMPTE"

Des rumeurs circulent déjà au sujet des causes de cet incendie, car les deux familles évacuées étaient connues des services de gendarmerie. L'une d'elle était même déjà impliquée dans un incendie aux allures similaires il y a quelques années. Des faits que les forces de l'ordre ne souhaitent pas commenter. Le capitaine Bach, à la compagnie de gendarmerie de Rethel, signale que « l'enquête est en cours » et que « bien des auditions doivent encore avoir lieu ». Mais le maire de Rethel, Joseph Afribo se

montre moins réservé. « Je suis très en colère. Ce sont des faits qui ressemblent à l'incendie de la rue Jaurès il y a quelques années lors duquel le commerce Nougatines avait été durement touché. On suspecte très fortement un règlement de compte entre deux familles et un incendie volontaire. » Au sujet du logement des familles après cet incendie, la réponse du maire est nette : « Rien du tout. Qu'ils appellent le 115 à Charleville. (...) Il y en a marre de cette pègre de vendeurs du sommeil qui touchent les APL pour ne rien faire ». ■ SYLVAIN FALIZE

L'ACTUALITÉ EN FLASH



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Les gens du voyage ont quitté sous bonne escorte le site de la Warenne

Les forces de l'ordre déployées en nombre hier ont sommé les gens du voyage de quitter les terrains illégalement occupés depuis six jours. Un départ sans aucune violence, la négociation venait à peine de se terminer que les premiers auvents étaient décrochés des caravanes. Il est 8 heures hier matin quand l'escadron de gendarmes mobiles, arrivé la veille depuis Versailles, se positionne à l'entrée du site de la Warenne. Le camp des gens du voyage installés illégalement depuis dimanche se réveille à peine quand le patron de la police ardennaise entre dans l'enceinte cernée par les caravanes pour négocier leur départ immédiat. Le pasteur et représentant de la communauté, Desiré Vermeesch, lui a exposé la situation : « Nous ne pouvons pas partir nous ne savons pas où aller. Notre arrivée est prévue dimanche à Valenciennes. » À quelques mètres, une centaine d'hommes, des gendarmes mobiles, de la police nationale et municipale mais aussi la cynophile sont déployés et forcent leur présence impressionnante. À l'origine de l'opération, le préfet qui a donc décidé de répondre favorablement à la requête de la municipalité carolo-macérienne via le tribunal administratif pour déloger les gens du voyage.

ARDENNES

Les syndicats d'enseignants dénoncent "l'infamie" de Reconquête

Dans un communiqué publié hier, les syndicats enseignants condamnent le tract de Reconquête Ardennes dénonçant « le diktat des minorités dans les établissements scolaires des Ardennes ». Il visait un collège et un lycée ayant accueilli une action de sensibilisation contre les discriminations contre les LGBT+ et organisé un voyage humanitaire au Maroc. La FSU, la CGT Éducation et SUD Éducation dénoncent « une infamie » visant « les enseignants, le travail qu'ils mènent au quotidien auprès de tous leurs élèves, propos qui portent également atteinte ouvertement aux valeurs de la République ».

SÉCURITÉ

Un service de prise en charge des femmes battues lancé dans la cité des mails

SÉZANNE Les victimes de violences conjugales pourront désormais être rapidement relogées et mises en sécurité. Deux logements sont dédiés à cet effet dans la commune. Le Club de prévention d'Épernay, partenaire du dispositif, orientera à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Explications.

PACÔME BASTIEN

Ce n'est pas un phénomène isolé. Il est clairement identifié sur le territoire. Les violences conjugales, à la ville ou la campagne, existent. C'est pourquoi, la Ville de Sézanne vient de voter en conseil municipal une convention de partenariat avec le Club de prévention d'Épernay. Objectif : que les femmes ou les hommes puissent être facilement relogés dans un logement de la cité des mails, gratuitement, et en toute discrétion.



"C'est la commune qui prendra intégralement en charge le coût du loyer"

Sacha Hewak, maire de Sézanne

En 2022, 112 féminicides ont été commis par un compagnon ou ex-conjoint en France, selon le décompte du collectif Féminicides par compagnon ou ex. Un a été perpétré en novembre 2022 près d'Esternay. Pour le maire Sacha Hewak, les violences intrafamiliales « sont un phénomène qu'il faut absolument prendre au sérieux, anticiper et prévenir ».

Concrètement, la municipalité met à disposition deux logements. Par souci de sécurité, nous ne dévoilerons pas de détail sur leur emplacement. « L'un est grand et peut recevoir plusieurs personnes ou une famille. L'autre est plus petit, précise l'édile. C'est la commune qui prendra intégralement en charge le coût du loyer. » À noter que ce dispositif



Afin de répondre au besoin, notamment le week-end, un poste sera créé au sein de Club de prévention d'Épernay. Illustration Aurélien Laudy

est uniquement dédié aux habitants de Sézanne. Sacha Hewak détaille le processus pour accéder à ces logements : « En appelant le 115 [numéro d'urgence sociale gratuit, NDLR], vous tombez automatiquement sur un interlocuteur qui va vous diriger vers des per-

sonnes qui pourront vous aiguiller. Ensuite, le Club de prévention d'Épernay accepte de prendre en charge la gestion de la personne. Pour ce faire, et ce qui est novateur, c'est que nous avons souhaité qu'il puisse avoir cette prise en charge 24 heures/24 et 7 jours/7, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »

UNE IDÉE ÉMERGÉE PENDANT LE COVID-19

Si vous êtes une femme victime de violences, vous pouvez également appeler « Violences Femmes info », au 3919. Ce numéro d'écoute vous orientera vers les associations nationales ou locales partenaires les mieux à même d'apporter la réponse la plus adaptée. Les victimes malentendantes peuvent également contacter le 114 par SMS. Afin de répondre au besoin, notamment le week-end, un poste

sera créé au sein de Club de prévention. « L'État va financer une partie de la prise en charge du poste nécessaire », ajoute le maire de Sézanne.

Cette réflexion autour des violences conjugales est née il y a plusieurs années. Pendant la période du Covid-19, à l'époque du confinement, « on a réuni l'ensemble des partenaires, de près ou de loin, qui ont un intérêt sur ce sujet. L'idée était déjà de faire un point pour savoir qui faisait quoi et de quelle manière. À partir de là, on a mis en œuvre un comité local pluridisciplinaire avec la sous-préfecture, le Club de prévention... On a envisagé des pistes d'actions. Elles prenaient notamment en compte la mise à disposition gratuite de logements pour les personnes victimes de violences conjugales pour qu'elles puissent

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Par le passé, la Ville de Sézanne avait déjà mené une campagne de communication sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser aux violences conjugales. Désormais, elle compte concevoir deux livrets « en cours de réalisation », complète le maire. Le premier sera « transmis à l'ensemble des professionnels concernés par la problématique pour qu'ils puissent avoir les coordonnées de chaque confrère ». Le second sera à destination du grand public, « avec tous les numéros qui pourraient être utiles ».

être en sécurité et extraites en urgence de leur domicile », se souvient le premier magistrat de la commune de 4 775 habitants. ■

LA STRATÉGIE DE L'AGRESSEUR, C'EST QUOI ?

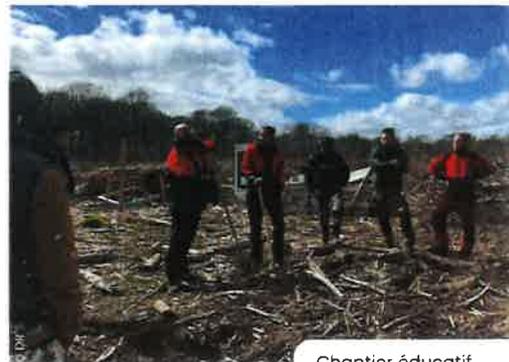
Avant même les violences physiques, tout un processus d'emprise et de domination se déroule en amont, créant un climat toxique et abusif : c'est la stratégie de l'agresseur. Avoir peur de la personne avec laquelle on vit est probablement l'un des signes les plus forts pour identifier une relation abusive. La victime est rabaisée au quotidien sur son physique, ses capacités et perd confiance en elle. Le conjoint violent va rejeter sans cesse la faute sur elle. Sa jalousie et sa possessivité isolent petit à petit la victime de ses proches. L'homme peut aussi avoir recours à l'abus économique en l'empêchant de travailler ou en lui prenant son argent. Au sein du foyer, il se comporte comme le maître des lieux et donne à sa conjointe le rôle de domestique.

ensemble

> Insertion

Le Club de prévention, engagé pour l'insertion

En mai dernier, la Ville et le Club de prévention d'Épernay ont renouvelé leur partenariat pour la mise en œuvre de chantiers éducatifs sur le territoire. Zoom sur cet acteur de proximité et le dispositif de chantier éducatif.



Chantier éducatif

Situé au 9, avenue de Middelkerke, le Club de prévention œuvre auprès de personnes en situation de précarité sociale. « Notre force est notre capacité d'identifier des problématiques de terrain, et d'y apporter une réponse adaptée suivant les publics », explique Mathieu Picard, directeur du Club de prévention d'Épernay. Le Club de prévention intervient dans trois principaux domaines : l'hébergement et l'insertion par le logement, l'insertion professionnelle, et la prévention spécialisée. « Nous suivons les usagers tout au long de leurs démarches, et même au-delà si nécessaire », explique son directeur.

Insertion scolaire, sociale et professionnelle

Développée sur le territoire d'Épernay, la prévention spécialisée se caractérise par trois actions : l'accompagnement à la scolarité et le tutorat, l'accompagnement global et l'arpentage de rue (intervention d'éducateurs), et le chantier éducatif. Le service de prévention accompagne des jeunes entre 12 et 25 ans : les 12-16 ans sur le volet éducation/formation et les 16-25 ans davantage sur la prévention de la délinquance (lutte contre les addictions, insertion sociale et professionnelle, etc.). « Il y a plusieurs modalités de captation des jeunes : soit ils viennent directement dans nos locaux, seuls ou avec un membre de

leur famille, soit ils sont repérés par nos éducateurs, ou ils sont orientés par des partenaires ».

Encadré par un professionnel, le chantier éducatif poursuit deux objectifs : remobiliser les jeunes les plus éloignés de l'emploi dans un projet d'insertion professionnelle et constituer une passerelle vers l'emploi et la formation professionnelle. « Les jeunes participent au chantier éducatif durant 2-3 mois, pour retrouver les réflexes nécessaires à leur insertion : arriver à l'heure, respecter des consignes, travailler en équipe et avoir une attitude professionnelle ». Les travaux sont variés : entretien des espaces verts, déneigement, peinture, rénovation de mobilier urbain, désencombrement, ou encore soutien logistique autour d'événements (montage et démontage de stands lors du VITeff, par exemple.). Ils interviennent notamment sur les berges de Marne, le quartier Bernon et la gare d'Épernay. « L'idée est ensuite d'étudier des solutions de sortie, dans le cadre de notre action d'insertion professionnelle, ou de soutenir leur recherche de formation et/ou d'emploi ». En 2022, 26 jeunes ont bénéficié de ce dispositif, avec 77 % de sorties positives (poursuite d'études, démarche d'insertion, etc.).



> Sécurité

Vacances : partez l'esprit léger !

Vous comptez faire vos bagages cet été ? Pensez à l'**Opération Tranquillité Vacances** ! Ce dispositif permet d'activer la surveillance de votre domicile dans le cadre de patrouilles régulières, effectuées par les services de police. Objectif : dissuader toute tentative de cambriolage. L'inscription est gratuite, à effectuer auprès de la Police municipale (3, rue Chocatelle) ou du Commissariat de Police (7, rue Jean-Chandon-Moët) quelques jours avant votre départ. Elle peut aussi être réalisée via le site www.service-public.fr. Cette mesure de prévention intervient en complément des dispositions habituelles de précaution à prendre avant de quitter son domicile.



> Dispositif

Canicule : prévenir plutôt que guérir

A l'attention des personnes fragiles, âgées ou isolées, le CCAS d'Épernay reconduit le dispositif d'inscription volontaire sur le **registre communal**. Celui-ci permet de recenser toute personne susceptible de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires, en cas de risques exceptionnels ou d'alerte lors de fortes chaleurs. Le CCAS peut, dans ce cadre, téléphoner aux personnes répertoriées, afin de rappeler les consignes de prudence ou simplement prendre des nouvelles. L'inscription est gratuite, par la personne elle-même ou par un tiers avec accord, auprès du Pôle Animation Seniors au 03 26 54 54 19 ou sur epernay.fr.

Un projet social nommé vendanges partagées



Une cinquantaine de personnes sont accompagnées via le dispositif « vendanges partagées ». © l'Hebdo du Vendredi

Afin de lutter contre l'exclusion des publics les plus fragiles, le Club de prévention d'Épernay a imaginé un concept qui permet, cette année encore, à une cinquantaine de Sparnaciens de retrouver le chemin de l'emploi dans les vignes.

La période de la vendange n'est heureusement pas que le théâtre d'histoires sordides. Depuis 2017, le Club de prévention d'Épernay organise les « vendanges partagées », un concept qui permet, cette année encore, à une cinquantaine de personnes éloignées de l'emploi de retrouver ou découvrir une activité professionnelle.

Parmi les bénéficiaires, on retrouve des chômeurs de longue durée, des mères célibataires, des personnes en situation de précarité mobilité ou souffrant de problèmes psychologiques, et parfois, tout cela en même temps. « C'est un public qui a besoin d'accompagnement en amont et pendant la vendange », explique Mathieu Waldung, responsable des ressources humaines du Club de prévention. *Le dispositif permet de confronter les personnes accompagnées aux contraintes de l'emploi, tout en les aidant à rester motivées et sérieuses.*

Dans le vignoble de Moët & Chandon à Ay, partenaire de la première heure de cette opération, Anaïs Maillard et Anaïs Personne supervisent un groupe de 21 vendangeurs. « On est là pour les "driver" et faire en sorte que ça se passe bien », sourient-elles. Chaque vendangeur est sous contrat avec la maison de champagne, qui rému-

nère les cueilleurs à la tâche. Avec un ramassage véhiculé à Épernay le matin, une collation vers 10 h, un ticket service de 4 € pour déjeuner et une fin de journée entre 16 h et 17 h, selon l'avancement des autres équipes. Une journée de travail classique, mais souvent une nouveauté pour certains. « Tout le monde n'a pas les mêmes capacités et vient de milieux différents, c'est pour ça que c'est parfois difficile », explique Anaïs Maillard. « Les jeunes ont moins de filtre, ça peut donc arriver que ça s'échauffe un peu », poursuit Anaïs Personne.

Paolo rumine en silence. Mais quand on l'interroge, le jeune homme de 18 ans peste contre à peu près tout : les cueilleurs, les débardeurs, son employeur... « Ça fait trois ans que je ne fais rien. Si mes parents ne m'avaient pas poussé, je ne l'aurais pas fait », confie-t-il. Mais le jeune homme ne compte pas faire carrière. Dans trois mois, il rejoindra l'armée. De son côté, Ryan est plus satisfait. Ce Sparnacien de 18 ans, sans emploi depuis bientôt deux ans, se dit ravi « de retrouver du travail. » « Je suis un gros dormeur, donc ce n'est pas facile de se lever aussi tôt, sourit le vendangeur. Mais c'est une expérience que j'aime bien. Si jamais on me re-propose de bosser dans les vignes, je le ferai. »

« À l'issue de ce dispositif, on retravaille un projet derrière », assure Mathieu Waldung. L'objectif ultime est d'avoir des sorties positives en permettant à une personne accompagnée d'acquiescer une autonomie financière. L'insertion passe par l'emploi et on est un des maillons de cette chaîne. »

Simon Ksiazienicki

SOCIAL

Retrouver le chemin de l'emploi avec les vendanges partagées

Afin de lutter contre l'exclusion des publics les plus fragiles, le Club de prévention d'Épernay a imaginé un concept qui permet, cette année encore, à une cinquantaine de Sparnaciens de retrouver le chemin de l'emploi dans les vignes.

La période de la vendange n'est heureusement pas que le théâtre d'histoires sordides. Depuis 2017, le Club de prévention d'Épernay organise les « vendanges partagées », un concept qui permet, cette année encore, à une cinquantaine de personnes éloignées de l'emploi de retrouver ou découvrir une activité professionnelle.

Parmi les bénéficiaires, on retrouve des chômeurs de longue durée, des mères célibataires, des personnes en situation de précarité mobilité ou souffrant de problèmes psychologiques, et parfois, tout cela en même temps. « C'est un public qui a besoin d'accompagnement en amont et pendant la vendange », explique Mathieu Waldung, responsable des ressources humaines du Club de prévention. Le dispositif permet de confronter les personnes accompagnées aux contraintes de



Une cinquantaine de personnes sont accompagnées via le dispositif « vendanges partagées ». © l'Hebdo du Vendredi

l'emploi, tout en les aidant à rester motivées et sérieuses. »

Dans le vignoble de Moët & Chandon à Ay, partenaire de la première heure de cette opération, Anaïs Maillard et Anaïs Personne supervisent un groupe de 21 vendangeurs. « On est là pour les "driver" et faire en sorte que ça se passe bien », sourient-elles. Chaque vendangeur est sous contrat avec la maison de champagne, qui rémunère les cueilleurs à la tâche. Avec un ramassage véhiculé à Épernay le matin, une collation vers 10 h, un ticket service de 4 € pour déjeuner et une fin de journée entre 16 h et 17 h, selon l'avancement des autres équipes. Une journée de travail classique, mais souvent une nouveauté pour certains. « Tout le monde n'a pas les mêmes capacités et vient de milieux différents, c'est pour ça que c'est parfois difficile », explique Anaïs Maillard.

« Les jeunes ont moins de filtre, ça peut donc arriver que ça s'échauffe un peu », poursuit Anaïs Personne.

Paolo rumine en silence. Mais quand on l'interroge, le jeune homme de 18 ans peste contre à peu près tout : les cueilleurs, les débardeurs, son employeur... « Ça fait trois ans que je ne fais rien. Si mes parents ne m'avaient pas poussé, je ne l'aurais pas fait », confie-t-il. Mais le jeune homme ne compte pas faire carrière. Dans trois mois, il rejoindra l'armée. De son côté, Ryan est plus satisfait. Ce Sparnacien de 18 ans, sans emploi depuis bientôt deux ans, se dit ravi « de retrouver du travail. » « Je suis un gros dormeur, donc ce n'est pas facile de se lever aussi tôt, sourit le vendangeur. Mais c'est une expérience que j'aime bien. Si jamais on me re-propose de bosser dans les vignes, je le ferai. »

« À l'issue de ce dispositif, on retravaille un projet derrière », assure Mathieu Waldung. L'objectif ultime est d'avoir des sorties positives en permettant à une personne accompagnée d'acquiescer une autonomie financière. L'insertion passe par l'emploi et on est un des maillons de cette chaîne. »

Simon Ksiazienicki



insertion

Une résidence sociale est née à Vitry

— Elle est destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés particulières à se loger.

Un projet de longue haleine, désormais opérationnel

C'est en 2017 que germa l'idée de disposer d'une résidence sociale à Vitry, au regard des besoins qui se faisaient notamment sentir auprès de quelques personnes plutôt jeunes et sans domicile régulier.

La réflexion s'est poursuivie avec les partenaires potentiels (CAF, CCAS, Département, Foyer Rémois, EPSM, MILO, services de l'Etat) et en particulier le Club de Prévention d'Épernay qui non seulement connaissait des problématiques similaires à Épernay, mais aussi gérait déjà des hébergements à Vitry.

Finalement, les réflexions ont abouti à la construction par le Foyer Rémois (propriétaire), sur un terrain situé rue Jouette, au lieu et place de l'ancien foyer Sonacotra, d'une résidence sociale neuve, totalement équipée et meublée. **Cette résidence sera opérationnelle début 2024.**



Une résidence de 36 logements

Le bâtiment comprend deux ailes, constituées chacune de trois étages. Au rez-de-chaussée de la première aile ont été disposées : une loge bureau, une laverie, un espace cuisine, une salle collective, une salle informatique..... prolongées à l'extérieur par une terrasse et un jardin.

Sur place sont présents un couple d'hôtes, et un veilleur de nuit qui assure des rondes régulières.

Les 36 logements sont répartis de la manière suivante :

- 28 T1' d'une superficie unitaire de 22 m²,
- 4 T1 bis d'une surface comprise entre 34 et 38 m² et
- 4 T2 d'une superficie unitaire de 49 m² plutôt destinés à accueillir des familles monoparentale.

Les personnes accueillies

Gérée par le Club de Prévention d'Épernay, la résidence accueille différents publics, hommes et femmes, qui peuvent prétendre à quatre types de logement selon leur situation personnelle.

- 5 logements constituent une « résidence accueil ».

Ils sont réservés à des personnes majeures orientées par des professionnels de santé. En effet, si elles sont autonomes et stables, elles connaissent cependant des troubles psychologiques et bénéficient à ce titre d'un accompagnement spécifique assuré par un centre médical psychologique.

- **10 logements « pensions de familles ».** Ce concept, novateur à Vitry, permet d'accueillir des personnes en situation d'isolement et ayant connu un long parcours d'errance. Elles sont par ailleurs très accompagnées et suivies socialement jusqu'à une complète réinsertion sociale.

- 5 logements sont affectés à l'hébergement d'urgence.

Ils accueillent tout public en situation de non logement et font déjà partie des places existantes à Vitry pour l'hébergement d'urgence notamment des jeunes.

- **16 logements à caractère social** auxquels la MILO peut avoir recours. Ils sont destinés à un public majeur, autonome, disposant de ressources et en capacité de s'adapter aisément dans un logement. Le public ciblé est par exemple celui des jeunes en formation ou en apprentissage, celui qui occupe un poste de service civique ou qui vient de décrocher un premier travail. A la différence des autres logements de la résidence, l'occupation est limitée à 18 mois, de manière à assurer une rotation des occupants.



CONTACT

Mission Locale de Vitry-le-François
Espace Mendès France
18 rue Marabais
51 300 Vitry-le-François

Courriel : mission.locale@ml-vitry-le-francois.fr
Tél : 03 26 72 10 79

CONTACTEZ -NOUS



9 Avenue de Middelkerke
51200 épernay



association@club-prevention.fr



03 26 54 99 90



>> Le CLUB sur Le WEB



Ensemble, LUTTONS
contre l'EXCLUSION

www.club-prevention.fr



